DERNIERE EDITION
HUIT PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 52,192

DOUZIEME ANNEE—N° 294 MONTREAL VENDREDI 16 OCTOBRE 1896 UN CENTIN

Y A-T-IL EU CRIME ?

CRIS MYSTERIEUX

Agissements suspects de deux individus

Vers dix heures, hier soir, M. Arthur Ducharme, de Ste Cunégonde, traversait le pont Wellington, en compagnie de deux autres personnes, lorsque les cris de "Au secour' ! au secours !s' arrivèrent à son oreille. Ces cris semblaient venir d'environ deux arpents plus loin, dans le canal. M. Ducharme et ses compagnons y sont accourus et en arrivant, ils ont vu deux hommes s'enfuir à toutes jambes dans une direction opposée. Quelques petits garçons qui se trouvaient à une courte distance plus loin, ont été interrogés par M. Ducharme et l'un d'eux a déclaré ce qui suit : "Les deux hommes qui viennent de s'enfuir sont arrivés ici il y a environ une demie heure avec un autre individu et tous trois, après avoir bu à même une bouteille, ont commencé par se quereller, puis deux d'entre eux ont échangé des coups de poing. J'ai entendu l'un des combattants dire à l'autre : "Tu as jeté mon chapeau à l'eau, eh bien, tu vas maintenant aller le chercher." — Alors, j'ai entendu crier au secours, et peu après j'ai vu les deux autres hommes s'éloigner en courant. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait de leur camarade."

AU BOUT DE L'ILE

Nouvelle ligne de tramways

Le Pacifique alarmé veut pousser sa ligne jusqu'à Berthier

La Châteauguay and Northern Co, doit terminer, pour la fin du mois, sa ligne de tramways jusqu'au bout de l'Ile. De sorte que dans quelques jours, l'on pourra partir du centre de Montréal et se rendre à l'endroit susdit, soit une distance de 12 milles, dans l'espace d'une demi-heure, en chars électriques. Ceux-ci amèneront aussi les produits de la campagne, ce qui sera un grand avantage pour les cultivateurs. La bâtisse des dynamos est construite, à mi-chemin, entre Maisonneuve et la Pointe aux Trembles. Les poteaux en cèdre sont posés, ainsi que les rails et il ne reste plus que quelques travaux de détails à faire.

Il y a six magnifiques chars de construits pour faire le service, jusqu'à présent. Le terminus de la ligne se trouvera au quai du "Paul Smith," au Bout de l'Ile. Elle se raccordera, pour entrer dans la ville, avec la ligne de la rue Ontario, mais il se fait un mouvement dans l'est, dit-on, pour que cette correspondance se fasse avec la ligne de la rue Notre-Dame.

D'un autre côté, le Pacifique prétendant que cette ligne de tramways doit être poussée jusqu'à Berthier, aurait l'intention, dit-on, de ne pas se laisser couper l'herbe sous le pied et de construire sa ligne de Montréal, jusqu'à cette ville, le long du fleuve, afin d'empêcher le tramway d'y prendre place. C'était d'abord le plan de la compagnie du Pacifique, lors de la construction du chemin de fer du nord, mais elle regrette aujourd'hui d'avoir changé ses tracés, vu qu'elle est obligée de lutter contre les progrès constants de la science, en fait d'électricité.

ITALIEN BLESSE

L'ambulance de l'hôpital Général a été appelée, hier soir, à la gare Bonaventure, à l'arrivée du train de Cornwall, pour transporter un Italien du nom de N. Dalhousie. Celui-ci, en travaillant sur un convoi de fret, avait été blessé par un poteau qui avait roulé sur lui. Les lésions dont il souffre ne sont pas graves.

MARINS MALADES

L'état du capitaine Ritchie, du steamer "Greta Holme", qui est actuellement souffrant à l'hôpital Général, s'améliore rapidement. Hier, son fils, J. Ritchie, officier en second du steamer "Avlona", est tombé malade, et il a été transporté à l'hôpital Général. Il ignorait que son père était retenu à cette institution.

LE DOCTEUR PEABODY

Le Dr Peabody, médecin de New-York, interné à l'hôpital Général, se rétablit rapidement de sa dernière maladie et il espère pouvoir retourner à New-York la semaine prochaine.

EXPLOSION DE LAMPE

A six heures et demi hier soir, une alarme de la botte No 237, a appelé les pompiers chez M. G. Cavelle, No 1328 rue DeMontigny. Ce commencement d'incendie avait été causé par une explosion de lampe.

BAZAR DE L'HOSPICE AUCLAIR

Le bazar organisé au profit de l'hospice Auclair, rue Rachel, St-Jean-Baptiste, est des plus attrayants et des mieux fréquentés. Il occupe une grande salle au rez-de-chaussée de l'hospice ; de nombreuses tables, tenues par les Dames de Charité de la paroisse St-Jean-Baptiste, étalent aux regards des visiteurs, une foule de charmants objets qui tentent la convoitise et sont une excitation réelle à la charité.

Dans des petites salles latérales sont installées un restaurant, un café, une salle de concert, une salle de rafraîchissements, de soupe aux huîtres, etc.

Chaque soir, il y a concert organisé par des dames de charité et qui sont de véritables bijoux de musique de chambre. Hier soir, nous avons assisté, sur invitation spéciale, au concert organisé par Mme Rivet et Mlle Côté. Nous y avons entendu de très jolie musique : du chant, un choeur charmant, des solis de violon, etc.

Le concert a débuté par un morceau à 4 mains joué sur le piano par Mlles Gervais et Terrault ; puis M. Jobin a dit, avec beaucoup de sentiment, une petite romance anglaise. Un dilettante de première force, un artiste véritable, M. Goulet, a donné à deux reprises, des morceaux brillants, brillamment exécutés sur le violon. Mme Boucher, avec une voix d'une ampleurextraordinaire et d'une suavité admirable, a chanté une romance sentimentale. Mlle Yvonne Corbin, élève de M. Contant, a joué ensuite un morceau de piano, avec une virtuosité remarquable et Madame Lamontagne a dit, avec un charme pénétrant, une jolie romance en français.

Le concert s'est terminé par un choeur à quatre voix auquel ont pris part Mmes Arthur Boucher, Lamontagne, Durocher, Mlles Potvin, Gill, Côté et Terrault ; MM. Boucher, Dr Rivet, Jos. Rivest, Goulet et Lamontagne.

Nous ne pouvons que féliciter Mme Rivet et Mlle Côté du succès qu'elles ont obtenu et qu'elles ont d'ailleurs largement mérité.

Le bazar est organisé par les Dames de Charité de la paroisse de St-Jean-Baptiste., dont la présidente est Mme (honorable juge) Gill.

CHEZ LES EVALUATEURS

On se plaint du role à l'hôtel de ville

Le rôle d'évaluation de la propriété foncière est terminé, mais les estimateurs de la cité ne peuvent encore donner de chiffre précis quant à l'augmentation qu'il pourrait y avoir eue cette année. Elle n'est pas considérable, cependant. Certaines gens se plaignent, néanmoins de ce que leurs bâtisses ne donnent pas autant de revenus que par le passé et ils prétendent que les évaluateurs auraient dû diminuer en proportion l'estimation de leurs biens-immeubles, afin de payer moins de taxes, bien entendu. Le président du bureau des évaluateurs, M. Dillon, dit qu'il ne serait pas raisonnable de se rendre à cette sorte de récrimination ; car il s'en suivrait des abus et une perte considérable pour la cité.

PRISONNIER EN FUITE

Une évasion à Sainte-Scholastique

On a reçu, hier soir, au bureau central de la police, une dépêche de la part de M. Joseph Gratton, geôlier de la prison de Ste Scholastique, annonçant qu'un détenu, du nom de Patrick Malone, avait réussi à s'évader. Ce dernier est bien connu de la police ici. Il a été arrêté il y a quelques années par le détective Lafontaine, avec un nommé James Dice, sous une accusation de vol avec effraction. On est à la recherche du fugitif, que l'on croit à Montréal.

LES CARABINIERS VICTORIA

La parades des Caribiniers Victoria, qui a dû être abandonnée la semaine dernière, à cause du mauvais temps, a eu lieu hier soir. Les cadres du bataillon étaient bien remplis, et précédés de leur musique, "L'Harmonie" sous la direction de M. Edouard Quivron, nos volontaires ont fait une marche autour de la montagne. A la maison du club, le lieut. colonel Starke a invité ses hommes à prendre part à un goûter. La soirée a été des plus agréables. Le bataillon est revenu à ses salles d'exercices, un peu passé minuit.

CONFERENCE

M. George Washington Stephens, M. P. P., a donné une conférence des plus intéressantes, mercredi soir, à St-Jean, P. Q., sous les auspices des dames de la société de secours de St-Andrew. Le conférencier avait choisi comme sujet, "une nuit à la Havane et au Mexique.

SERVICE D'AMBULANCE

Entre 6 et 7 heures hier soir, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, a répondu à trois appels. Elle a d'abord transporté à l'institution un homme qui venait d'être renversé par un fiacre qui lui avait passé sur le corps, au coin des rues St Hubert et Demontigny.

Le second appel était pour un nommé John Davis qui avait été frappé par un tramway électrique à l'angle des rues St Jacques et Guy. Mais pendant que l'ambulance s'y rendait, la voiture de la patrouille a transporté Davis, qui n'était que légèrement blessé, au poste central de police pour protection.

A 6.50 hrs, un homme a été frappé d'une attaque d'épilepsie, sur la rue Ste Catherine, près de la rue St Christophe, et l'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame.

COLLISION SUR LES QUAIS

Ce matin, vers dix heures, une des grosses voitures de la compagnie du Pacifique est venue en collision avec celle d'un cocher, sur les quais de la compagnie Dominion. Le cocher a été précipité violemment à cinq ou six pieds plus loin et sa voiture a été renversée sur le côté. Le cocher en est quitte pour de légères égratignures, mais sa voiture est considérablement endommagée. L'une des roues de devant est complètement brisée.

CHARGEMENT DE GIN

Le vapeur "Forest Holme" a quitté Rotterdam, ce matin, avec un chargement de gin pour Montréal. Il sera ici dans une quinzaine de jours.

FRAPPEE DE PARALYSIE

Le 2 octobre courant, Madame Marsan, épouse de M. Auguste Marsan, forgeron du village de Lacadie, a été frappée de paralysie au moment où elle cueillait des fruits dans son jardin.

PLACEZ-VOUS—la chose est praticable—tous les jours des employés sans situation trouvent de l'emploi en annonçant dans les petites annonces de LA PRESSE.

Une fois, 10 cts.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

Une assemblée publique au Mile-End

PROTESTATION CONTRE LA COMPAGNIE DU PARC ET DE L'ILE

Gros procès en perspective

Autres nouvelles

SAINT LOUIS.—Environ deux cent cinquante citoyens de cette municipalité étaient réunis, hier soir, dans la salle municipale, afin d'entendre expliquer le règlement intervenu entre la ville Saint Louis et la Compagnie des tramways du Parc et de l'Ile.

Sur proposition de MM. Crevier et Lewis, M. le maire Villeneuve fut choisi à l'unanimité pour présider la réunion.

M. Villeneuve expliqua le but de la réunion qui était de protester contre la manière dont la Compagnie du Parc et de l'Ile remplissait ses obligations envers la municipalité.

Il y a plus de trois ans que la compagnie néglige de remplir ses obligations envers les citoyens ; mais, depuis deux mois surtout, la compagnie agit exactement comme si elle n'avait absolument aucun devoir à remplir vis-à-vis de la municipalité.

La compagnie s'était engagée à donner un service aussi prompt que celui de Montréal et aujourd'hui l'intervalle qui s'écoule entre le passage de deux tramways est de quarante minutes.

Il dit que si le conseil n'a pas agi avec plus de rigueur, c'est qu'il a toujours espéré que la compagnie améliorerait son service comme elle l'a promis à maintes reprises.

Le conseil, afin d'en finir avec cette question, avait demandé l'opinion d'un avocat sur le règlement afin de connaître exactement les droits de la ville et si on pouvait s'adresser en toute sûreté aux tribunaux pour obtenir un meilleur service de tramway.

Malheureusement, cette opinion s'est fait attendre longtemps et n'a été donnée que sur une seule clause du règlement, tandis que l'on croyait qu'elle serait donnée sur tout le règlement.

Le conseil a alors consulté un autre avocat qui doit soumettre son opinion au conseil lundi prochain.

Si cette opinion est celle que l'on attend, on peut être convaincu que le conseil municipal ne tardera pas à s'adresser aux tribunaux pour obtenir justice.

Le président ajoute que le conseil sera heureux d'être appuyé par la masse des citoyens dans la lutte qu'il va entreprendre pour la revendication des droits de la municipalité.

Il dit qu'il avait été entendu entre les membres du conseil qu'une assemblée publique serait convoquée avant de s'adresser aux tribunaux afin de savoir si les citoyens étaient prêts à seconder le conseil dans cette lutte.

Le recorder du Mile-End entreprend alors la tâche, assez facile d'ailleurs, de prouver que la Compagnie du Parc et de l'Ile se moque des citoyens du Mile-End et ne respecte aucun de ses engagements Elle devait donner un service égal à celui de la Compagnie des tramways de Montréal, sur la rue St-Laurent et, au lieu de cela, elle donne un service de quarante minutes. Elle devait fournir des billets de correspondance aux citoyens pour les tramways de Montréal et il est prouvé qu'en nombre de circonstances ces correspondances ont été refusées.

La compagnie devait mettre des véhicules sur l'avenue du Parc et elle n'en met pas les trois quarts du temps.

Puis, le recorder explique le règlement intervenu entre la ville de Saint-Louis et la compagnie et maintient que ce règlement est suffisamment explicite sur les devoirs de la compagnie pour la forcer à améliorer son service de manière à satisfaire le public.

Il ne doit plus y avoir de pitié pour cette compagnie qui va jusqu'à faire marcher ses chars à toute vitesse en traversant le Mile End afin de ne pas prendre les voyageurs, sous le prétexte qu'elle est obligée de les transporter pour rien.

Le mauvais service de la compagnie fait tort aux ouvriers qui sont obligés de se rendre à Montréal pour travailler. Cela nuit aussi à la valeur de la propriété en empêchant les capitalistes d'investir leur argent dans la construction. Cela fait dommages aux commerçants en empêchant les ouvriers d'aller demeurer dans la municipalité.

Le recorder dit qu'il ne doit plus y avoir d'atermoiement et que plus on transigera, plus on exposera les droits des citoyens.

Puis le recorder soumet à l'assemblée la résolution suivante qui est proposée par M. Albert Lewis et appuyée par M. David Picard.

Attendu qu'une franchise a été accordée par le conseil municipal de St Louis du MileEnd à la Montreal Park and Island Street Railway Company lui accordant le droit de construire une voie ferrée dans les limites de la dite municipalité.

Attendu que la Montreal Park and Island Railway Company s'est engagée à construire sa dite voie ferrée dans certains délais mentionnés au règlement intervenu entre elle et la municipalité.

Attendu que la Montréal Park and Island Street Railway Company s'était aussi engagée par le dit règlement à donner aux citoyens du Mile End un service égal à celui de la Montreal Street Railway sur la rue Saint Laurent.

Attendu que la Montreal Park and Island Street Railway Company s'était aussi engagée à donner des billets de correspondance aux passagers avec les chars de la Montreal Street Company.

Attendu que la Montreal Park and Island Street Railway Company ne s'est pas conformée à aucune des clauses du règlement et refuse tout particulièrement de donner des billets de correspondance et un service égal à celui de la Montreal Street Railway Company sur la rue Saint Laurent.

Qu'il soit résolu que le conseil de cette ville prenne immédiatement des procédures pour faire annuler la franchise accordée à la Montreal Park and Island Street Railway Company.

Montréal, 15 octobre 1896.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, puis l'assemblée a été ajournée par le président.

Le conseil municipal, qui a demandé l'opinion de l'honorable M. Taillon, sur le règlement intervenu entre la ville et la Compagnie du Parc et de l'Ile, prendra des procédures légales contre cette compagnie aussitôt que M. Taillon aura fait connaître son opinion, ce qui ne saurait retarder, maintenant.

Les citoyens de Saint Louis sont bien décidés d'avoir le dernier mot dans le litige existant entre la municipalité et la compagnie.

C'est un gros procès à l'horizon.

ST HENRI — Hier soir a comparu devant la cour du recorder, Mme J. P. Ratelle qui tient un restaurant à l'angle des rues Notre-Dame et Atwater. Mme Ratelle est prévenue du délit de vente de liqueurs spiritueuses le dimanche. L'offense aurait eu lieu le 4 octobre. L'honorable M. Robidoux est l'avocat de la prévenue. Jugement sera rendu demain.

—Au sujet de la mort de M. Joseph Ste Marie, qui a été assassiné la semaine dernière à Memphis, Tenn., il n'est que juste d'ajouter à ce que nous avons déjà publié l'autre jour sur cette tragédie, que le capitaine S. T. Cornes, président de la "Memphis Light and Power Co.", pour qui le défunt travaillait, a acheté un terrain au cimetière pour enterrer notre compatriote, après lui avoir fait faire des funérailles très convenables à ses propres frais. La famille du défunt, désireuse d'exprimer publiquement sa gratitude à celui qui s'est montré si généreux à l'égard de l'un des siens, nous a prié d'ajouter le détail ci-dessus au rapport que nous avons déjà publié sur cette triste affaire.

M. LAURIER A VALLEYFIELD

A la prochaine visite de M. Laurier à Valleyfield, on se propose de lui faire visiter les maisons d'éducation de la ville.

Il y a le jardin de l'Enfance qui fait merveille, le couvent et le collège.

" Les autorités religieuses, dit le "Progrès de Valleyfield," ne seraient pas fâchées de faire voir au chef du gouvernement que l'on n'a pas attendu la campagne de presse qui se poursuit dans la province au sujet de l'instruction publique, pour faire les réformes réclamées par l'opinion. Valleyfield est entré dans la voie du progrès et y marche à grand pas.

COMTE DE BEAUHARNOIS

"Parmi les candidatures que la rumeur a publiées depuis quelques jours, on cite, dit le "Progrès de Valleyfield", celles de M. Joseph Boyer, préfet du comté de Beauharnois, et de M. Achille Bergevin, comme candidat libéral et de MM. Wilfrid Poitras, Arthur Plante et J. G. Boissonneault, comme candidats conservateurs.

On assure que si M. Célestin Bergevin est démis des fonction de maître du havre, il sera candidat à la prochaine lutte comme partisan du gouvernement actuel.

"On a aussi dit que M. Bisson était à la veille de sortir de la vie publique."

AU MONUMENT NATIONAL

Ce soir, M. Stanislas Côté, secrétaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal, et rédacteur du "Moniteur du Commerce," donnera la première leçon de son cours commercial.

Il prendra le commerce à ses débuts, aux temps les plus reculés. Quelles ont été les premières productions de l'industrie humaine ? Comment l'homme a-t-il troqué son surplus ? Quels ont été les premiers procédés d'échange ?

Telle est la matière que traitera le conférencier à sa première séance.

On se plaint et avec raison de l'insuffisance absolue de connaissances spéciales et d'esprit de méthode chez nos jeunes commis de magasin. Ils ont là une excellente occasion de s'instruire ou de se perfectionner.

Ils ne sauraient trouver une meilleure façon d'employer le temps que leur laisse libre désormais la mise en vigueur du règlement de la fermeture de bonne heure, pour lequel ils ont tant combattu.

LES MATELOTS CATHOLIQUES

Le concert hebdomadaire des membres du club des matelots catholiques a eu lieu hier soir. La soirée a été des plus agréables. M. P. J. Gordon occupait le fauteuil. Le révérend père Berry, de Liverpool, était le conférencier. Son adresse aux marins a été chaudement applaudie. Il était accompagné du révérend Père Jeanrenaud, aussi de Liverpool, et de M. l'abbé Devine, chapelain de l'institution. Ces messieurs ont aussi adressé la parole. Les jeunes filles du refuge catholique, dirigées par mademoiselle Brennan, étaient présentes et ont pris part au programme, ainsi que plusieurs citoyens et marins.

IL FAUT DES STEAMERS RAPIDES

M. J. W. Lawrence, de la compagnie de navigation entre le Canada et l'Australie, est arrivé de Sydney, Nouvelles Galles du Sud, hier, en route pour Londres. M. Lawrence dit que le nouveau steamer, Aorangi, qui sera ajouté sous peu au service entre Vancouver et l'Australie est supérieur au Warrino et au Miowera. L'exportation du fret du Canada aux Antipodes prend des proportions considérables. M. Lawrence déclare que quand la route du Canada sera connue ce sera elle qui sera suivie par ceux qui voyagent des Antipodes en Europe et vice versa. C'est la plus courte et la plus agréable. Mais pour cela il faudrait qu'une ligne de steamers rapides fut établie sur l'Atlantique et le Pacifique.

ARRESTATION ILLEGALE

J. N. T. Clark, en sa qualité de tuteur à son fils mineur, Georges, réclame $500 de la cité, attendu que son fils a été illégalement mis en état d'arrestation, sur l'île Ste-Hélène. Le jeune garçon est âgé de 16 ans et a été honorablement acquitté après avoir subi son procès.

$200 POUR DES BLESSURES

L'honorable juge Curran a rendu jugement dans une cause de F. X. Dubé contre la cité de St-Henri. Le demandeur avait reçu des blessures au pied, alors qu'il était à l'emploi de la défenderesse. Celle-ci a été condamnée à payer $200 de dommages-intérêts.

LES CARMELITES

Entrent dans leur nouveau monastère

CEREMONIE IMPOSANTE

Eloquent sermon de M. le Grand Vicaire Bourgeault

L'œuvre de Sainte-Thérèse

Hier, le 15 courant, à l'occasion de la fête de Ste Thérèse, eut lieu la translation des Carmélites, dans leur nouveau monastère du quartier St Denis. Les religieuses ont quitté leur demeure vers sept heures du matin, et sont arrivées vers huit heures à leur nouvelle habitation, où Monsieur le Grand-Vicaire Bourgeault les attendait avec quelques membres du clergé.

Elles descendirent de voiture et se mirent en rang, deux à deux, devant la porte de leur monastère. Monsieur le grand-vicaire se mit à leur tête, entra le premier dans le couvent et le bénit, selon leur rituel ; puis, accompagné du clergé, et suivi des religieuses, l'on parcourut tous les appartements, en aspergeant d'eau bénite.

De retour à la porte de clôture, il remit les clefs à la Mère Prieure, et les portes du cloître se fermèrent pour toujours sur les religieuses.

Eut lieu ensuite la bénédiction de la chapelle, sous le vocable de Notre Dame du Sacré-Coeur. Après la bénédiction, une messe solennelle fut chantée par Monsieur le grand-vicaire, assisté du révérend Monsieur M. Lesage, curé du Mile-End, comme diacre et du révérend Monsieur H. Brissette, curé d'Hochelaga, comme sous-diacre. Les Clercs Viateurs du Mile-End voulurent bien se charger du chant ; ils nous firent entendre des sons mélodieux de musique sacrée et de plein-chant.

Une foule nombreuse remplissait la chapelle. Parmi les assistants, on remarquait Monsieur Duchatel de Montrouge, du consulat français, à Montréal et M. Alphonse David, avocat.

Après la cérémonie, M. le grand-vicaire adressa quelques mots de remerciements et d'édification, puis congédia les assistants en les louant de l'intérêt qu'ils prenaient à l'oeuvre du Carmel.

La chapelle n'est pas encore terminée ; en attendant son parachèvement, la messe se dit chaque jour dans le haut de la sacristie, où les religieuses peuvent y assister

L'intérêt que la population de Montréal a daigné prendre à la translation du Carmel, est une preuve qu'il comprend l'utilité, disons mieux, la nécessité d'un foyer de prières et de pénitence au milieu de la population.

Comme l'a dit M. le grand-vicaire Bourgeault, dans son sermon, le Carmel joue son rôle dans la société ; il exerce une influence considérable sur le salut des âmes et la destinée des peuples. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de savoir ce que peut faire la prière et la pénitence auprès de Dieu. D'abord, l'Eprit Saint nous dit que la prière assidue du juste a beaucoup de valeur auprès de Dieu. Et l'Ecriture Sainte nous rapporte que Moïse, en prière sur la montagne, était seul, par le simple mouvement de ses bras, plus puissant qu'une armée entière ; quand il élevait les mains vers le ciel, son armée était victorieuse ; quand il les abaissait, elle avait le dessous. Un écrivain judicieux a dit que dans les desseins de Dieu, Sainte Thérèse, la réformatrice du Carmel, avait été suscitée pour contrebalancer le mal fait par l'hérésie de Luther. Et de fait, l'Espagne, où la contemplative Thérèse a vécu et prié, a été presque totalement préservée contre le poison de l'hérésiarque. D'ailleurs Notre-Seigneur daigna révéler lui-même à Sainte Thérèse qu'elle avait converti à elle seule plus d'âmes que Saint François-Xavier, par ses prédications. Et l'on sait que c'est par milliers que l'apôtre des Indes convertissait les habitants de ce pays.

La foule a écouté avec beaucoup d'attention le sermon éloquent du R. M. Bourgeault.

AFFAIRE MYSTERIEUSE

Suicide ou fumisterie

Toronto, 16 — La population du comté d'York est en ce moment fort émue au sujet d'une affaire qui peut être une mystérieuse tragédie ou une fumisterie.

Mercredi soir, le constable Sanderson, de Wexford, s'en retournant chez lui par la route principale entre Wexford et le bureau de poste de Dan lorsqu'il trouva, écrite sur un morceau d'écorce de bouleau, la note suivante :

10 Oct.

"Vous trouverez mon cadavre dans les bois. Je vais me suicider. Je n'ai pas d'amis et j'ai été déshonorée par... de Markham.

"ANNIE STEIN".

Ce billet était cloué à la clôture juste en face d'un fourré épais, connu sous le nom de Milne's Big Hollow.

Sanderson commença à chercher immédiatement et trouva l'empreinte laissé par un soulier de trois points. Ces empreintes le conduisirent jusque dans le fourré et le constable les suivit sur un espace d'environ 200 verges. Il les perdit ensuite et comme il commençait à faire sombre il se rendit à Toronto Est où un parti de recherche fut organisé. Il partit hier matin sous la conduite des constables Tidsberry et Sanderson et commença ses recherches dans le fourré à l'endroit où elles avaient été laissées. Le bois de Milne a près d'une lieue de longueur, est très épais et n'a qu'un seul sentier creusé par le passage des billots. Le long de ce sentier les traces étaient visibles, mais à deux cents verges plus loin le terrain est couvert de feuilles sèches et il était impossible de trouver aucune empreinte. Les chercheurs avaient beaucoup de peine à se frayer un passage à travers le taillis. Ils ne découvrirent rien qui pût indiquer qu'une jeune fille était passée par là. Les épais buissons repoussaient la supposition qu'une femme fût passée là sans laisser quelques lambeaux de ses vêtements, et il n'y avait ni lambeaux ni aucun vestige de son passage.

En même temps d'autres gens ont fait des recherches qui n'ont pas avancé les autorités. Ni le nom d'Annie Stein, ni celui de l'homme ne sont connus à Markham, ni au square Victoria, près de Toronto Est, d'où on prétend que vient la fille. Les employés du bureau de poste de Markham ont dit que lors des élections il est venu une lettre adressée au nom de l'homme mentionné sur le billet, mais cette lettre n'a jamais été réclamée et a été envoyée au bureau des lettres mortes. Personne ne se rappelle d'avoir vu quelqu'un de ce nom.

HORRIBLE FORFAIT

Un jeune homme tue sa sœur, son frère et un vieillard

On croit qu'il a empoisonné sa mère et deux de ses sœurs

Piedmont, N. Y., 16 — Un triple meurtre a été commis mercredi après-midi, par un nommé John Imboden, âgé de 23 ans, du comté de Reynolds. Imboden a d'abord brisé le crâne de sa jeune soeur, âgée de 15 ans, à l'aide d'une hache, puis un vieillard, Jacob Wilhelin, qui voulait défendre la jeune fille. Le meurtrier, entrant ensuite dans la maison, trouva son frère, âgé de 20 ans, alité, et à coup de hache, le coupa en morceaux. Il attaqua ensuite deux autres de ses jeunes soeurs, mais elles s'échappèrent et allèrent raconter l'horrible forfait de leur frère à leur père qui travaillait dans un champ de maïs.

M. Imboden mit ses voisins au courant de l'affaire et ceux-ci réussirent à capturer le coupable.

En mai dernier, la femme de M. Imboden et deux de ses filles mouraient subitement. On croit maintenant qu'elles ont été empoisonnées par John.

COUP DE HACHE FATAL

Le danger de faire travailler les aliénés

Un employé de l'asile assassiné par un patient

New-York, 16—Théodore Meyers, maître boulanger de l'asile d'aliénés de Manhattan State, a été tué d'un coup de hache, hier après-midi, par un aliéné que l'on employait dans la boulangerie et la cuisine comme assistant. On croit que ce meurtre horrible aura pour effet de faire abandonner la coutume d'employer des lunatiques dans la cuisine et la boulangerie.

Meyers, qui était un excellent boulanger, était âgé de 34 ans, marié et père de famille. Il était employé à l'hôpital depuis quatre ans. Outre les quelques boulangers qu'il avait sous ses ordres, Meyers commandait aussi quelques lunatiques, que l'on choisissait parmi les plus inoffensifs de l'institution. C'est du reste, depuis nombre d'années, l'usage de se servir, pour divers travaux, des aliénés paisibles et inoffensifs. Or, au nombre de ces aliénés qui aidaient Meyers, se trouvaient un nommé Durrant. On lui confiait les ouvrages les plus simples, ce dont il s'acquittait parfaitement. Hier matin, les boulangers étaient très occupés à la boulangerie, quand Meyers ordonna à Durrant de se rendre dans la cour pour couper du bois. En même temps, il lui donnait une hache. La physionomie de Durrant se transforma aussitôt. Soudain, il brandit l'arme et, avant que Meyers eut le temps de fuir, lui en asséna un violent coup sur la tête. "Enfin ! s'écria-t-il, je l'ai tué. Il est bien mort". Puis, se tournant vers les gardiens qui s'étaient rendus tous armés à la boulangerie, Durrant leur rendit tranquillement son arme sans prononcer une parole.

PECHE ILLEGALE

Importante saisie de filets américains

St Thomas, Ont., 16 — Le croiseur du gouvernement de la Puissance, le "Petrel," capitaine Dunn, est arrivé hier à Port Stanley, après avoir fait une importante saisie de filets américains trouvés dans les eaux canadiennes. Le capitaine Dunn aperçut l'autre jour un remorqueur déposant des filets près de Port Stanley et il lança le "Petrel" à sa poursuite. Après une chasse de douze minutes on s'emparait du remorqueur. C'était l' "Edna Eoodill," d'Erié, Pe. Le capitaine Dunn relâcha ensuite le remorqueur puis retourna aux filets et en trouva cent cinq couvrant ensemble une surface de cinq milles et demi.

Sur un certain nombre de filets est imprimé le mot "Ike" et sur d'autres le mot "Edna." Les filets étaient à une profondeur de sept brasses et en deçà de la limite de huit milles. Cette saisie est une autre preuve de la vigilance du commandant du "Petrel." Lorsque le capitaine Dunn demanda au capitaine de l' "Etna" s'il savait qu'il pêchait dans les eaux canadiennes, celui-ci répondit à la façon américaine: "Je crois que j'en étais bien près."

Melle PARENT "RECORDER"

Québec, 16 — Les dames du couvent de Bellevue, avec leurs élèves, ont visité mercredi, l'hôtel de ville. Madame la mairesse et madame C. E. Roy, ont assisté à cette visite. Durant la visite, il s'est passé une scène des plus amusantes, dans la cour du recorder. Mademoiselle Evangéline Parent, fille de Son Honneur le maire, une jolie fillette de quatorze ans, a pris place sur le siège de M. le juge Déry, et là, a condamné mademoiselle Amyot, fille de feu le colonel Amyot, à trois mois de retenue pour badinage en classe.

D'un autre côté, le juge improvisé a regretté l'absence du président du tribunal qui n'aurait pas manqué, s'il eut été présent, de condamner tout le couvent de Bellevue à un grand congé. Jamais Recorder n'a joui d'une aussi grande popularité. Les parents des enfants et les dames religieuses se sont fort réjouis de la scène.

L'APPROBATION DU VATICAN

A qui a-t-elle été donnée ?

A propos de Lettres Pastorales

(Dépêche spéciale)

Québec, 16—Il se fait beaucoup de commentaires dans les cercles politiques et ecclésiastiques au sujet d'une nouvelle mise en circulation par "l'Electeur" à l'effet qu'à Rome, on aurait approuvé le mandement de Mgr Emard et désapprouvé la lettre collective des évêques durant la dernière campagne électorale. L'organe libéral ayant été contredit à ce sujet, réitère ses affirmations et dit : "Que l'on demande à Mgr Emard s'il est à propos de nous contredire.

Qu'on demande seulement si le cardinal Ledknowski, préfet de la Propagande n'a pas écrit aux évêques de notre province pour leur faire part de son regret qu'ils aient fait une obligation aux candidats catholiques de s'engager à voter pour une loi scolaire, lorsqu'il était possible de régler cette question par une autre mode et sans loi fédérale. La question est bien posée, n'est-ce pas ? Qu'on nous donne une contradiction autorisée".

UN SOMNAMBULE ASSASSINE

On l'a pris pour un voleur

New-York, 16 — En se couchant hier soir, John Krueger mit $100 sous son oreiller et un revolver à côté de lui.

Krueger est le propriétaire d'une buvette de Brocklyn. Il demeure avec sa femme au-dessus de sa place d'affaires.

Une heure après s'être assoupi, il fut réveillé par le bruit d'une fenêtre qu'on ouvre. Il saisit aussitôt son revolver. Il vit dans l'ombre la silhouette d'un homme en costume de nuit.

"Arrête ou je te tire", crie Krueger. Mais la silhouette ne répond pas et se dirige lentement vers le lit.

"Arrête", crie de nouveau le cabaretier, "je te donne ce dernier avertissement." Puis il fit feu.

L'étranger tombe par terre en se débattant. Krueger allume une lampe et voit un homme apparamment mort. Il s'élance aussitôt chez son voisin et lui raconte ce qui vient de se passer. Le voisin vient dans la chambre de Krueger.

"Mais c'est Mitchell, je le croyais endormi dans sa chambre."

Le défunt était un peintre habitant une chambre voisine ; arrivé récemment à cet endroit, il était inconnu de l'hôtelier. Il était somnambule et n'avait aucune conscience de ce qu'il faisait quand il est entré dans la chambre de Krueger.

MARIE AVEC SA GARDE-MALADE

Un jeune homme guéri trois fois par les soins de la même jeune fille

New-York, 16 —De toutes les garde-malades de l'hôpital de Broklyn, Mlle Blanche Sharpe avait toujours eu la réputation d'être la plus parfaite dans son art, et les vieux médecins, lorsqu'ils avaient pratiqué une opération difficile, ne manquaient jamais de s'assurer son aide. C'est dans cet hôpital que vint un jour Alfred Sutton, le fils de M. J. R. Sutton, conseiller de ville de Brooklyn. Le jeune homme était souffrant depuis son enfance et sa maladie, s'étant développée, nécessitait une opération chirurgicale. Sutton apprécia beaucoup les soins délicats et empressés de Mlle Sharpe. Pendant l'opération, l'éther le plongea dans l'insensibilité ; mais il tenait les yeux fixés sur la garde-malade et son premier regard, à son réveil, fut encore pour elle. Mlle Sharpe continua assidûment ses soins pendant la convalescence et le jeune homme quitta l'institution.

Cependant l'opération n'avait pas réussi complètement, et Sutton s'en félicita extrêmement, car cela lui permettrait de continuer ce qu'il appelait intérieurement, son roman. Bientôt, il eut encore besoin du couteau du chirurgien et vint à l'hôpital St Jean. Comme le malade n'allait pas mieux, on fit des recherches et on s'aperçut que, ce qui lui manquait, c'étaient les soins de Mlle Sharpe. Celle-ci s'empressa de se rendre à l'appel, et la condition de Sutton changea de tout au tout.

Quand il fut guéri, il partit pour la campagne avec sa soeur et la garde-malade à qui il devait son retour à la santé. La présence de cette dernière, toutefois produisit une blessure à Sutton que nul au monde ne pouvait guérir. La jeune fille, fidèle à sa consigne de garde-malade parfaite, a consenti encore une fois à le sauver, et le mariage de Mlle Sharpe et de Sutton est officiellement annoncé.

—Voyez : "Il faut y mettre le doigt" sur la 3ème page.

ATTRACTIONS DE NEW-YORK

Six attractions nouvelles de New-York, pour dimanche prochain, au Parc Sohmer. 294-2

—Le tirage de la loterie de la Société St Vincent de Paul, conférence St Laurent, aura lieu samedi soir à 7¾ heures, au No 58 rue St Laurent.

POUR LES PAUVRES

LOTERIE DE LA ST-VINCENT DE PAUL

On nous prie d'annoncer que le tirage de la loterie au bénéfice des pauvres de la St Vincent de Paul, conférence St Laurent, se fera demain soir, le 17 courant, à 8 heures, dans la salle du bazar, sous la direction de M. l'abbé Hébert, aumônier des pauvres, au No 58 rue St Laurent, entre les rues Craig et Vitré.

Prière aux porteurs de livrets non vendus de vouloir bien les retourner, avant le tirage, à M. Desmarais, marchand d'ornements d'église, No 1645 rue Notre-Dame. 294-1

UR ORIGINAL DISPONIBLE

ÉTIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES CARTIER No 145

NOUVELLES OUVRIERES

Une grève qui dure depuis plus d'un an—Le mouvement des employés des ports—La société des tailleurs de pierre a fait l'élection de ses officiers—A l'occasion des fêtes eu l'honneur du Czar—Les privileges accordés aux enfants des riches.

Les tisserands des fabriques de coton de Barnoldswick, Angleterre, qui sont en grève depuis plus d'un an, ne semblent pas encore disposés à reprendre le travail. Les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, sont soutenus par les autres sociétés de tisserands de l'Angleterre, qui leur paient plus de $5,000 par semaine, depuis le commencement du litige. La difficulté entre les patrons et les employés, est survenue à propos des salaires.

Les employés des ports, en Angleterre, s'agitent beaucoup de ce temps-ci pour créer un mouvement international, en vue d'améliorer les conditions de travail des employés des ports de toute l'Europe. Les délégués des sociétés anglaises parcourent le continent afin d'organiser partout cette catégorie de travailleurs.

Si ce mouvement réussit on peut s'attendre que d'année prochaine ne se passera pas sans que le commerce soit embarrassé dans beaucoup de pays.

La police allemande, autrichienne et belge, font tout en leur possible pour empêcher les délégués anglais de faire de la propagande dans leur pays respectif.

Malgré cela, il appert que les sociétés des employés des ports allemands et belges ont formé leur union avec les sociétés anglaises.

Un programme de revendications a été rédigé et signé par presque toutes les sociétés des pays sus-mentionnes.

Ce programme sera présenté aux employeurs, le premier mai prochain et si une réponse satisfaisante n'est pas donnée, trois jours après, une grève générale sera ordonnée.

Des émissaires ont été envoyés aux Etats-Unis afin de tenter d'entraîner dans ce mouvement les employés des ports américains.

A sa dernière réunion générale, l'Union des tailleurs de pierre a fait l'élection de ses officiers. Voici les noms de ceux qui ont été élus :

Z. Gauthier, président ; A. Bernier, premier vice-président ; N. St Louis, 2ème vice-président ; F. Brisson, trésorier ; S. Latour, secrétaire des finances ; N. Forget, secrétaire-correspondant ; A. Gagnon, P. Cloutier et A. Laberge, délégués au Conseil Central des Métiers et du Travail ; M. Gauthier, E. Fortier, commissaires-ordonnateurs ; W. Bruneau, sergent d'armes.

Il a été proposé par François Brisson et résolu que cette société remercie les officiers sortant de charge pour les bons services qu'ils ont rendus à la société durant le temps qu'ils ont occupé leur poste de confiance.

Les adhérents de l'Union des tailleurs de pierre doivent se rappeler la clause suivante de la constitution :

Article 31.—Tout membre exempt de payer ses contributions mensuelles,n'est point pour cela exempt de la contribution imposée pour les décès ou autres contributions supplémentaires exigées par la société. Trente jours après que telle contribution aura été imposée, les adhérents qui ne l'auront point payée seront sujets à voir leurs noms retranchés de la liste des adhérents à la société.

A l'occasion des fêtes données à Paris, en l'honneur de l'empereur de Russie, les 6 et 7 octobre, plusieurs industriels ont donné congé à leurs employés durant ces deux jours. Le salaire de l'un de ces jours a été retenu sur la paie hebdomadaire et l'autre a été payé aux employés.

C'est un exemple à imiter.

Combien de fois force-t-on ici, au Canada, les ouvriers à perdre leur temps, sans qu'on songe à partager avec eux les pertes subies par la suspension du travail.

PROJETS A L'ETUDE

La société des Marchands détailleurs de nouveautés a eu son assemblée mensuelle, le 14 courant, au Monument National, sous la présidence de M. Jos. Armandin.

Après les affaires de routine, un comité a été formé pour organiser un souper aux huîtres, pour le mois prochain. Aux assemblées précédentes, le président avait invité les membres à suggérer les moyens les plus propres, pour inducer les marchands à faire partie de la société, qui a déjà rendu d'éminents services tant au commerce de Montréal qu'à toute la province.

Après discussion, M. Arthur Gagnon suggère : Qu'il soit établi un fonds de retraite, qui sera payé aux membres à un âge déterminé. Ce fonds de retraite sera accumulé par une contribution annuelle d'un montant qui sera déterminé, d'après le montant qu'il faudra payer, aux membres qui auront droit de prendre, leurs retraites et comme il est probable que la société sera plusieurs années sans payer de pension à ses membres, elle aura alors un capital suffisant pour suffire aux besoins.

Il ne faut pas perdre de vue que dans le commerce, il y en a bien peu qui réussissent à s'amasser une petite fortune pour leurs vieux jours. Il arrive souvent qu'un marchand aura travaillé pendant quinze,vingt et vingt-cinq ans, et se trouve sur le pavé : il est arrivé à soixante ans, et n'a plus rien ; d'autres sont obligés de se remettre commis, après quelques années de commerce seulement.

C'est dans le but de protéger ses membres, que la société veut établir ce fonds de retraite. Quand même un marchand aura été forcé de laisser les affaires, il aura toujours droit d'être membre de la société, pourvu qu'il paie ses contributions, ce qui lui assurera des bénéfices pour ses vieux jours. Du moment qu'il aura pris sa retraite, il n'aura plus rien à payer.

Tel est le projet qui est à l'étude : un comité a été formé pour l'étudier sur toutes ses faces, et il sera présenté à une prochaine assemblée.

A l'exemple des autres classes de la société, nous voyons que les marchands veulent se protéger entre eux, et nous souhaitons de tout coeur, que ce projet soit mené à bonne fin.

CHEZ MADAME HOUDE !

Faites réparer vos fourrures de toutes sortes chez cette célèbre modiste, Madame HOUDE, No 1588 rue Ste Catherine, qui excèle dans cet art comme dans les robes, manteaux et chapeaux.

C'est l'unique maison de ce genre dans toute la Puissance du Canada, où l'on peut avoir de tels avantages.

Spécialité : Fourrures sur commande. 294—S

LA LUTTE PRESIDENTIELLE

McKinley maintenant sûr de l'Illinois

ALTGELD PEUT CEPENDANT ETRE ELU GOUVERNEUR

Cleveland assuré de la défaite de Bryan

Mgr IRELAND CONDAMNE PAR LE VATICAN

A cause de sa lettre en faveur de McKinley

Boston, 16 — Une dépêche de Chicago dit : "L'Illinois est maintenant aussi sûr pour McKinley que New-York lui-même l'est. La seule incertitude de la lutte électorale réside dans l'élection du candidat au poste de gouverneur. Les républicains font un travail des plus actifs en faveur de M. J. R. Tanner .Même si les républicains donnaient une majorité de 50,000 voix au candidat à la présidence, le candidat de leur parti au poste de gouverneur pourrait être défait. Le gouverneur Altgeld ne perd aucune occasion de nuir à M. Bryan, dans le but de s'attirer des votes pour lui-même.

Altgeld sait parfaitement que Bryan est déjà battu, du moins, dans l'Illinois, c'est ce qui l'engage à travailler pour lui-même. Le comté de Cook, le plus important de l'Etat de l'Illinois, sera remporté par les républicains par au moins 100,000 voix de majorité, et cependant le candidat démocrate au poste de gouverneur, M. Altgeld, prétend qu'il sera élu dans ce comté par plus de 25,000, peut-être même 40,000 voix de majorité.

Les partisans de Bryan admettent que Chicago donnera 30,000 voix de majorité à McKinley. M. Butler, président du comité national populiste, admet que les démocrates seront défaits, du moins dans l'Illinois.

Ce qui fait la force de Altgeld, c'est l'influence dont il dispose parmi les ouvriers. Il se fait un curieux échange de promesses entre les républicains sincères à leur parti mais hostiles à leur candidat pour le poste de gouverneur, M. Tanner et les partisans de M. Altgeld. Les premiers s'engagent à voter pour celui-ci, à condition que les amis de Altgeld consentent à donner un nombre de votes équivalents à M. McKinley. Mais le plus curieux de l'affaire c'est que ces transactions se font ouvertement.

Altgeld ne s'occupe nullement de Bryan, même il semble que les organisateurs électoraux travaillent au succès de Bryan ne regardent pas d'un bon oeil les agissements de Altgeld. Il faut avouer qu'il y a de quoi.

Chicago, Ill., 16 — M. Payne, membre du comité républicain, dit que sur les 300,000 votes donnés le jour de l'élection, 200,000 seront pour McKinley.

Washington, 16 Un haut fonctionnaire du gouvernement a eu récemment une assez longue conversation avec le président Cleveland sur la campagne électorale. M. Cleveland est sûr de la victoire de M McKinley. Le président, a dit ce fonctionnaire, n'a aucun doute à ce sujet. Mais tous les amis de la bonne cause, les partisans de l'or, doivent se multiplier pour rendre la victoire encore plus éclatante. M. Cleveland, aussitôt le programme de la convention de Chicago publié, a prédit la défaite de Bryan. Sans doute, si l'élection de Palmer et de Buckner était possible, le président en serait enchanté ; mais les démocrates partisans de l'or, pas même les deux candidats à la présidence et à la vice-présidence, ne se font d'illusion sur la défaite qui les attend. M. Cleveland sera heureux de l'élection de McKinley.

Londres, 16 — Le "Daily News" publie aujourd'hui une dépêche de Rome, disant que le Vatican, bien que favorisant la candidature de M. McKinley, pour la présidence des Etats-Unis, n'approuve pas du tout la lettre récemment écrite et publiée dans les journaux, par l'archevêque Ireland, laquelle lettre appuie chaleureusement McKinley et condamne M. Bryan. Le Vatican est d'opinion que la religion et la politique devraient être complètement séparées aux Etats-Unis. On craint que cette lettre ne déplaise aux catholiques irlandais qui appuient M. Bryan dans l'est et le sud. La dépêche ajoute qu'il est probable que des instructions seront données à Mgr Martinelli relativement à l'altitude du clergé dans la campagne présidentielle.

Buffalo, N. Y., 16 — Les nombreux retraits d'argent faits récemment à la Bank of Commerce ont mis les directeurs de cette institution dans la nécessité de fermer les portes de la banque et de suspendre leurs opérations. Une enquête sera faite, et l'on croit qu'avant peu cette banque pourra reprendre ses affaires.

New-York, 16 — Voici le record de Bryan, jusqu'à ce jour, depuis le commencement de la campagne. Il a prononcé 352 discours ; parlé dans 288 villes, cités ou villages, parcouru 12,127 milles, prononcé dans ses discours, 494,000 mots. Depuis 1860, tous les candidats démocrates ensemble n'ont parcouru que 6,106 milles et n'ont prononcé en tout que 164 discours. Bryan, comme on le voit, les surpasse tous en activité et en vigueur.

Voici maintenant ce qu'il a fait dans une seule journée : Mardi, à 8 heures, a.m., il était à Duluth, et à 8 heures, p.m., mercredi, il arrivait à Marquette. Il avait dormi sept heures ; parlé pendant 4.05 heures, prononcé 13 discours, parcouru 380 milles et rencontré 285,000 personnes.

Marquette, Mich., 10 — M. Bryan a commencé ici sa campagne, à la conquête du Michigan. Il a d'abord visité les mines, à Iron Mountain, et a été reçu princièrement par le surintendant Hanna. Il doit rester quatre jours dans l'Etat, parcourir 853 milles et prononcer 55 discours. Il voyage dans un char privé, le "Idler", en compagnie de Mme Bryan et de M. J. W. Tomlenson, du comité national. Un fait qui donne lieu à quelque commentaire, c'est qu'il est toujours suivi par un détective de l'agence Pinkerton.

Environ 10,000 personnes ont rencontré M. Bryan à la gare ici, et l'ont escorté jusqu'au lieu de l'assemblée, où il a adressé la parole, à une foule énorme.

UN VOL DE $20,000

Les dangers des amis d'occasion

New-York, 16—Les rapports de la police mentionnent aujourd'hui un vol de $20,000.

La victime est un nommé John B. Norris, de Taunton, Mass., qui est arrivé à New-York, hier. Il voyageait seul, ayant pour tout bagages un sac dont il prenait le plus grand soin et dont il ne se séparait jamais. Pendant le trajet en bateau, de Fall-River à New-York, il plaça précieusement son sac de voyage près de son oreiller,avant de s'endormir, dans le but évident de ne pas être volé ; M. Norris ignorait que, probablement, depuis son départ de Taunton, il avait été suivi et surveillé et que, s'il n'avait pris tant soin de son précieux sac, il l'aurait "perdu" bien avant d'arriver à New-York. Le sac contenait $20,000, et le voyageur n'était pas sans une vague inquiétude que suffisait à lui inspirer le fait qu'il portait une fortune dans sa main, et qu'il allait à New-York. En route, il avait lié connaissance avec deux hommes bien mis, qui avaient causé avec lui des industries du Massachusetts, sujet sur lequel ils paraissaient bien renseignés.

A New-York, M. Norris et ses deux amis se promenèrent au hasard et M. Norris ne se rappelle que confusément le chemin qu'ils ont suivi.

Quand il revint à lui, M. Norris constata la disparition de ses $20,000 et il avertit la police à qui il donna le signalement des deux voleurs. Le bureau des détectives et la police de la rue Charles vont s'efforcer de retrouver leurs traces. Les limiers ne doutent pas que les individus ont suivi M. Norris depuis son départ de Fall-River, et ils espèrent les capturer.

CONCOURS DE LABOUR A ST-PAUL L'ERMITE

Mercredi dernier, a eu lieu à Saint-Paul l'Ermite un grand concours de labour pour le comté de l'Assomption, en présence de l'hon. Beaubien, ministre de l'agriculture, de M. Gauthier, député fédéral du comté, de M. Marion, député local, de plusieurs membres du clergé et d'une foule considérable de citoyens venus de toutes les parties du comté.

La journée a été particulièrement heureuse pour que le concours eut un plein succès. La température était admirable, et, de 11 heures à 5 heures, les nombreux concurrents ont donné la preuve de leur savoir-faire. Le concours s'est fait sur la terre de M. Delphis Turenne, à quelques arpents de l'église.

Lorsque tous les concurrents eurent tracé leur sillon, on se réunit au milieu du champ et une adresse fut présentée au ministre. MM. Beaubien, Marion et Leblanc adressèrent ensuite la parole.

Après une visite à M. le curé Huot, qui était retenu chez lui par la maladie, un banquet a été servi dans la salle Archambault.

Les toasts à l'honorable commissaire de l'agriculture, à nos Parlements, au clergé, aux écoles d'agriculture, aux laboureurs concurrents, au président et aux directeurs de la société d'agriculture de l'Assomption, valurent à la centaines de convives réunis autour des plantureuses tables, de jolis et surtout pratiques discours des honorables MM. Beaubien et Leblanc, de M. Marion, M. P. P., de MM. Jobin, Richard, Marsan, M. Chartier, un jeune homme de distinction, trouva de bien jolies choses à mettre sur le compte des dames en répondant à leur santé.

La fête ne se termina qu'à minuit, mais, auparavant, on a eu soin de proclamer les vainqueurs du tournoi agricol.

Ce sont : Pour la classe No 1, les vieux : MM. Maxime Dubois, Lachenaie, 1er prix ; 2e, Philéas Deschamps, St-Paul l'Ermite ; 3e, Jos. Brisebois, de l'école d'agriculture de l'Assomption; 4e, Odilon Archambault, St-Paul l'Ermite ; 5e, A. Brisebois, Lachenaie ; 6e, Avila Poirras, l'Epiphanie ; 7e, Albert Thyfault, Repentigny ; 8e, Delphis Turenne, St-Paul l'Ermite.

Dans la 2e classe, jeunes gens de 15 à 20 ans, les lauréats furent MM. Eucharisie Cantin, 16 ans, Lachenaie, 1er prix.—Ce jeune homme prenait, l'an dernier, le premier prix dans la classe de 15 ans et au-dessous. — Jos. Brisebois, fils de Maxime, Lachenaie, 2e prix ; 3e, Aristide Payette, St-Paul l'Ermite ; 4e, Jos. Brouillette, l'Assomption ; 5e, O. Forest, de l'école d'agriculture de l'Assomption ; 6e, Fernand Bleau, l'Assomption.

Dans la troisième classe, enfants de 15 ans et au-dessous : 1er prix, Nicolas Cantin, 13 ans, Lachenaie, frère du premier lauréat de la classe précédente. Deuxième prix, Marcel Melançon, de l'école d'agriculture de l'Assomption ; 3e, Herménégilde Thouin, de Repentigny.

Cette proclamation solennelle des concurrents heureux, accompagnée de la récompense acquise à chacun d'eux, fut le digne couronnement de l'une des plus belles fêtes agricoles auxquelles, de l'aveu de tous les étrangers présents, il leur a jamais été donné d'assister.

LES VETERANS

A l'assemblée des vétérans qui ont combattu les hordes féniennes en 1866 et 1870, hier soir, il a été décidé de former une association permanente qui devra commémorer ces événements historiques.

L'assemblée a eu lieu à la salle d'Exercice, dans l'une des salles adjacentes que le colonel McArthur avait gracieusement mise à la disposition des vétérans qui étaient en très grand nombre.

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants, 25 cts la bouteille. 247—1 M v—n

SUIVEZ LA MODE NOUVELLE

Le chapeau le plus élégant de la saison est sans contredit le "Sans Gêne". Demandez à le voir chez Mme H. Poitras, 1989 rue Notre-Dame. 278—n

N'ATTENDEZ PAS

Sans attendre que le mal ait fait des progrès et soit plus difficile à combattre, guérissez toutes les affections de la poitrine, des bronches, des poumons et de la gorge avec le BAUME RHUMAL. 25 cts la bouteille. Partout. 294—2q—h

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

De la Cité de Montréal

Etablie en 1859. — Réserve, $105,000

Réduction des taux de 40 p. c.

Risques de la 2e semaine d'octobre 1896.	$167,622.00
Primes aux taux ordinaires	1,863.33
Primes chargées par cette Compagnie.	1,118.00
Réduction.	745.33
Réduction depuis le 1er avril 1891.	$112,218.60

LE SPORT

SHAMROCK vs NATIONAL

Les Shamrocks ont été à la pratique tous les jours depuis lundi dernier, et, contrairement à leur habitude, ils seront encore sur leur terrain, cet après-midi pour s'entraîner. Ils attachent une grande importance à la partie de demain et ils n'ont rien négligé pour s'assurer de la victoire.

On calcule qu'il y aura demain, sur le terrain du National, au delà de huit mille personnes. Ceux qui désirent s'assurer d'un bon siège de vont donc se rendre de bonne heure. Les portes seront ouvertes à deux heures précises, et la partie commencera à trois heures.

Les membres des deux associations sont priés de se rappeler que les cartes d'admission sont retranchées pour demain, de sorte que tout le monde devra payer son entrée.

ECHECS

Malgré la trêve qui doit exister tous les jeudis entre les maîtres de l'échiquier, réunis à Buda Pesth, certains d'entr'eux se sont livrés un combat singulier avec le résultat suivant :

Au 10de coup d'un Gambit de la Reine décliné, Tarrasch et Noa ont déclaré partie nulle.

Au 64e coup d'un Fianchetto du Roi, Noa et Albin ont déclaré partie nulle.

Au 85e coup d'un Ruy Lopez, Walbrodt et Charousek ont déclaré partie nulle.

Position des joueurs :

Joueurs	Gag.	Perd.	Perc.
Albin.	4	3	.571
Chorusek.	5	3	.625
Janowski	4	3	.571
Marco	3	4	.428
Marozcy	3½	3½	.500
Noa.	1	6½	.187
Pilsbury	5½	2½	.687
Popiel	1	7	.125
Schlecter	3	4	.428
Tarrasch.	2½	4½	.357
Tschigorine	5	2	.714
Walbrodt.	4	3	.571
Winawer	6	2	.750

FOOTBALL

Le collège d'Ottawa, s'il veut décrocher le championnat a devant lui une tâche aussi rude que des travaux d'Hercule. Après avoir vaincu ses adversaires sur le champ de bataille il lui faut recommencer la lutte sur un nouveau terrain où la langue joue le rôle plus actif. Messieurs du Ottawa, au lieu d'accepter leur défaite comme des hommes, veulent implorer l'aide du Grand Conseil. Le collège les a battus, disent-ils, avec le concours d'un professionnel qu'ils n'osent même pas nommer. Par leurs insinuations gratuites de moyen est habile, car une accusation directe leur coûterait $25) ils ont laissé entendre que Lafleur était le point de mire. Le collège attend tous ses calomniateurs de pied ferme. Il ira même devant le tribunal suprême de l'association athlétique d'amateurs canadiens pour faire respecter ses droits. Au besoin, il pourra peut-être porter la guerre dans le camp ennemi. A tout événement, Lafleur jouera selon toutes les probabilités pendant plusieurs saisons à venir.

Sans s'arrêter à ce contre-temps, les collégiens ont eu leur première pratique depuis la boucherie de samedi où ont partitpé les Ottawas, les purs. Ils ont fait preuve de leur ancienne habileté à un degré qui est de bon augure.

JEUX ATHLETIQUES

Aujourd'hui, grand tournoi athlétique au terrain du McGill. Les concurrents, très nombreux, promettent de rendre la lutte intéressante. Les numéros accolés à chaque nom sont ceux qu'ils doivent porter dans la lutte. Suit la liste :

Faculté de Médecine—1, T. J. Curran ; 2, H. M. Robertson ; 3, R. A. Kerr ; 4, E. S. Hardin ; 5, C. J. Sparrow ; 6, J. G. McDougall ; 7, H. L. Kirby ; 8, J. A. Lamb ; 9, P. H. McLennan ; 10, F. W. Harvey ; 11, J. W. Blackett ; 12, W. W. Lynch ; 13, D. A. Whitton ; 14, D. A. Myrs ; 15, H. Pittis ; 16, H. Galbraith ; 17, P. Walker ; 18, C. W. McKinnon , 19, F. C. Casselman ; 20, J. W. Woodley ; 21, F. Nickison ; 22, W. H. Sutherland ; 23, L. G. Cameron ; 24, W. B. McDiarmid ; 25, P. F. Duffy ; 26, W. Turner ; 27, E. Gibson ; 28, J. Todd ; 29, Austin Irvine.

Science—30, W. T. Chamberlain ; 31, R. H. Balfour ; 32, H. B. Burnham ; 33, J. M. Turnbull ; 34, H. Archibald ; 35, E. H. McLea ; 36, E. G. Willard ; 37, G. M. Hillany ; 38, (2) V. Ainley ; 39, Charles Sheffield ; 40 J. S Whyte ; 41, H. A. Coussirat ; 42, E. M. Archibald ; 43, W. A. Moore ; 44, K. Molson ; 45, C. R. Morgan ; 46, N. McLeod ; 47, R. B. Van Horne ; 48, J. W. Fraser ; 49, J. D. Reeves ; 50, L. O. Howard ; 51, —. McEnnis ; 52, R. Glasco ; 53, D. T. Maclaren ; 54, F. W. Callaway ; 55, J. A. Dargavel.

Arts—56, R. Dalgleish ; 57, A. H. Baker ; 58, —. Halpenny ; 59, F. G. Ainley ; 60, W. G. Brown ; 61, J. H. Cleghorn ; 62, D. M. Coburn ; 63, J. O. Dixon ; 64, H. J. Dubois ; 65, J. T. Stewart ; 66, H. R. Stephensin ; 67, J. J. Walker.

Loi—68, Henri Baby.

Les jeunes athlètes des différentes écoles de Montréal ont donné un grand tournoi athlétique. Le résultat a été toute une révélation pour leurs aînés, ces vétérans de longues et glorieuses campagnes. L'administration était parfaite. Les concurrents étaient à leur poste à l'heure dite, prêts à se faire une lutte loyale sans prostêt ou grands discours à effet oratoire pour en imposer aux juges. Chose indispensable et qui manque parfois d'une manière lamentable le "starter" était un homme sûr si toutefois son pistolet de l'était pas.

Encouragés par cette perfection de détails les jeunes athlètes ont fait merveille. Ils ont fait preuve d'une force et d'une adresse qui donnent les plus belles espérances pour l'avenir du pays. Pour peu que Ward, Gomery et Warden et autres se livrent à une pratique consciencieuse, Montréal pourra figurer avec avantage en lutte avec le monde entier.

George W. Orton, champion canadien, supérieur à ce que l'Amérique a produit de mieux pour les longues distances, a un jeune frère qui promet de reléguer ses prouesses dans l'ombre. Ce jeune athlète à peine âgé de 16 ans, a gagné le titre d'athlète champion junior dans un grand tournoi athlétique où il a touché le but sept fois premier.

Ses faits d'armes les plus brillants, dans cette journée mémorable sont :100 verges en 10 4-5 secondes, ¼ de mille en deçà de 55 secondes et 42 pieds 8½ pouces dans le hop-step and jump. Ces faits promettent beaucoup. Le jeune Orton réside à Toronto avec sa famille. Il se propose d'aller rejoindre son frère aîné à l'Université de Pennsylvanie.

LES DAMES

PROBLEME DE DAMES FRANCAIS No 8

Composé par M. A. Maudre, France

Noirs—14 pièces

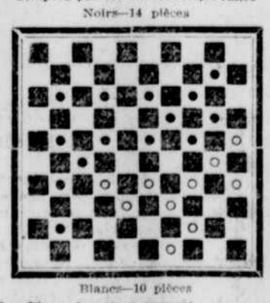

Blancs—10 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

PROBLEME DE DAMES CANADIEN No 353

Composé par M. F. Black, Saginaw, Mich.

Noirs—21 pièces

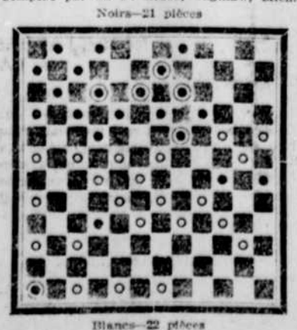

Blancs—22 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME FRANCAIS No 7

Blancs	Noirs
42 à 37	41 à 23
45 à 43	27 à 18
33 à 29	23 à 34
50 à 44	40 à 47
39 à 33	47 à 29
30 à 29	19 à 30
25 à 3	15 à 24
3 à 6 gagnent.	

SOLUTION DU PROBLEME CANADIEN No 352

Blancs	Noirs
44 à 37	31 à 44
45 à 26	34 à 23
32 à 25	30 à 34
43 à 37	31 à 44
57 à 50	44 à 57
69 à 62	57 à 68
46 à 40	68 à 29
47 à 40	29 à 47
52 à 2 gagnent.	

Solutions justes par MM. E. H. Croteau, Ware, Mass., 6 et 351 ; J. B. Diétrich, Holyoke, Mass., 6 ; A. P. de Morasse, 6 et 351 ; L. E. Paquette, Haverhill, Mass., 351 ; A. Archambault, St Hyacinthe, 6 et 351 ; L. Paradis, Montréal, 6 et 351 ; P. Duplessis, Williamsville, 6, 7, 351 et 352 ; J. P. Cousineau, Ottawa, 7 et 351 ; Ed. Gauthier, Ottawa, 7 et 352 ; Octave Jalbert, Verner, Ont., 351 ; L. Lafleur, J. Ménard, E. Beauregard, Fitchburg, 6 et 351 ; Louis Paradis, Montréal, 7 ; Théophile Sagala, St-Hyacinthe, 352 ; A. P. Lacroix, Montréal, 352.

FATAL ACCIDENT

Deux hommes brûlés vifs sous les débris d'un wagon

Savannah, Ge., 16 — Le train de voyageurs portant le No 35, venant du nord, et devant arriver ici à 4.30 heures a.m., et le train No 36, parti d'ici mardi soir à 11.25 heures, sur le chemin de fer Florida Central et Peninsular, sont venus en collision, mercredi matin, à Swansea, à 120 milles d'ici.

Les deux locomotives ont été entièrement détruites. Le wagon contenant les bagages et le courrier, sur le train No 35, a été renversé ; le préposé aux bagages Lines, et Thomas, le préposé à la malle, se sont trouvés embarrassés dans les débris et ne pouvant se dégager, ils ont été brûlés à mort. Aucun des voyageurs n'a été blessé sérieusement, mais plusieurs ont reçu des contusions. La collision est due à la faute d'un conducteur, qui a mal exécuté un ordre.

EMEU E SANGLANTE

Kingston, Jamaïque, 16 — Une dépêche de Georgetown, Guyanne Anglaise, dit que des bagarres ont eu lieu à Demerara parmi les écoliers.

Les chefs des émeutiers ont été arrêtés, et pendant que la police les conduisait en prison, elle a été attaquée par la populace et s'est vue obligée de tirer sur les assaillants. Trois émeutiers furent tués et plusieurs autres blessés. L'émeute est le résultat d'une grève produite par une réduction de salaires.

CHŒUR DE ST-LOUIS DE FRANCE

Le choeur de St Louis de France, toujours sous la haute direction de M. Chs. Labelle, a procédé, mercredi soir, 14 octobre, à l'élection de ses officiers pour l'année 1896-97, avec le résultat suivant :

Président honoraire, Rév. M. LaRocque ; président actif, M. Philias Lapierre ; 1er vice-président, M. J. O. Couture ; 2e vice-président, M. J. Valeur ; secrétaire-archiviste, M. J. Boutin ; bibliothécaires, L. Trudeau, R. Labelle ; membres du comité , MM. A. Labelle, L. Labrie, H. Viau, E. Giguère, C. Labelle, A. Brossard, J. Laflamme ; assistant directeur, M. H. A. Cholette.

FEMMES BANDITS

Elles dévalisent un homme en pleine rue

Chicago, 16 — Le colonel Henry Spielman, de New-York, riche marchand et clubman bien connu, a été dévalisé par deux femmes, à 8.30 heures, avant-hier soir, au moment où il sortait du club "Union League". Les assaillantes du colonel lui ont enlevé sa montre en or et $20 en argent. L'une des femmes, poursuivie par sa victime, lança la montre sur la place de la Douane, afin de ne pas être prise ayant en sa possession l'objet volé.

Le colonel avait, dans l'une de ses poches un livre contenant plusieurs centaines de dollars, mais les voleuses prirent la fuite avant de s'en être emparés ; au moment du vol, il y avait plusieurs personnes qui passaient dans le voisinage.

Deux femmes ont été arrêtées sous le soupçon d'être les auteurs de ce vol.

TROIS " POLICEMEN " TUES

Columbus, Ge., 16—Vers 2.30 heures hier après-midi, un cordonnier du nom de J. A. White et son fils, Henry White, ont tué deux policemen et en ont mortellement blessé un autre. La cause de ce crime est que les deux hommes avaient l'ordre de comparaître aujourd'hui devant le recorder, sous une légère accusation.

LA MALADIE DE CŒUR SOULAGEE EN 30 MINUTES

La Cure du Dr Agnew, pour le Cœur, donne un soulagement parfait, dans tous les cas de Maladie de Cœur organique ou sympathique, et opère promptement une guérison. C'est un Remède sans égal, pour la Palpitation, la Courte Haleine, les spasmes de Suffocation, Douleur au côté gauche, et tous les symptômes d'un Cœur malade — Une dose vous convaincra — En vente chez B. E. McGALE, 2123, rue Notre-Dame, LAVIOLETTE & NELSON, 1605, rue Notre-Dame. v-n-w

ESPAGNE ET CUBA

L'Espagne abandonnerait la lutte le 1er Mars

New-York, 16—Selon une dépêche de Cadix, Espagne, au "Herald", un officier supérieur de l'armée espagnole aurait dit : "Si l'Espagne n'a pas réprimé l'insurrection cubaine le 1er mars prochain, le gouvernement abandonnera la lutte et renoncera à l'île".

Cette appréciation de la situation définit clairement la politique du gouvernement espagnol et tend à démontrer qu'il masse ses troupes à Cuba dans le but de faire un suprême effort pour annihiler les troupes cubaines.

CELERI COMPOSE DE MANLEY POUR LES NERFS

Le Roi des Remèdes

Cette inappréciable préparation diffère sur tout de toutes les autres que le jour diffère de la nuit. Elle est basée sur la glycérine au lieu de l'alcool. Elle guérit quand tous les autres remèdes font défaut. Elle est sans égale dans tous les cas de sang pauvre et aqueux, de dyspepsie, d'indigestion, de perte d'appétit, de constipation, de foie en désordre, de maladies des nerfs, de névralgie, de battement de coeur, de sensations de fatigue et d'épuisement et de système débile. Prix $1.00, chez tous les pharmaciens.

Le "Cough Chaser" guérit les toux et les rhumes. 10c, chez tous les pharmaciens.

En vente à Montréal chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et à la pharmacie de l'Hôtel Balmoral. (1)

PATENTES

Obtenues promptement. Marques de commerce enregistrées. Nous garantissons de réussir ou de remettre l'argent payé pour nos services. Spécialité : Demandes rejetées entre les mains d'autres agents. Ecrivez-nous pour informations. Téléphone Bell 2358.

BARION & LABERGE, Experts, 269-n 185 rue St-Jacques, Montréal

CONGRESS EN DONGOLA

Nous venons de recevoir un assortiment complet de Congress en Dongola pour messieurs, molles, légères et durables. C'est la chaussure par excellence pour porter dans les claques. Trois qualités, trois prix, trois largeurs, $1.50, $2.00, $2.75. Ligne spéciale de ces Chaussures, une verge de large, pour ceux qui ont des cors et des oignons aux pieds. $2.75 la paire.

Just. VANIER

127 ST-LAURENT, près Lagauchetière

J'ai Amené . . . .

Toute la Famille

Nous entendons souvent dire cela par le père de trois ou quatre garçons qui l'accompagnent ici pour avoir des Habillements ou Reefers de petits garçons. Il ne faut pas s'en étonner, car nous avons des vêtements qui s'ajustent bien, de très bonne qualité et à bas prix. En fait de vêtements pour hommes, nous les avons dans toutes les qualités, très bonnes, moyennes et bonnes aux prix les plus bas. Nos références sont le public. Nous avons des bons Pardessus d'hiver pour hommes à bon marché. Nous offrons maintenant un assortiment choisi de vêtements pour hommes, petits garçons et enfants, qui ne peuvent manquer de plaire et d'être appréciés à première vue. La qualité, le prix, la façon, la durabilité, sont les "4" choses essentielles que vous trouverez chez nous, et vous devriez les trouver dans chaque article que vous achetez n'importe où. Vous les obtenez de nous. Nous faisons la "PECHE" à la clientèle avec "L'APPAT" des bas prix.

Pardessus pour Hommes

600 pardessus en nap, pesants, devant simple, splendidement faits, bien doublés, bien taillés, bien garnis et de bonne longueur, pour hommes, valant $10.00, pour.	$5.00
400 pardessus en melton, devants simples ou croisés, doublés en tweed tout laine, taillés dans les derniers goûts, chic et à la mode, pour hommes, valant $12 pour.	$7.50
375 beaux pardessus en beaver tout laine,devants simples ou croisés, bleu ou noir, les plus nouveaux, pour hommes, valant $15, pour. .	$10.00
268 très beaux pardessus en beaver tout laine, faits par tailleurs, très bien garnis, ce qu'il y a de plus nouveau pour cet hiver, pour hommes, bonne valeur à $18, pour.	$12.00
377 Ulsters en frise doublés en tweed tout laine, pour hommes, ils se vendaient rapidement l'année dernière à $10.00, nous les vendons maintenant à.	$6.50

Habillements pour Hommes

500 Habillements en tweed pesant, devants simples ou croisés, pour hommes, ne peuvent être surpassés au prix auquel nous les vendons	$5.00
450 Habillements en tweed pesant, devants simples ou croisés, de qualité supérieure, pour hommes	$7.50
425 Habillements en serge écossaise tout laine, belles garnitures, ajustement parfait, chic et à la mode, pour hommes.	$8.50
375 Habillments en tweed extra pesant tout laine, pour hommes, égaux à tous ceux faits par tailleur.	$10.00
365 Habillements en très beau tweed anglais, meilleurs que tous ceux offerts en vente par n'importe quel drapier de détail, au Canada. Prix.	$12.00

Pantalons pour Hommes

216 paires de Pantalons en tweed tout laine, pour hommes.	$1.50
268 paires de Pantalons, en tweed rayé arrêtes de hareng, pour hommes.	$1.25
278 paires de Pantalons, en très beau tweed anglais, tout laine, pour hommes.	$2.00
196 paires de Pantalons, en très beau rayé anglais, pour hommes, les plus jolis pantalons, pour le prix, à Montréal.	$2.50

Pour petits Garçons et Enfants

460 habillements, 3 morceaux, en tweed rayé, très chic, et très chauds.	$3.00
277 habillements de serge, 3 morceaux, très chic, bien taillés, des derniers goûts.	$4.00
391 habillements de serge, 2

DANS LES REGIONS ARCTIQUES

Terribles aventures d'un matelot

Les souffrances qu'il a endurées

Halifax, 16 — Le steamer "Poria," à son prochain voyage de St Jean, Terreneuve, à New-York, emmènera un homme qui raconte une intéressante histoire sur les aventures qu'il a eu pendant quatre ans, dans les régions arctiques. Son nom est J. Jansen, et il est natif de Copenhague. Il est arrivé à St Jean sur le steamer "Hope", qui est venu du Groenland, il y a une couple de semaines, et a débarqué à Sydney l'équipage du lieutenant Peary.

En 1892, Jansen partit de New-London, Conn., avec le capitaine Clisby, pour aller chercher des os de baleines, des fourrures et de l'ivoire, dans le nord. Ils employèrent trente Esquimaux, les nourrissant et les fournissant de munitions et recevant en échange, tous les os, les fourrures, etc., qu'ils obtenaient. Vers le premier janvier, un Américain qui demeurait à quelques vingt milles de là, se trouvant malade, envoya chercher le capitaine Clisby.

Jansen, accompagné d'un Esquimau se rendit chez le malade, le mit en sûreté et partit pour retourner. Envoyant l'Esquimau en avant pour chercher du secours, Jansen partit sur la glace, mais un fort vent, venant du rivage, le poussa vers la mer et pendant six jours et cinq nuits, il fut exposé au terrible froid des régions actiques. Il avait les pieds gelés, cependant ne désespérant jamais, il tâchait d'arriver au rivage. C'était la lutte pour la vie, mais comme il était vigoureux, il parvint à se rendre à la station plutôt mort que vif.

Pendant quatre mois, il dut demeurer couché. Il devint nécessaire de lui amputer tous les orteils et le talon droit. Le capitaine Clisby fit l'opération, au moyen d'un rasoir et d'une scie fabriquée avec une roue d'horloge.

Ils étaient les seuls hommes blancs sur la côte. L'établissement le plus rapproché était la station écossaise, à 200 milles, au détroit de Cumberland. L'an dernier, un malheur laissa Jansen seul. Le capitaine Clisby désirait retourner en Amérique, et il partit pour la station écossaise, afin de s'embarquer sur un steamer. Pendant qu'il était là accompagné du Dr Parker, de M. Hall et de quatre Esquimaux, il alla à la pêche au saumon, mais au retour, une tempête s'éleva dans le détroit : un coup de mer balaya le pont de l'embarcation et tout le monde, à l'exception du capitaine, fut précipité à la mer. Celui-ci essaya de sauver la vie de ses compagnons, mais le mât du bateau se brisa, tomba sur lui et lui brisa le cou. Son cadavre fut retrouvé 7 jours après. Le capitaine était âgé de 39 ans et célibataire. Jansen crut alors qu'il ferait bien de retourner aux Etats-Unis. Il rapporte une tonne d'os de baleine, mais laisse là-bas une grande quantité d'ivoire et d'autres marchandises.

AMNISTIE

En commémoration de la visite du Tsar en France

Paris, 16—En commémoration de la visite du tsar en France, le président Faure va amnistier 402 prisonniers, qui sont en Algérie et en différents établissements pénitenciers de France.

—Dans un article de l'"Intransigeant", M. Henri Rochefort dit que le tsar avait l'intention de prononcer les mots "alliance franco-russe," dans son discours, à Châlons, mais que M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, l'a prié de ne pas le faire, de crainte que la foule ne se mette à parcourir les rues de Paris en criant . "A Berlin !"

COURRIER DE TORONTO

Funérailles à bon marché — Une action de $60,000 — Le commerce entre le Canada et l'Angleterre.

Toronto, 16 — John A. Barron, C. R., de Lindsay, dont le nom a été mentionné au sujet de la nomination du député ministre de la justice, dit qu'il n'est pas allé à Ottawa pour voir ce que le gouvernement avait l'intention de faire à ce sujet, et qu'autant qu'il sache, il n'y a aucune vérité dans la rumeur selon laquelle il serait nommé à ce poste.

—Les membres de l'église St Luke se sont mis à la tête d'un mouvement qui peut révolutionner les affaires des entrepreneurs de pompes funèbres de Toronto. C'est un mouvement en faveur des funérailles à bon marché. Les entrepreneurs de pompes funèbres, d'après les règlements de la société, ne seront pas entièrement supprimés, mais leurs profits, seront grandement diminués. Cette société est la première de ce genre, au Canada, mais elle est connue en Angleterre. D'après les règlements, chaque section nomme un comité chargé de faire faire les funérailles. Dès qu'un membre meurt, ses amis avertissent simplement le comité, et celui-ci procure un cercueil spécial et un corbillard spécial. En aucun cas, le total des dépenses ne peut dépasser $25.

—Une action au montant de $60,000, au sujet de limites à bois, attend en ce moment la décision du juge Ferguson. L'action a été intentée par William J. Sheppard, gérant de la "Georgian Bay Lumber Company", demeurant à Waubaushene, et Wm Irwin, de Peterboro, contre John H. Johnson, gérant de la "Peninsular Savings Bank", de Détroit ; A. A. Parker, gérant de la "Détroit River Savings Bank", et Edward E. Harvey, de Détroit. Les demandeurs ont obtenu un permis d'exploiter les terrains boisés qui sont dans le district de la rivière Rainy. Le défendeur Hervey prétend être le possesseur de ces terrains, et a fait valoir les droits des deux banques mentionnées plus haut. Les demandeurs poursuivent pour $60,000, somme due sur ces terrains, ou pour qu'on leur rende les limites. M. B. B. Osler, C. R., est l'avocat des demandeurs, et M. S. H. Blake, C. R., celui des défendeurs.

—Une dépêche de Londres dit : "Les exportations du Canada en Angleterre pour le mois finissant le 30 septembre, s'élèvent à 338,117 louis. Pour la même période, l'an dernier, elles s'élevaient à 329,709 louis. Pour les neuf mois de l'année 1895, elles se montent à 2,779,957 louis, et pour une période semblable, cette année, à 2,649,036 louis. Les importations pour le mois ont été de 1,751,631 louis, et pour septembre 1895, 1,809,706 louis. Pour les neuf mois de l'an dernier, elles ont été de 7,361,344 louis, et cette année de 8,864,430 louis.

UN PONT SUR L'OTTAWA

La municipalité de Hawkesbury votera un bonus

Hakesbury, Ont., 16—Il paraît que le projet de construire un pont sur l'Outaouais, à Hawkesbury, intéresse vivement cette ville. M. H. J. Cloran, qui fait partie du conseil de la municipalité, dit que le but de cette entreprise est de relier le chemin de fer du "Great Northern", qui aura son terminus à Grenville, avec celui du Parry Sound, du côté sud de la rivière, au moyen d'un pont dont le coût sera approximativement de $360,000. MM. Scott et Chateauvert, M. P. P., directeurs du "Great Northern", ont assisté à la séance du conseil d'Hawkesbury, hier, et ils ont demandé un bonus de la municipalité pour la construction de ce pont. Le conseil s'est emparé de la question et a décidé de soumettre au peuple, en temps opportun, une mesure à l'effet d'accorder $100,000 pour cette entreprise. M. Cloran croit que, quoique les taxes soient déjà lourdes, le bonus sera voté par les citoyens qui comptent retirer de grands avantages de la réunion des deux chemins de fer en cette ville. Les promoteurs de l'entreprise assurent que le pont, qui aura plus d'un mille de longueur, sera construit dans le plus bref délai. Pour ne pas gêner la navigation, il sera posé à 40 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Les citoyens d'Hawkesbury espèrent encore que leur ville obtiendra, avant qu'il soit longtemps, un siège épiscopal. On dit que lorsque l'archidiocèse d'Ottawa sera divisé, comme il est question de le faire, les comtés de Prescott, d'Argenteuil et de Labelle formeront un nouveau diocèse dont l'évêque aura sa résidence à Hawkesbury, où se construit actuellement une magnifique église valant $30,000.

REUNION D'ARCHEVEQUES

Ils nommeront le successeur de Mgr Keane

Washington, 16 — La prochaine assemblée du clergé catholique, à Washington, aura une grande importance. Non seulement les directeurs de l'Université catholique doivent s'assembler ici le 21 courant, mais les archevêques qui dirigent les forces militantes de l'Eglise, ont décidé de changer leur lieu de réunion, qui était la Nouvelle-Orléans et de se réunir ici après l'assemblée du 21.

Ces deux corps sont entièrement distincts, car sur les treize archevêques, six seulement ont droit de vote au bureau de l'Université. Ce sont le cardinal Gibbons, qui est en même temps archevêque du diocèse de Baltimore ; les archevêques Williams, de Boston ; Corrigan, de New-York ; Ryan, de Philadelphie ; Ireland, de St Paul, et Chapelle, de Santa Fé. Ils ont une place au bureau parce qu'ils sont membres de la charte. Les autres archevêques sont membres conseillers du bureau, mais n'ont pas droit de vote.

Ce dernier détail est important, en vue du vote pour choisir un successeur à l'évêque Keane, comme recteur de l'Université. Sept évêques ont aussi droit de vote au bureau, ce sont : Spalding, de Peoria ; Marty, de St Cloud ; Maes, de Covington ; Foley, de Détroit ; Horstman, de Cleveland, et Keane, ancien recteur de l'Université. L'évêque Spalding est en Europe et ne sera pas présent, et on ne croit pas que l'évêque Keane soit de retour pour l'assemblée. Il y a trois membres laïques : MM. Wigyaman, de Washington ; Jenkins, de Baltimore, et Banigan, de Providence, mais ils n'ont pas droit de vote pour le choix d'un recteur, car ce choix, par un ordre spécial du pape, est entièrement du ressort des prêtres. Comme on le voit cela fait douze membres votants.

Jusqu'ici, il n'y a que des conjectures quant au successeur de l'évêque Keane, car on s'attend à ce que chaque candidat en vue et le propose. Tant que membre du bureau vienne ici ayant qu'ils ne seront pas réunis, il est impossible de connaître l'opinion générale.

NN. SS. Martinelli, le nonce papal, et Sbaretti, son assistant, sont partis d'ici hier pour New-York, afin de rencontrer le cardinal Satolli, avant son départ pour Rome. L'archevêque Ireland est aussi parti pour New-York, dans la même intention. Le Dr Rooker, secrétaire du cardinal, part aujourd'hui.

—Vous ne seriez jamais malade si vous preniez du Hop Bitters à temps. —Un qui s'y connaît. q h

CONSOMPTIF CONDAMNE PAR LA MEDECINE

A la portée de tous

Il y aurait un énorme volume à faire avec les guérisons miraculeuses opérées par le "Vin Morin à la Créosote de Hêtre".

Contentons-nous de citer un trait d'autant plus remarquable qu'il est attesté par un médecin.

Le Dr C. A. Lapierre, de Minneapolis, Minn., écrivait dès 1896, dans les journaux le récit d'une guérison étonnante : Un consomptif qu'il avait condamné, avait recouvré la santé, grâce à quelques bouteilles de "Vin Morin à la Créosote de Hêtre", administré en dernière ressource.

Après de pareilles expériences, pas une seule personne souffrant de la poitrine ne devrait hésiter à essayer ce vin merveilleux qui a déjà sauvé tant d'existences.

Demandez à votre pharmacien, le "Vin Morin à la Créosote de Hêtre".

PORTRAIT AU CRAYON
COUPON DE "LA PRESSE"
No. 3 16 Octobre 1896.

LES INSTITUTEURS PROTESTANTS

Leur convention annuelle

Statistiques intéressantes

La convention annuelle des instituteurs protestants de la province de Québec a eu lieu hier, à l'école normale McGill, sous la présidence de l'inspecteur H. J. Hewton. La séance de la matinée a été consacrée à la réception des rapports des divers comités, et la nomination des officiers pour l'année. Puis il a été question de retrancher la pension de retraite aux professeurs qui demeurent en dehors de la province, ainsi qu'à ceux de bénéficiaires qui se marient, parce que, dit-on, le fait de convoler, indique suffisamment que le sujet est encore apte à travailler et à remplir les devoirs de son état. D'après les rapports soumis, les dépenses annuelles excèdent de $5,000 à $6,000 le revenu à l'heure qu'il est. Le déficit, en 1895-96 a été de $6,623. Le total des personnes qui retirent leur pension est de 425 dont 86 hommes et 328 femmes. Diverses lectures ont été faites, dans lesquelles on a signalé diverses lacunes dans les maisons d'éducation. La ventilation manque dans quelques-unes, elles n'offrent que des dangers sous le rapport sanitaire, les commissaires devraient les visiter annuellement pour connaître les besoins qu'il y a. Les instituteurs devraient avoir une bibliothèque à leur disposition. L'on devrait avoir des conférences d'éducation et cela souvent, etc.

Le maire Smith qui était présent à la réunion d'hier soir, au cours de ses remarques, a donné des statistiques intéressantes. Il a dit qu'il y avait dans la province de Québec, 5,890 écoles, dont 5,196 écoles élémentaires, 533 écoles modèles, 157 académies, 4 institutions de sourds-muets ; 5,950 professeurs, dont 5,022 femmes et 928 hommes. Sur ce nombre, 665 seulement ont des certificats d'écoles normales et 5,285 n'en ont pas. Le nombre des élèves des écoles a augmenté de 238 en 1895. Sur un total de 286,008 élèves, une moyenne de 229,859 fréquente les écoles. Les salaires des instituteurs dans la province, sont une disgrâce ; et y en a, paraît-il, 5,294 qui reçoivent à peu près $200 par année.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 16 octobre 1896

Les ventes sont rares encore cette semaine ; et l'on n'y trouve que peu de transactions intéressantes. En fait de propriétés bâties, il n'y a que quelques blocs de logements dans Ste-Marie ; des maisons en ruine, pour reconstruire, dans le quartier St Laurent ; un atelier de construction de ponts métalliques, à Hochelaga, et une résidence à Outremont, dont les prix de vente dépassent $4,000.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants : —

Rue Fullum, quartier Ste Marie, 50c le pied.

Rue Ontario, quartier St Louis, 66½c le pied.

Rue Chambord, quartier St Jean-Baptiste, 12c le pied.

Rue Notre-Dame, quartier Hochelaga., 51c le pied.

Avenue LaSalle, Maisonneuve, 33 1-3c le pied.

Rue St-Louis, Montréal-Annexe, 44½c le pied.

Avenue Montréal, Monreal Junction, 11c le pied.

Les lisières de terrains vendus sur l'Avenue Greene sont dans des circonstances exceptionnelles.

Voici les totaux des prix de vente par quartier :

Quartier Ste Marie . . .	$ 21,042.50
Quartier St Jacques . . .	2,000.00
Quartier St Louis	3,648.80
Quartier St Laurent . . .	7,250.00
Quartier St Antoine . .	4,250.00
Quartier Ste Anne	1,300.00
Quartier St Jean-Bts . .	1,400.00
Quartier Hochelaga . . .	7,096.08
Maisonneuve	700.00
Montréal Annexe	7,000.00
St Henri	2,760.95
Westmount	859.94
	$59,308.27
Semaine précédente . . .	70,483.15
Ventes antérieures . . .	$4,546,328.83
Depuis le 1er janv. 1896	$4,676,120.25

Sem. corr. 1895	$ 45,237.89
Sem. corr. 1894	190,926.88
Sem. corr. 1893	214,896.78
Sem. corr. 1892	115,096.25
Sem. corr. 1891	178,182.17
Sem. corr. 1890	124,444.86
Sem. corr. 1889	186,014.12
Sem. corr. 1888	161,335.00
A la même date 1895...	4,692,151.34
A la même date 1894...	6,531,759.41
A la même date 1893...	8,068,116.02
A la même date 1892...	10,899,038.52
A la même date 1891...	9,891,992.12
A la même date 1890...	8,160,400.00
A la même date 1889...	6,895,633.28
A la même date 1888...	6,009,971.53

Les placements sur hypothèques ont été assez nombreux cette semaine, "et les taux" faciles. Une hypothèque de $181,000 qui figure dans notre relevé est composé de montants dus à différentes banques, institutions, entrepreneurs et fournisseurs, par une succession qui a fait bâtir un orphelinat, des blocs de maisons, etc.

On a prêté $32,500 à 5 p.c. en quatre prêts de $1,400, $6,000, $10,000 et $15,000 respectivement, et $16,150 à 5½ p.c. en cinq prêts de $1,200, $3,600 (2), $3,750 et $4,000. Les autres prêts portent à 6, 6½ on 7 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts	$ 19,850
Assurances.	5,000
Autres corporations. . . .	181,060
Successions	16,900
Particuliers.	62,538
	$285,348
Semaine précédente. . . .	85,454
Semaines antérieures . .	5,323,503
Depuis le 1er janv 1896. .	$5,694,305

Semaine correspondante 1895..	35,877
Semaine correspondante 1894..	86,707
Semaine correspondante 1893..	83,831
Semaine correspondante 1892..	156,343
Semaine correspondante 1891..	117,781
Semaine correspondante 1890..	107,226
Semaine correspondante 1889..	144,941
Semaine correspondante 1888..	65,242
A la même date 1895.....	9,967,580
A la même date 1894.....	4,890,726
A la même date 1893.....	6,626,703
A la même date 1892.....	6,377,769
A la même date 1891.....	5,272,964
A la même date 1890.....	4,030,090
A la même date 1889.....	3,883,233
A la même date 1888.....	3,375,803

Les Cigares de Couleurs Pales
Stonewall Jackson RIBBON TRADE MARK
SONT EXCEPTIONNELLEMENT DOUX
Et de la MEME FINE QUALITE
que les Couleurs Foncées de cette Fameuse Marque

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 5 au 10 octobre 1896

BUREAU DE MONTREAL-EST

Quartier Ste-Marie

Avenue Papineau, Nos 132 et 134, et rue Josaphat Nos 2 et 4, maisons en bois et brique, lot 638-14, terrain irrégulier, de 2,092 pieds en superficie. Joseph Jobin à Patrick John Burn, $4,350.—42380.

Rue Fullum (en arrière), lot 1473-24, terrain de 284.9 en front, 285.2 en arrière x 123 d'un côté et 120.6 dans l'autre, vacant. Bastien et Valiquette à The Laing Packing and Provision Co., $12,092.50—42402.

Avenue de Lorimier, Nos 258 et 260 et rue Lafontaine Nos 159 et 161, maison en bois et brique, lot 504-1, terrain 25.5 x 100. Jean Oliva Sarrazin à Henri Gagnon, $4,600—42408.

Quartier St-Jacques

Rue Jacques-Cartier, No 76, maison en bois et brique, lot 253, terrain 32.6 x 47.6. Ovide Moreau à Emélius Picard, $2,000—42396.

Quartier St-Louis

Rue St-Hippolyte, Nos 13 et 15, maison en brique. Le 1-6 indivis de 860-7 et 8, terrain irrégulier de 2,290 pieds en superficie. Geo. J. Bury à Reginald H. Buchanan, $350.—42390.

Rue Cadieux, Nos 612, maison en bois et brique, lot 951. Terrain 21 x profondeur irrégulière, superficie 1,166 pieds. Napoléon Prévost à Albert Vagel, $1,600—42398.

Rue Ontario, lot 740-19, terrain irrégulier, vacant, contenant 2,552 pieds en superficie. Paul G. Martineau à Wilfrid J. Wilson, $1,698.80.—42410.

Quartier St-Laurent

Rue Sherbrooke, Nos 732 et 734, maison en pierre et brique, partie sud-ouest de 199, terrain 46.8 en front, 54 en arrière x 117 d'un côté et 104 de l'autre. La succession Wm. Dow à Achille Dumont, $7,250—42391.

BUREAU DE MONTREAL-OUEST

Quartier St-Antoine

Rue City Councillors Nos 30½ et 31½, maison à 2 étages, en brique, lot 1185, terrain 55 x 78. Mme veuve Wm. H. Alford à Thomas Conroy, $4,250—128793.

Quartier Ste Anne

Rue Ottawa, Nos 201 à 207, maison en bois, partie de 1351, terrain 53 x 92. Le shérif de Montréal à Michael Clark. $1,300. — 128787.

HOCHELAGA

Quartier St Jean-Baptiste

Avenue Laval, Nos 437 et 439, maison en brique, lot 15-1029. Terrain 20 x 75. Alfred T. Brosseau à Chas James Morris, $1,000. — 63771.

Rue Chambord, lots 6-155 et 156, terrains 24 x 70 chacun, vacants. Adolphe Duperreault à Réal Cloutier, $400. — 63778.

Quartier Hochelaga

Rue Notre-Dame, partie de 148-48 et 49. Terrain, 26 x 120, vacant. La succession Paul Biferi à Jean Bte Vinet, $1,590. — 63751.

Rue Seaver, Nos 42 et 50, maison en brique, ateliers en bois, etc, lot 137, terrain 140 x 89. La faillite Antoine Rousseau à Charlotte Williams, épouse de Antoine Rousseau, $5,506.08. — 63775.

MAISONNEUVE

Avenue La Salle, partie de 9-38, terrain 20 x 105, vacant. Jos. N. Arsenault à Télesphore Lescadre. $700. — 63731.

Avenues La Salle et Letourneux, etc, lots 8-196 à 211 ; 383, 314 à 320, terrains 25 x 100 chacun, vacants. La banque du Peuple à l'honorable Louis O. Loranger, prix : bonne et valable considération. — 63800.

MONTRAL ANNEXE

Rue St Louis, lots 11-194 et 195, terrains de 28 x 80 chacun, vacants. Mme Albert E. Lewis à Gilbert Pierre, $2,000. — 63812.

Rue Mance, maison en brique, partie sud-est de 12-10-27, terrain 20 x 100. John Murison à A. A. Barnard, $3,000. — 63318.

ST HENRI

Avenue Greene, partie de 385-24, terrain 60 x 40, vacant. Alexander Walker à Damase Baignet, $144.30. — 63727.

Avenue Greene, partie de 385-24 et 25, terrain de 23 x 24, vacant. Damase Baignet à Alexander Walker, $403.65 — 63728.

Rue St Jacques, coin Ste Marguerite, maison, etc., partie sud-est de 1581, terrain 24.9 x 9.10 d'un côté et 7.5 de l'autre. Arsène Pickering à la cité de St Henri, $2,213. — 63754.

WESMOUNT

Rue Hallowell, maison en brique, etc, partie nord-ouest de 941-301, terrain, 16.8 x 98 d'un côté et 99 de l'autre. Calixte Chouinard à Ferdinand Tremblay, $859.94 et hypothèque. — 63798.

MONTREAL JUNCTION

Avenue Montréal, lot 140-520 et 521, terrains 50 x 110 chacun, vacants. John J. Cook à Stephen Clifford Orton, $1,174. — 63725.

Berlin, 16 — On annonce qu'un convoi de chemin de fer de la ligne Soar-Eiffel, contenant un grand nombre de conscrits, a déraillé, et que 50 personnes ont été tuées. Il y aurait aussi un grand nombre de blessés.

Etes-Vous..... Maigres ?

Regardez autour de vous ? Voyez vous-même. Quels sont ceux qui souffrent le plus d'insomnie, de nervosité, de dyspepsie nerveuse, de névralgie, de découragement, de faiblesse générale ? Quels sont ceux qui sont toujours sur le bord de la prostration nerveuse ? Pour ceux qui sont maigres, l'opium, le chloral, les bromures, les poudres, contre le mal de tête, ne font qu'empirer les choses.

Le fer et les amers sont les seuls stimulants. Pour vous guérir et vous guérir d'une manière permanente, il vous faut une nourriture qui fasse engraisser. Il vous faut du sang nouveau et riche et un bon tonique pour les nerfs.

Vous trouvez tout cela dans l'Emulsion d'Huile de Foie de Morue avec Hypophosphites de Scott. Ce remède nourrit les tissus, enrichit le sang et fortifie les nerfs.

En vente chez tous les pharmaciens, à 50c et $1.00.

SCOTT & BROWN, Belleville.
(1)

Le VIN NUTRITIF De JACKSON
Avec l'Huile de Foie de Morue
Est Agréable au Goût.
Stimule l'Appétit.
Est Facile à Digérer
— ET —
DONNE DE MEILLEURS RESULTATS QUE L'HUILE PURE
232—n

Chemises de Toilette Blanches à Une Piastre de
... TOOKE

Coupe améliorée la plus nouvelle, ajustement parfait, bonne marchandise, bien faites et paraissant aussi bien que les meilleures.

R. J. TOOKE,
1553 rue Ste-Catherine Est.
177 rue St-Jacques.
2387 rue Ste-Catherine Ouest.

Il faut y Mettre le Doigt

Les incrédules ne datent pas d'hier, et pour qu'ils croient, il faut qu'ils y mettent le doigt. Que les pères de famille qui achètent de vingt à trente paires de chaussures par année, viennent en acheter une paire chez moi. Mes prix certainement leur conviendront. Qu'ils fassent cimenter une semelle seulement, et alors ils pourront juger de la grande différence qu'il y a entre une semelle cimentée et une semelle non cimentée. Ça en vaut la peine pour eux.

Alfred Desmarais,
1821 RUE STE-CATHERINE, et
248 RUE ST-LAURENT.

L'Endroit
Où vous devez aller pour acheter des GILETS dignes de confiance, élégants et à la mode, en Seal, en Mouton de Perse, en Mouton Gris ou en Chat Sauvage, AUX PRIX LES PLUS BAS
— EST CHEZ —
Nelson
1864 Rue Notre-Dame
Les commandes par la poste sont promptement exécutées.
294—2

Une Combinaison Qui a du Bons Sens

Elle est beaucoup appréciée par les personnes qui veulent avoir le confort en même temps que le bon goût dans leurs vêtements. La CRAVENETTE est élégante et de bon goût, cependant elle est complètement à l'épreuve de la poussière—elle est légère, élastique et poreuse, tout en étant complètement à l'épreupe des averses. Fashionable pour la rue, serviable pour la campagne et à l'épreuve de la pluie. Pesanteurs moyennes pour le printemps, légères pour l'été.

En six nuances, bleu marin, myrte, brun, gris, castor et noir.

Cravanette
La Marchandise Sèche pour le Temps Humide

ON DEVRAIT ACHETER
Ce qu'il y a de Mieux d'abord . . .

Pour commencer nos ventes de VETEMENTS D'HIVER, et pour les faire promptement, nous offrons trois grandes occasions d'épargner de l'argent, tout en achetant des habillements et pardessus. Ce sont les trois plus belles productions de notre digne confection. Les tailleurs ne pourraient pas acheter de plus belles marchandises, ni confectionner de plus beaux vêtements qui coûteraient beaucoup plus cher. Les marchands de vêtements ne pourraient mettre dans leur stock d'aussi beaux vêtements et les vendre au même prix auquel—nous, les faiseurs—les offrons— Ils représentent le triomphe de la fabrique de vêtements tout faits dans les derniers goûts.

NOTRE HABILLEMENT SPECIAL ...EN SERGE... $7.50

Pas un habillement en serge ordinaire — mais de la meilleure serge pesante, tout laine, forte (unie), fini de serge anglaise bleue ou noire. Avec du drap commun on peut faire un habillement qui paraît bien, mais défiez-vous de la première grosse tempête. Les habillements mal faits ne peuvent pas être réparés. Nous achetons d'abord du bon drap, ensuite, nous taillons et faisons nos habillements avec le plus grand soin. Nous avions l'habitude de vendre ces mêmes habillements à $12. Nous sommes certains que vous ne pouvez pas trouver une aussi bonne valeur ailleurs pour $7.50.

NOTRE PARDESSUS SPECIAL ...EN MELTON... $10.00

Nous pourrions l'appeler avec raison notre pardessus 'Common Sense.' Nous avons confectionné cette ligne de Pardessus à des prix populaires pour répondre aux demandes des hommes d'affaires qui veulent avoir des Pardessus d'hiver bien faits, qui paraissent bien et durent longtemps. Le Melton est complètement tout laine, chaud et durable, en couleurs bleue et noire. Ces Pardessus sont avec devants croisés, taillés longs avec dos gracieux et coutures fortes rapportées. Les manches sont finies avec belles manchettes de fantaisie et les Pardessus sont doublés de forte doublure de laine. Nous les faisons pour les vendre à $13.50, mais pour les vendre promptement, nous les offrons à $10.00.

NOTRE PARDESSUS EN BEAVER A LA MODE

Fait de la meilleure qualité de beaver anglais tout laine en blanc ou noir. Devant croisé, dos d'un seul morceau, long, manchettes de fantaisie, coutures rapportées. Doublure—La meilleure doublure tout laine, avec soie de la ceinture en montant et dans les manches le rendant facile à mettre ; collet large en velours de soie.

$15.00

NE PEUT ETRE MIEUX FAIT POUR $25.00

Un grand nombre de gens qui portent des habillements tout faits croient qu'il leur faut un pardessus dispendieux fait sur commande. Cette ligne est faite pour les acheteurs qui critiquent toujours. La marchandise, la main-d'œuvre et la belle apparence du pardessus sont tels qu'on ne peut en acheter un semblable ailleurs à moins de payer $25.

BLUMENTHAL
Angle des rues CRAIG et BLEURY,
1447 RUE STE-CATHERINE

NAL DISPONIBLE -

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . . $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire . . . $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
10 OCTOBRE 1896

Lundi	*50,766*
Mardi	*50,812*
Mercredi	*50,824*
Jeudi	*50,840*
Vendredi	*50,964*
Samedi	*58,946*
Total	*313,152*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

10 OCTOBRE 1896,

52,192

MONTRÉAL, 16 OCTOBRE 1896

BOODLAGES ELECTRIQUES ET SOUTERRAINS

Deux accusations bien nettes, bien définies, ont été portées, pendant ces dernières semaines, contre le conseil de Ville.

L'une, la première en date, formulée par l'échevin Préfontaine, est la plus grave des deux, quoique portant sur un simple péché d'omission.

L'autre, plus directe, a été lancée par le "Star", contre ses concitoyens, les échevins anglais.

Bien que provenant de sources différentes et visant des affaires distinctes, ces deux accusations se rapportent réellement, en tant que boodlage, à une seule et même opération.

Dans l'affaire des conduits de la compagnie de téléphone Bell, l'échevin Préfontaine a déclaré en plein conseil que la compagnie n'aurait pas été dérangée si elle avait voulu débourser $25,000 et dans l'affaire des conduits de la "Standard Light and Power Co," le "Star" affirme que la "conduite" des échevins a été guidée par un boodlage colossal, plus ou moins en perspective.

Un simple résumé de l'historique de ces deux affaires établira leur connection et l'état d'âme de la majorité du conseil de ville.

La compagnie Bell ayant obtenu l'autorisation de poser des conduits souterrains sur un parcours parfaitement délimité se permit d'étendre, d'allonger ce parcours au vu et au su du comité des chemins, dont la tolérance en cette affaire frise la culpabilité ou l'incapacité.

On batailla, au conseil, sans grands résultats, jusqu'au jour où la "Standard Light and Power Co"—à laquelle on avait appliqué le système mis en force par les comités depuis le jour où celui du "Next Meeting" fut tué au conseil—annonça qu'elle se passerait de toute autorisation et poserait ses conduits sous les rues de Montréals, en vertu des pouvoirs que lui conférait sa charte.

Les échevins qui, jusque là, avaient fermé les yeux sur les travaux illégaux de la compagnie Bell, virent le danger et procédèrent immédiatement contre cette compagnie, afin de pouvoir procéder sans délai contre la "Standard."

La raison de cette exécution rapide et sommaire est facile à discerner. La compagnie Bell ne gênait prsonne en mettant ses fils sous terre, alors que la "Standard," en pénétrant dans la ville et en fournissant l'électricité à bas prix, tant pour l'éclairage que pour le chauffage et la force motrice, menaçait les intérêts de toutes les compagnies électriques fonctionnant actuellement.

De là l'opposition qui lui a été faite et les procès qui lui ont été intentés.

Pour légitimer ses votes, la majorité du conseil a prétendu qu'elle voulait savoir si c'était à la ville ou au district de Québec qu'appartenaient les rues de Montréal.

Cette question est vieille de plusieurs années, "La Presse" l'a soulevée depuis longtemps et a demandé au conseil de ville de porter devant les tribunaux les votes du parlement de Québec disposant des fonds et des rues de Montréal sans le consentement et contre les intérêts des citoyens.

Mais le conseil de ville faisait la sourde oreille et se mettait au service, d'aucuns disent à la solde, des heureuses compagnies possédant des pouvoirs analogues à ceux que possède la "Standard Light and Power Co."

Quand la ville passa le fameux contrat avec Coates, les échevins qui le votèrent se cachèrent justement derrière la charte provinciale qui donnait à Coates le pouvoir de poser ses conduites dans les rues de la ville.

Quand le contrat avec la "Royale" fut voté, les échevins, en des discours pompeux, justifièrent leurs votes en montrant que par ce contrat la "Royale" renonçait au pouvoir qu'elle tenait du parlement de poser des poteaux dans nos rues.

Jusqu'à ce jour, le conseil n'avait jamais cru à la possibilité de faire reconnaître ses droits exclusifs à la propriété de nos rues et il est étrange de constater son changement d'opinion juste au moment où une compagnie ouvre nos rues pour fournir aux citoyens de l'électricité à bas prix.

La révolte du conseil contre le parlement a le tort de se manifester à une période où elle ne peut que nuire aux intérêts des citoyens, alors que le conseil s'est plié aux fantaisies du Parlement de Québec, tant qu'elles ont été favorables aux intérêts des compagnies amies du conseil et des expropriations bénéficiables à certains spéculateurs.

Aujourd'hui, cette révolte dûe à la pression des compagnies d'électricité ou de leurs actionnaires ou même à celle d'un groupe de spéculateurs désireux de faire la hausse ou la baisse sur certaines valeurs, n'a convaincu personne et a, au contraire, donné plus de force aux accusations formulées par l'échevin Préfontaine et par le "Star".

Que vont faire les échevins qui se savent purs dans cette affaire ? Vont-ils accepter l'injure sans dire mot ? Vont-ils se laisser traiter de corrompus par l'échevin Préfontaine et de voleurs par le "Star", sans souffler mot ?

La parole est aux échevins qui n'ont rien à se reprocher.

LE PORT DE MONTREAL

Les discours prononcés, avant-hier, au banquet donné à bord du nouveau "levrier" de l'Océan, le Canada, ont réveillé, dans l'esprit des marchands et des industriels de Montréal, une foule de sentiments, qui dormaient depuis quelques mois, hypnotisés par l'agitation politique.

Le port de Montréal, sa dette, ses charges, le plan No 6, les docks d'Hochelaga, le creusage du chenal du lac St Pierre, l'élargissement et le creusage des canaux du St Laurent, le pont d'Hochelaga et celui de St Lambert, une foule, enfin, de puestions qui ont passionné les esprits à la Halle au Blé, à la bourse, au Board of Trade, à la Chambre de Commerce, et que les préoccupations politiques avaient fait momentanément oublier, reprennent toute leur actualité.

Le gouvernement de M. Laurier, s'exprimant par la bouche de son chef, a promis de s'occuper du port de Montréal, qui est l'entrepôt obligé de tout le commerce de l'ouest canadien, et qui peut devenir l'entrepôt de tout le commerce du nord-ouest américain. Il ne faut pour cela que deux conditions principales : qu'il soit accessible aux grands vapeurs qui sillonnent l'Atlantique, et que les charges imposées à la marine marchande qui le fréquente, soient aussi réduites que possible. Pour le moment, c'est ce qui presse le plus. On peut bien avouer que ses quais actuels et son outillage sont amplement suffisants pour son trafic maritime. Lorsqu'ils seront devenus insuffisants, par le développement que doit prendre le trafic de la voie du St Laurent, il sera temps de songer à les augmenter. Dans l'état actuel des choses, il vaut mieux consacrer nos ressources à combler les vides qui existent le long des quais, que de les employer à faire d'autres quais et à creuser d'autres bassins, tant à l'est qu'à l'ouest.

Donc, ce qui presse le plus, ce par quoi il faut commencer, c'est d'améliorer les approches du port, à l'ouest comme à l'est, et de rendre le trafic de notre port, sinon absolument gratuit, du moins aussi peu coûteux que possible, pour la marine marchande. Creuser le chenal entre Montréal et Québec, creuser les canaux du St Laurent, et faire de Montréal un port libre ; voilà la partie la plus intéressante, la plus actuelle, la plus pressante du programme.

Le Canada a mis $80,000,000 dans ses canaux, $200,000,000 dans ses chemins de fer ; ces énormes dépenses ont fait de notre pays un pays commerçant, agricole, industriel ; pour tirer parti de nos ressources, pour faire rendre à nos chemins de fer et à nos canaux la plus grande somme possible d'utilité publique, il faut encore dépenser dix à douze millions et mettre à la charge du gouvernement la dette du hâvre de Montréal.

Les paroles tombées avant-hier de la bouche des ministres nous font espérer que la réalisation de ces conditions n'est pas une impossibilité.

LES PAQUEBOTS RAPIDES

Les renseignements qui suivent sont extraits d'un mémoire qui a été lu, le mois dernier, à une réunion de la "British Association par l'ingénieur Arthur J. Maginnis, mémoire qui traitait des services maritimes postaux de l'Atlantique nord et ne considérait que les lignes transatlantiques anglaises. Celles-ci ne possèdent actuellement que six paquebots à grande vitesse, depuis que les paquebots à 20 noeuds "City of Paris" et "City of New-York" ont été vendus à l'American Line. Ces six paquebots sont l' "Umbria", l' "Etruria", le "Campania" et le "Lucania", de la Compagnie Cunard, le "Teutonic" et le "Majestic", de la White Star Line.

Les prix d'achat et les frais d'exploitation de ces puissants paquebots sont si élevés et les bénéfices si minimes, même dans les bonnes circonstances, que toute concurrence serait ruineuse pour la compagnie de navigation qui voudrait s'y risquer. C'est pourquoi on tend de plus en plus à n'avoir que des paquebots à passagers, pour lesquels le transport des marchandises est tout à fait secondaire (à cause du peu d'espace qui leur est réservé), ou bien d'énormes vapeurs de charge avec des emménagements pour un nombre limité de passagers, vapeurs ayant des machines à triple ou à quadruple expansion capables de leur imprimer une vitesse de 12 noeuds avec une consommation de charbon relativement minime. On a reconnu que pour réaliser et soutenir de grandes vitesses, les paquebots affectés au service postal de l'Océan Atlantique nord doivent avoir des dimensions plus grandes et un poids de coque en raison directe avec la vitesse, de façon à pouvoir contenir la puissance motrice nécessaire.

Déjà, en 1880, M. Maginnis avait prouvé qu'en brûlant une livre de combustible un vapeur de charge pouvait transporter un poids net payant de 1 tonne 05 à la distance de 10 milles pendant une heure ; en 1890, on arrivait à 1 tonne 93 avec les mêmes conditions, et, en 1896, on atteignait environ 2 tonnes.

Pour les paquebots rapides, cet ingénieur a dû chercher une autre base, parce que la question du transport des marchandises n'est que secondaire pour eux, et il a établi sa comparaison de la façon suivante. En 1883, le paquebot "Oregon", — 12,500 tonnes de déplacement, — filait 19 noeuds en brûlant 12 tonnes et demie de charbon par heure ; les paquebots "Umbria" et "Etruiria" construits peu après et déplaçant 13,300 tonnes, filaient 19 noeuds et demi avec 13 tonnes et demie par heure, ce que l'on peut considérer comme le plus beau rendement obtenu avec les machines compound et les navires à une seule hélice.

Trois ans plus tard, en 1888, le paquebot à deux hélices "City of New-York" —aujourd'hui le "New-York", de l'American Line — entra en ligne. Avec un déplacement de 17,270 tonnes et 20 noeuds de vitesse, sa consommation est de 12 tonnes par heure. Peu après, le paquebot à deux hélices "Teutonic", — 16,740 tonnes de déplacement, — donna à peu près la même vitesse avec la même consommation. A première vue, cela ne représente pas une grande amélioration, mais il faut se rappeler que pour faire filer un noeud de plus, au-dessus de 18 noeuds, il faut une augmentation de puissance considérable. En 1893, les paquebots "Campania" et "Lucania" — 21,000 tonnes de déplacement respectif — filaient 21 noeuds et demi en brûlant 20 tonnes de charbon par heure.

Si donc, pour établir une comparaison, on estime à 25 o/o l'économie réalisée par la triple expansion, les résultats ci-dessus doivent être modifiés pour les paquebots à machines compound et l'on arrive aux données suivantes : 9 tonnes 4 pour "l'Oregon" (12,500 tonnes de déplacement et 19 noeuds de vitesse) ; 10 tonnes 1 pour "l'Umbria" (13,300 tonnes et 19 noeuds et demi) ; 12 tonnes pour le "Teutonic" (16,740 tonnes et 20 noeuds) ; 20 tonnes pour le "Campania" (21,000 tonnes de déplacement et 21 noeuds et demi de vitesse).

On voit donc que la consommation de charbon a augmenté de 700 kilos par heures pour passer de 19 à 19 noeuds ½, de 2,600 kilos pour passer le 19½ à 20 noeuds et de 10,600 kilos pour passer de 19 à 21 noeuds ½. Comme les dimensions proportionnées des coques sont à peu près les mêmes sous le rapport de la proportion de la longueur à la largeur (9,2 pour "l'Oregon" ; 8,74 pour "l'Etruria" ; 9,4 pour le "Teutonic" et 9,2 pour le "Campania"). On peut obtenir que ces coques nécessitent à peu près la même puissance pour obtenir des vitesses égales (augmentées naturellement par l'accroissement des dimensions). Si l'on admet une consommation de charbon (par cheval indiqué) d'une livre 3 dixièmes par heure, on trouve que l'augmentation de puissance exigée, pour passer de 19 à 19 noeuds 5, sera de 1,200 chevaux, tandis qu'elle atteindra 4,480 pour passer de 19 à 20 et 18,264 chevaux pour passer de 19 à 21 noeuds et demi, c'est-à-dire plus du double, ce qui est actuellement confirmé par la pratique.

A PROPOS D'AGRICULTURE

Une expérience intéressante — Quelques mots sur l'utilité du mouton — Une réforme nécessaire — Le second prix— Un conseil — Quand faut-il tailler les arbres toujours verts ?

A l'une des fermes expérimentales américaines, l'on a fait dernièrement une expérience intéressante qui pourra servir en temps et lieu aux cultivateurs possesseurs de terres légères. Pour ces terres, il vaut mieux y mettre moins de fumier et en mettre plus souvent ; c'est ce que prouve d'ailleurs à l'évidence l'expérience en question.

L'on prit un certain nombre de boîtes en fer vulcanisé de seize pouces de profondeur et toutes de la même dimension ; l'on remplit ces boîtes de sable et on les enfouit dans le sol. Dans l'une de ces boîtes, l'on mélangea avec tout le sable une certaine quantité d'engrais chimique, dans une autre boîte, l'on mélangea l'engrais qu'avec la moitié du sable seulement, de la surface à huit pouces de profondeur ; dans une autre boîte, l'on mélangea seulement l'engrais à une profondeur de quatre pouces ; dans une autre boîte l'on ne mit pas d'engrais du tout. Toutes ces boîtes furent ensemencées en avoine de la même qualité et en même temps. L'on obtint au temps de la récolte les résultats suivants : la boîte qui n'avait reçu aucun engrais produisit dix onces d'avoine ; celle dont l'engrais avait été mélangé avec tout le sable produisit 47½ onces d'avoine. Celle dont le sol avait été fertilisé à huit pouces de profondeur produisit 52 onces d'avoine et enfin, celle dont le sol avait été engraissé à quatre pouces de profondeur produisit 60 onces d'avoine.

La conclusion est facile à tirer, surtout pour le cultivateur dont la ferme est sablonneuse. En cherchant à engraisser parfaitement et profondément sa pièce de terre, il perd une grande quantité de fumier. Il lui est plus avantageux d'y répandre que juste le fumier nécessaire pour faire croître avec avantage la récolte qu'il veut avoir, le surplus d'engrais est la plupart du temps perdu. C'est pourquoi la règle à suivre dans ce cas est, comme nous le disions plus haut, de mettre moins de fumier à la fois et d'engraisser plus souvent.

* * *

Il y a un proverbe italien qui dit: " Le mouton est la meilleure voiture à fumier que puisse trouver le cultivateur." Ce proverbe est joliment vrai, si l'on considère que le fumier de mouton comparé au fumier des autres animaux domestiques est de beaucoup plus riche. Il est prouvé que 36 livres de fumier de mouton valent autant que 100 livres de fumier ordinaire de la ferme ; le fumier de mouton est beaucoup plus riche en azote que celui du cheval, de la vache, etc., il contient presqu'autant d'azote et est plus riche en phosphate que le guano ou le fumier de volaille. C'est pourquoi les Anglais comprennent bien la chose, et, par leur méthode de faire pâturer leurs moutons, ils engraissent parfaitement leurs fermes.

Le monton n'a-t-il que cet avantage de donner un fumier très riche ?—Non pas, il possède plusieurs autres avantages qui doivent le mettre aux yeux du cultivateur au premier rang des animaux domestiques qu'il élève sur sa ferme. Voyons un peu ces avantages :

Le mouton est le plus grand destructeur de mauvaises herbes que l'on puisse trouver. Il est prouvé par des expériences dignes de foi que le mouton mange 140 espèces d'herbages, de plantes que tout autre animal domestique dédaigne. Le mouton coupe l'herbe trop ras, dit-on quelque fois, mais on oublie de dire qu'en agissant ainsi, il détruit une foule de mauvaises herbes qui sont de véritables fléaux pour le cultivateur. Comme le mouton digère parfaitement sa nourriture, il ne répand pas sur la terre où il pâture, une quantité de mauvaises graines comme le fait ordinairement l'autre bétail. Un troupeau de moutons se conduit bien mieux qu'un troupeau de vaches, où il y a toujours danger ; un coup de corne est si vite donné.

Tous ces avantages et bien d'autres encore que le cultivateur retire de la laine, de la viande, de la peau de cet animal domestique si utile, le rendent indispensable sur la ferme et tout cultivateur qui néglige d'élever des moutons a bien tort suivant nous.

Cet animal demande si peu de soins et donne tant de profit ; ce qu'il demande surtout c'est un bon abri pour se mettre à couvert des pluies froides de l'automne et de la neige en hiver, car le mouton craint surtout l'humidité qui lui est fatale. A part la nourriture, le mouton doit avoir toujours accès à une eau pure et fraîche et au sel qu'on peut lui donner sous la forme de sel en pierre.

* * *

Le professeur Long, une autorité anglaise, en fait de produits laitiers, dit que le beurre ne peut se vendre à plus bas prix qu'il se vend aujourd'hui. Il conseille aux cultivateurs pour faire face à ces prix si minimes, de cultiver les plantes racines, les légumineuses, surtout le trèfle. Ces plantes, dit-il, coûtent peu généralement si l'on considère la grande quantité de nourriture qu'elles donnent et la fertilité qu'elles laissent au terrain où elles ont poussé ; elles font rendre beaucoup de lait aux vaches et procurent aux cultivateurs le seul moyen de ne pas trop souffrir de la dépression des prix sur les produits laitiers.

En d'autres termes, ce monsieur dit aux cultivateurs de chercher par tous les moyens à diminuer le coût de la production du lait ; il faut absolument en venir là, si l'on veut que l'industrie laitière soit payante.

C'est ce que nous prêchons depuis bien longtemps.

* * *

Un bon cultivateur nous disait l'autre jour que la meilleure affaire qui lui soit arrivée depuis qu'il prend part aux expositions agricoles, ça été d'avoir un deuxième prix pour ses vaches laitières. Depuis ce temps,dit-il, j'ai réfléchi, regardé, examiné ; je me suis instruit par cette expérience. Depuis ce temps, j'ai presque toujours eu des premiers prix, car j'ai amélioré la race de mes vaches laitières en conséquence.

C'est un exemple que pourraient suivre plusieurs cultivateurs de notre connaissance.

Personne ne peut dire qu'il est assez instruit ; l'on apprend à tout âge et le cultivateur qui se pénètrera fortement de cette vérité sera celui qui réussira.

* * *

Le fourrage ne sera pas cher, suivant toute apparence, le grain non plus; mais est-ce là une raison pour le cultivateur de garder des animaux de qualité inférieure ? Pas du tout. Il nous semble que plus que jamais, il doive se débarrasser à tout prix et le plus tôt possible, des pensionnaires ou mieux des voleurs qu'il garde sur sa ferme. La nourriture coûte peu, il est vrai, mais aussi les profits sont bien maigres; il est bien à propos de ne pas les diminuer encore en gardant dans ses étables des membres inutiles.

* * *

A quelle époque de l'année doit-on tailler les arbres toujours verts comme pins, sapins, etc ?

Un horticulteur de mérite répond à cette question en ces termes :

"L'époque la plus favorable de tailler ces arbres est au printemps, en mai généralement: durant l'été, il ne faut point les tailler et encore moins l'automne, où l'arbre a besoin de toutes ses forces pour résister à l'hiver qui s'avance.

* * *

Le professeur Henry, de la ferme expérimentale de l'Etat du Wisconsin, trouve que les choux ont plus de valeur nutritive pour engraisser les porcs surtout au commencement de l'engraissement que les patates et les navets.

Ce qui s'est passé à Constantinople est aujourd'hui bien connu et compris grâce aux correspondances privées.

Il n'est guère douteux, surtout d'après les renseignements publiés par le gouvernement anglais, que les Arméniens aient trempé, en Arménie, dans des conspirations qui paraissent surtout avoir été organisées par des Arméniens venus de Tiflis et d'autres places de l'Arménie russe, place où il semble que se soit développée une certaine fermentation des esprits. De même, il est probable que les Arméniens de Constantinople ont voulu faire, soit une révolution, soit au moins une démonstration éclatante. Il faut reconnaître qu'ils ont raison quand ils réclament la jouissance des droits ordinaires : sécurité pour leurs vies, pour leurs propriétés et pour leur honneur. Le gouvernement turc a agi de la même manière qu'en Arménie. On a permis à la population fanatique, aux étudiants en théologie, les Softas, et à toute la populace sauvage de tuer plusieurs milliers d'innocents, dont la majorité appartenait à la catégorie des porteurs arméniens qui forme l'une des meilleures parties de la basse classe de Constantinople. On a aussi tué des femmes, non sans les avoir violées, des enfants et des personnes de tout âge et de toute classe. Pendant trente heures, la coterie du palais et la police ont évidemment permis toutes ces abominations. On a prétendu que le sultan tolérait ces excès parce qu'il était nécessaire de jeter une proie aux fanatiques turcs, pour leur faire admettre des concessions absolument nécessaires relativement à la Crète. Nous ignorons s'il en est ainsi ; mais, en tout cas, il est honteux pour l'Europe qu'un tel régime puisse subsister. Comme nous l'avons déjà dit, il est absolument nécessaire de changer le gouvernement à Constantinople.

L'exportation de la viande de cheval, des Etats-Unis, est sérieusement à l'ordre du jour. Par suite de l'application des moteurs électriques aux tramways et de l'usage de plus en plus grand de la bicyclette, la demande pour les chevaux a considérablement diminué. La crise financière aussi a fortement contribué à la diminution de l'emploi du cheval lorsqu'il n'est pas absolument nécessaire. Le tarif de tramways, partout aujourd'hui abaissé à trois cents, fera encore diminuer cet emploi. En 1888, on n'avait, aux Etats-Unis, que 5 millions 3-4 de chevaux ; en 1890, 15 millions et demi représentant une valeur de 1 milliard de dollars ; aujourd'hui, le nombre n'a peut-être pas encore diminué de beaucoup, mais la valeur est tombée à 576,730,000 dollars. Des animaux en bonne santé, lesquels, autrefois, auraient coûté 100 dollars, peuvent être achetés, aujourd'hui, pour six ou sept ; et une paire de chevaux, pour laquelle on aurait donné 200 dollars, n'en vaut plus actuellement que 40. Il faut, de cette baisse, excepter les chevaux de première catégorie, qui conservent toujours leur valeur.

On fait remarquer qu'aujourd'hui, en Allemagne et en France, la viande de cheval coûte 7 cents la livre. L'Amérique pourrait fort bien fournir la viande fumée de cheval que l'on consomme en Allemagne. Avec le prix qu'elle en obtiendrait, on prétend qu'elle aurait avantage à faire l'élevage des chevaux, dans l'Ouest, au lieu de celui du mouton. Déjà on consomme beaucoup de conserve de cheval sur le continent européen, mais les Allemands et les Américains ne sont guère d'accord sur le pays d'origine.

Si vous avez Besoin de.... **MEUBLES, TAPIS, PRELARTS**

—ALLEZ CHEZ—

F. LAPOINTE, 1551 rue Ste-Catherine

Assortiment complet de Matelas et Lits à ressorts. 293-n-X

Vous Jouirez de l'Hiver

Avec tous ses changements de température, si vos Vêtements sont entredoublés de *Fibre Chamois.* Ce tissus merveilleux est si léger que vous n'en remarquez jamais la présence dans un vêtement avant de vous exposer au vent ou au froid; vous constatez alors que vous êtes chaudement, tout en étant légèrement vêtu. La *Fibre Chamois* est complètement un non conducteur de la chaleur et du froid ; les vents les plus violents ne peuvent pas la pénétrer, et elle ne laisse pas échapper la chaleur naturelle du corps. Cette explication, et le fait qu'elle se vend *25c la verge*, vous donnent toute l'histoire et vous démontrent clairement que si vous voulez avoir la santé et le confort, vous ne pouvez pas vous passer de *Fibre Chamois.*

NUMERO SPECIAL

—DE—

LA PRESSE

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons prochainement, un numéro spécial de LA PRESSE qui sera véritablement une Edition Internationale.

Cette édition sera consacrée à la description en deux langues, français et anglais, avec illustrations, de la ville de Montréal, de son commerce, de ses industries, de ses institutions financières, etc., de ses monuments civils et religieux, de ses établissements d'éducation et de charité, en un mot, de ses ressources matérielles et intellectuelles.

Imprimé en français et en anglais, tiré à un nombre énorme d'exemplaires, ce numéro est destiné à atteindre une immense circulation par tout le Canada et par tous les Etats-Unis ; il constituera, par conséquent, pour le commerce et l'industrie, un splendide moyen de faire de la publicité sur une échelle inconnue jusqu'à ce jour au Canada.

Nos Agents passeront vous voir
Voyez ce qu'ils peuvent vous offrir

HOME COMFORT

—TABLEAU D'HONNEUR

Trois Médailles d'Or et une Médaille d'Argent
à l'exposition centenaire industrielle et de coton de l'univers, Nouvelle Orleans, 1884 et 1885.

Les plus hautes Récompenses
au bureau d'agriculture de l'état de Nebraska, 1887.

—Diplôme—
à la Société Agricole de Montgomery, état d'Alabama, 1888.

—Récompense—
à l'exposition de Chattahoochie Valley, Columbus, Ge., 1888.

Les plus hautes Récompenses
à l'Association Agrico et Mécanique de St Louis, 1889.

Les Six plus hautes Récompenses
à l'exposition colombienne universelle de Chicago, 1893.

Les plus hautes Récompenses
à l'Association des expositions de l'ouest, London, Can., 1893.

Six Médailles d'Or
à l'exposition de la mi-hiver, San Francisco, Cal., 1894.

Une Médaille d'Argent
à l'exposition de Toronto, Toronto, Can., 1895.

RANGES EN ACIER, d'Hotel et de Famille

Le range de famille ci-dessus n'est vendu par nos commis voyageurs, de nos propres voitures, qu'à un seul prix uniforme par tout le Canada et les Etats-Unis. Fait de fer et d'acier travaillé et durera toute la vie quand on s'en sert convenablement.

Au delà de 321,597 ont été vendus jusqu'au 1er Janvier, 1896.

Les honneurs sus-mentionnés ont été reçus par la

WROUGHT IRON RANGE CO.

178—n—1EV 70 A 76 RUE PEARL, TORONTO, ONT

Une Suggestion pour les Athletes..

JOHNSTON'S FLUID BEEF

DONNE DES FORCES

Sans Augmenter l'Embonpoint

En Boites et en Bouteilles.

HOP BITTERS

—UN—

Remède, non pas un Breuvage

CONTIENT

Houblon, Buchu, Mandragore, Dent-de-lion, et les propriétés médicales les plus pures et les meilleures qu'on puisse obtenir.

GUERIT — Toutes les maladies d'estomac, des intestins, du sang, du foie, des rognons, et des organes urinaires, nervosité, insomnie, surtout les maladies des femmes.

$1,000 en Or Seront payées si l'on nous mentionne une maladie qu'il ne guérira ou ne soulagera pas, ou si l'on trouve quelque chose d'impur ou de préjudiciable à la santé dans ce remède.

NE PRENEZ PAS DE SUBSTITUTS.

HOP BITTERS, 685 Broadway, New-York.

163—n

TAPIS ARTISTIQUES

KENSINGTON

Avec bordures, de différentes grandeurs.
Tapis anglo-indiens.
Tapis d'orient et paillassons.
Tapis hollandais tout laine.

Tapis Cousus...

Une grande variété de grandeurs, avec bordures, prêts à être posés, à de gros escomptes.

Meubles...

Voyez notre assortiment d'ameublements de salon, de salles à manger et de chambres à coucher.
Liège à plancher, Prélarts, etc.
NATTES — Commandez vos nattes de bonne heure

THOMAS LIGGET

1884 RUE NOTRE-DAME
Edifice Glenora

Essai de la Vue fait soigneusement.

HEARN-HARRISON
Opticiens.
1640 et 1642, Notre-Dame.
165—n

EAUX..... MINERALES

—DE—

Contrexeville, pour la goutte, diabète, gravelle, affections de la vessie.
Vals, Maux d'estomac, appétit, digestion. Eau de table.
Vichy, pour toutes les affections digestives.
Vittel, Etc. pour la dyspepsie, foie, reins, constipation.

Chez tous les Pharmaciens.

EN DEPOT CHEZ
AND. BRISSET & Fils
—Rue Gosford.—
(5)

Ligne Franco-Belge du Canada

SERVICE D'ETE

Voyages directs entre Anvers et Boulogne et Montréal

D'Anvers		De Montréal
9 Sept	SS. GRETA HOLME	5 Oct.
3 Oct	SS. LOUGHRIGG HOLME	28 Oct.
18 Oct	SS. FOREST HOLME	10 Nov.

Devant être suivis par d'autres navires à tous les quinze jours.

Le vaisseau part de Boulogne deux jours après la date de faire voile d'Anvers.

Connaissements d'un port à l'autre émis de tous les endroits au Canada.

Pour fret et autres renseignements, s'adresser à J. FATIO & CO., Quai Van Dyck, Anvers.
Chemin de Fer du Nord Boulogne.
HAROLD KENNEDY, Gérant,
M'LEAN, KENNEDY & CO. Edifice Board of Trade, Montréal. 281—n

LIGNE FURNESS

POUR LE HAVRE

Le SS. SARNIA doit faire voile pour le Hâvre, Samedi, le 12 septembre.

Ce navire a toutes les accommodations voulues pour passagers de premières et secondes cabines et d'entrepont.

Pour fret ou passage, s'adresser à

DAVID TORRANCE & CO.,
Agents.

LE PACIFIQUE CANADIEN

A DATER DU 5 OCTOBRE 1896, PARTENT DE LA GARE WINDSOR POUR

Boston, s 9.00 a.m., *s8.20 p.m.
Portland, 9.00 a.m., ‡8.20 p.m.
New-York, s8.15 a.m., s*4.25 p.m.
Détroit, Chicago, *9.00 p.m.
Toronto et London, s8.20 a.m., *s9.00 p.m.
St Paul, Minnéapolis, s*9.10 p.m.
Winnipeg et Vancouver, s9.50 a.m.
Ottawa, s9.50 a.m. *9.10 p.m.
Ste Anne, Vaudreuil, etc. s8.20 a.m. s1.30 p.m., 4.15 p.m., a5.15 p.m., *9.00 p.m.
St Jean, s9.00 a.m., 4.05 p.m., ‡7.50 p.m.
Newport, s9.00 a.m., 4.05 p.m. *‡8.20 p.m.
Halifax, N. E., St Jean, N. B., etc., ‡s7.50 p.m.
Sherbrooke, 4.05 p.m. et ‡s7.50 p.m.
Beauharnois et Valleyfield, 8.15 a.m., *s4.25 p.m.
Hudson, Rigaud et Pointe Fortune, s1.30 p.m., a5.15 p.m.

PARTENT DE LA GARE DALHOUSIE POUR

Québec, s8.10 a.m, s*3.30 p.m., s10.30 p.m.
Joliette, Trois-Rivières, 5.15 p.m.
Ottawa, s8.30 a.m., 4.30 p.m.
Lachute, 8.30 a.m., 4.30 p.m., 6.15 p.m.
St Lin, St Eustache, 5.30 p.m.
St Jérôme, 8.30 a.m., s9.15 a.m., 5.30 p.m.
Ste Agathe, d8.30 a.m., z1.45 p.m., 5.30 p.m.
Ste Rose et Ste Thérèse, 8.30 a.m. s9.15 a.m., (A) 3.00 p.m., 5.30 p.m., 6.25 p.m., samedi, 1.45 p.m., au lieu de 5.00 p.m.

‡Tous les jours, excepté le samedi. *Tous les jours (dimanche compris), les autres trains les jours de la semaine seulement, à moins d'indication contraire. sChars palais et dortoir. zSamedi seulement. dLe dimanche seulement. (A) Excepté les samedis et dimanches. dLes lundis, mercredis et vendredis.

Bureau des billets de la ville et du Télégraphe, 129 rue St Jacques, (voisin du bureau de poste.)

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A BON MARCHE

—A—

NEW YORK

ET RETOUR

$10.00

Billets bons pour aller les

22, 23 ET 24 D'OCTOBRE

et bons pour revenir jusqu'au 1er Novembre au soir

Bureau des billets de la ville

143 RUE ST-JACQUES

et à la gare Bonaventure.

ST LAWRENCE & ADIRONDACK R. R.

Les convois quittent la gare Windsor à :

8.15 a.m., (Excepté le dimanche) — Express de jour pour New-York, arrêtant à Chateauguay, à Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.

4.35 p.m., (Tous les jours) — Express de nuit pour New-York, arrêtant à Chateauguay, Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.

Bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques, Montréal.
55—n H. S. PHILPS, Agent.

— MEILLEUR ORIGINAL

BULLETIN POLITIQUE

Une idée de M. Laurier qui fait du chemin

DESTITUTIONS

Privilége accordé à toutes les Universités

NOUVELLE DIRECTION DU "HERALD"

M. Evanturel veut être shérif

Ottwa, 16—L'hon. S. A. Fisher, ministre de l'agriculture, a recommandé au conseil le renvoi du Dr Duncan, officier de la quarantaine à William's Head, Victoria, C. A. Le même désagrément pourrait bien arriver au maître de poste Farrow, de Bruxelles, ex-M. P., nommé à son emploi il y a environ dix ans.

Dans les deux cas, on dit que ces officiers publics sont des partisans actifs dans la politique.

R. W. S. Johnson a été requis par le maître-général des postes Mulock d'expliquer sa conduite durant les dernières élections. Johnson est un commis de malles du chemin de fer Erié et Huron. On lui a donné trois semaines de congé durant les élections, temps qu'il a employé aux élections du candidat conservateur dans le comté de Kent.

Le système des destitutions continue ainsi tous les jours, particulièrement dans le département du bureau des postes. Cette tactique ne s'arrêtera pas de sitôt.

LA WASHINGTON DU NORD

Le "Citizen" se joint au "Journal", pour demander qu'Ottawa reçoive du gouvernement un subside annuel de $50,000, au lieu d'un don de $150,000 pour un pont à Nepean Point. Le "Free Press", le plus vieil organe du gouvernement, va plus loin et demande les deux faveurs : le subside annuel et le pont. L'idée de M. Laurier de faire une Washington dans le nord prendra de la popularité dans tout le Dominion.

LES PECHERIES

On parle encore aujourd'hui du jugement rendu sur la question des pêcheries. On dit maintenant, et ceux qui le disent, semblent parler d'autorité, que la cause va être soumise "instanter" au Conseil Privé. C'est deux ou trois années d'attente encore.

Il y a eu comme dix mille droits de pêche accordés par le gouvernement fédéral ; si la question est soumise au plus haut tribunal, les propriétaires de ces droits en jouiront encore d'autant.

NOUVELLES REGLES MILITAIRES

Les derniers ordres du département de la milice accordent à toutes les universités le privilège, déjà accordé à quelques-unes, le droit de faire entrer les étudiants au collége militaire royal de Kingston.

Dorénavent, les officiers des corps permanent devront avoir en poche un certificat de première classe avant de pouvoir servir dans les bataillons de campagne.

LE Dr BERGIN

Cornwall, 16—Le Dr Bergin, selon le dernier rapport du Dr Harrison, est loin de sa guérison. Son état est toujours le même. Durant les dernières 24 heures, le malade a beaucoup dormi.

LE NOUVEAU GERANT DU "HERALD"

St-Thomas, Ont., 16—M. J. S. Brierly, propriétaire du "Journal", prendra la direction du "Herald", de Montréal, qui sera désormais un organe strictement libéral. Le nouveau gérant entrera en fonction lundi prochain. Il aura comme compagnons de travail, M. J. E. Atkinson, rédacteur du "Globe", de Toronto ; J. F. McKay, du "Banner", de Chatham, comme gérant d'affaires ; Fred. Abraham, du "Journal", gérant d'annonces ; A. T. MacDonald, du même journal, collecteur.

M. John Thompson, le "city editor", sera chargé de veiller à la rédaction du "Journal" : il aura comme successeur J. M. McAdam, d'Ilterton. D. Spry prendra la place de M. Abraham.

Toronto, 16 — J. E. Atkinson, depuis plusieurs années à l'emploi du "Globe," est parti hier soir pour Montréal, où il sera rédacteur du "Herald."

CONTESTATIONS D'ELECTIONS

Winnipeg, 16 — Le requérant libéral de Marquette, pris sous serment, a avoué ne pas savoir si les allégations de sa requête sont vraies, contre le Dr Roche, député conservateur.

La requête en contestation d'élection sera renvoyée.

M. Nat Boyd, député de Macdonald, a demandé la suspension des procédures prises contre lui pour le faire déclarer illégalement élu, attendu qu'il en appelle au tribunal suprême d'Ottawa, sur des objections préliminaires. Cette demande a été refusée, attendu que les procédures iraient trop lentement de la sorte.

PLACE DE SHERIF VACANTE

Cornwall, 16 — Il se fait de la cabale autour de la place vacante de feu le shérif McIntyre. Le gouvernement d'Ontario est assiégé d'hommes influents. Une place de shérif est la plus importante que puisse conférer un gouvernement provincial.

Le député shérif Smart fait des efforts inouïs pour remporter la position. Ses concurrents sont le Dr McDermid et Adam Johnston, avocat de Morrisbury. C'est ce dernier, dit-on, qui a la plus grande chance. Il a combattu longtemps dans les rangs libéraux et a remporté plusieurs fois la victoire dans Dundas.

On dit que M. A. Evanturel, M. P. P., de Prescott, est aussi candidat ; s'il en est ainsi, c'est lui qui aura le gâteau. Ses amis disent qu'il n'aura pas besoin de faire de longues démarches pour réussir.

NOTES DIVERSES

L'honorable I. Tarte a invité à dîner MM. Cameron, Watson et McMillan, délégués du Manitoba, au restaurant du Bélier, MM. Blair et Fielding étaient présents.

Le premier est revenu hier de Montréal.

L'exportation du bois d'Ottawa a été pauvre, cette année. Le commerce en détail a été assez bon.

L'honorable M. Blair a acheté de l'honorable M. Angers sa résidence de la rue O'Connor.

Le médecin vétérinaire A. E. James a été nommé inspecteur des moutons du district exportés aux Etats-Unis.

Le docteur Montague part aujourd'hui avec sa famille pour Dunnville, où il reprendra la pratique de l'art médical.

POURSUITE DE L'HONORABLE LOUIS BEAUBIEN

M. Placide Houle, marchand de Ste Perpétue, dans le comté de Nicolet, sera poursuivi par l'honorable Louis Beaubien, au montant de $10,000, pour avoir dit durant les élections de 1892, qu'il avait induit M. Monette, ex-M. P. P., à se retirer en sa faveur. La cause sera entendue devant le juge Bourgeois, à Trois-Rivières.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

LOWELL. — Le monument Garin. — Le comité du monument Garin a choisi les messieurs suivants pour agir en qualité d'huissiers le soir de l'inauguration :

Chef, E. P. McOsker, assitants : Adélard Guimond, H. E. Shaw, J. B. Swift ; aides, R. J. Welsh, D. A. Long, G. A. Kelley, A. A. Grey, P. H. Savage, C. T. Donohoe, T. P. Boulger, J. P. Farley, C. L. Marren, C. H. Cosgrove, C. A. Mitchell, J. A. Storey, Chris Holmes, Dr L. A. Hurtubise, Thomas Goyette, Chas. Giroux Dr Pierre Brunelle, Octave Pagé, Edouard Houle et Joseph Drapeau.

Les églises St Joseph et St Jean-Baptiste seront représentées par des délégués nommés par nos sociétés.

Les messieurs dont les noms suivent ont été choisis pour représenter les autres églises catholiques de cette ville :

Immaculée Conception, Patrick Kelley, hon. J. E. Drury, T. P. Hall ; St Patrick, col. Carmichael, W. C. Doherty, D. J. Murphy ; Sacré-Coeur, Dr W. J. Kelley, avocat J. W. McEvoy, Richard Cuff ; St Pierre, T. C. Lee, J. F. Norton, Michael Corbett ; St Michel, T. F. Morris, Charles Callahan, John McCluskey ; St Jean, North Chelmsford, T. J. Roche.

M. Hugh F. Gillon sera le président de ces délégations.

Ces délégués et ceux des sociétés catholiques de la ville et les invités se réuniront au presbytère des RR. PP. Oblats à sept heures, le 21 octobre au soir. Vingt minutes plus tard ils seront escortés par les huissiers à des sièges près de la statue ; au banquet ils occuperont des places à une table réservée pour eux.

Nous publions ci-dessous les noms des dames présidentes du banquet et de leurs assistantes pour leur zèle depuis que les préparatifs sont commencés :

Présidente, Mme L. P. Turcotte. Assistantes : Mme J. T. Choquette, Mlles Emma Lanoue, Cordélia Turcotte, Mary Lussier, Délias Audette, Antoinette Monmarquet, Albina Alexander, Olive Dupuis. Pour dépecer les viandes, Mme Edouard Vallerand et Mme Noël Lamoureux.

Présidente, Mme Wm A. Parthenais. Assistantes : Mmes Elzéar Traversy, Honoré Mayrand, Chas. H. Parthenais, Joseph Lavigne, Mlles Virginie Montplaisir, Georgiana Vigeant, Alma Vigeant, Annie Traversy, Amanda Desjardins, Sélina Molleur.

Présidente, Mme P. L. Denault. Assistantes : Mmes H. Tibbett, M. Denault, E. Lanoue, A. A. Conway, Mlles A. Coutu, G. Denault, F. Cossette, Délia A. Vio, L. McNamee, M. Marren.

Présidente, Mme Chas H. Boisvert. Assistantes : Mmes A. Charrette, A. Richard, Mlles E. Barry, C. Alexandre, A. Lanoue, R. Arcan, T. Mongrain, A. Boisvert, G. Boisvert.

Présidente, Mme G. E. Mongeau. Assistantes : Mlles E. Favreau, L. Charrette, E. Lavigne, R. Bigonesse, M. Baker, A. Gray, E. Monreau, E. Rosse, N. L'Heureux, E. Brossard.

Présidente, Mme H. Dozois ; assistantes ; Mlles E. V. Green, M. Farrell, R. D. Dextra, E. LeBoeuf, L. Ouellette, A. Laferrière, R. Gill, C. Gill. Pour dépecer, Mmes W. Studley, A. Gill.

Présidente, Mme Godfroid, Landry ; assistantes, Mmes Anselme P. Hébert, F. Bousquet, Philippe Favreault, Eustache Bissonnette, Mlles Yvonne Montmarquet, Mary Ducharme, Angélina Landry, Helen Favreault.

Présidente, Mme C. Côté ; assistantes, Mmes J. G. Côté, Aimé Gauthier, Emerson Roberge, Mlles Lizzie B. Wright, C. Baril, Rosana Cournoyer, Victoria Dragon, Amilda Courville, E. Dubé.

Présidente, Mme Aimé Vincent ; assistantes, Mmes Zoël Leclair, A. Léger, John Vincent, Benj. Vincent, James Ames, Mlles Séverine Leclair, Aline Leclair, Eva Leclair, Laura Vincent, Régina Grégoire.

Présidente, Mme George A. Faneuf; assistantes, Mmes T. H. Kelley, Arthur Bertrand, Peter Paradis, Henry L'Heureux, Louis Flamand, Mlles Clotilde Roy, Mary Ward, Maggie Warren, Evelyn Baril, Louisa L'Heureux.

Présidente, Mme H. A. Racicot ; assistantes, Mmes T. Q. McDonald, P. Desmarais, A. A. Gélineau, A. Hubert, Mlles O. Bélanger, F. L. Désilets, B. M. Stevens, D. H. Stevens, L. Racicot, E. Racicot, L. Lemire.

Présidente, Mme E. Dupont ; assistantes, Mmes P. David, A. Rocheleau, F. Paquette, J. W. Paradis, Jos. Lambert, Joseph Jacob, Mlles Délia Barry, Hermélia Giguère, Nellie T. Gilday, Maggie McClusky.

Présidente, Mme H. Deneault ; assistantes, Mmes J. D'Amour, A. Eno, Mlles C. D'Amour, A. Seigneurie, M. D'Amour, M. Lemerise, S. D'Amour, L. Brunette, L. Denault.

Présidente, Mme Philias Lanard dit Thérien ; assistantes, Mmes Félix Vigeant, Walter Watkins, Flavien Poirier, Joli, Nadeau, Mlles Aglaé Thérien, Alice Constantineau, Délina Boissonneault, Séverine Bellemarg, Bertha Brunelle.

Présidente, Mme O. J. Belle-Isle ; assistantes, Mme Hugh Walker, Alex. Lamarre, John Lamare, E. McOsker, Mlles M. Brunelle, K. Rogers, R. Côté, N. M. Lamere, E. Demers, M. L. Delude.

Dans les galeries — Présidente, Mme P. C. Montmarquet ; assistantes, Mmes Zéphirin Arpin, Wilfrid Cadorette, Mlles Graziella Vaillancourt, Mathilda Achin, Léopoldine Vaillancourt, Ernestine Alexander, Octavie Bourke, Albertine Cadorette, Sarah Achin, Jennie Donohue, Anna Choquette.

Présidente, Mme Octave Labrecque; assistantes, Mlles Lévanie Champagne, Eugénie Leblanc, Joséphine Leblanc, Grace Dempsey, Léda Lajoie, Eulalie DesRosiers, Rosa Côté, Agnès Roy.

Présidente, Mme J. B. Filteau ; assistantes, Mlles Délina Filteau, Rose Régnier, Délia Bussière, Joséphine Bussière, Palmyre Nadeau, Alma Nadeau, Alice Jean, Ofedie Jean.

Présidente, Mme Wilfred Caisse; assistantes, Mmes Vve Goulet, Onésime Landry, Emeryle Biron, Mlles Hélène Pinault, Lena Lalumière, Rose Caisse, Agnès Rérard, Emma Landry, Ludivine Carufel.

Mercredi soir, à l'assemblée régulière de la société St Jean-Baptiste, sous la présidence de M. N. H. Roy, la société a accepté l'invitation du R. P. Forget et une délégation de trois membres a été choisie pour représenter la société à l'inauguration du monument Garin.

MM. N. H. Roy, J. B. Clément et Wilbrod Bouthillet feront partie de cette délégation.

—Il y aura, mardi soir, le 20 courant, une assemblée des Canadiens qui ont droit de vote dans le quartier Sept, rue Fletcher. Le but de cette réunion est de choisir un Canadien pour être candidat au conseil sur le billet républicain, aux prochaines élections municipales.

Cette assemblée est convoquée à la demande d'un grand nombre d'électeurs de ce quartier.

FALL-RIVER. — L'exemple de M. J. E. Amiot, du quartier 6, a trouvé des imitateurs à Bowenville.

M. J. B. Nadeau, l'un des citoyens les plus dévoués de ce district, a organisé pour mardi prochain une grande excursion à Boston.

Il a déjà une quarantaine de papiers de remplis et s'attend à ramener de Boston cinquante citoyens au moins.

Le club Laurier donne une soirée d'amusements, dimanche soir, dans la salle St Jean-Baptiste, afin de prélever des fonds pour payer les dépenses de naturalisation et les frais de voyage.

S'il n'y en a pas assez, MM. Chs Letendre, J. A. Marcoux, Ath. Lamoureux et J. B. Huard fourniront la différence. M. J. B. Nadeau organise l'excursion.

La soirée de dimanche consistera en un concert et divers autres amusements.

MM. Letendre, Lamoureux, Huard et Marcoux forment un comité pour organiser la soirée.

—Un nommé Moïse Blanchard, de la Septième rue, a eu les doigts de la main droite horriblement mutilés, l'autre soir, par une scie ronde.

—En cour, le jury a rendu un verdict de $88.39 en faveur du demandeur, dans la cause de Labonté vs La fabrique Stafford.

FITCHBURG. — M. Edouard Beauregard était allé, l'autre jour, avec quelques amis, cueillir des noix. Il montait dans un arbre très élevé, lorsque tout à coup une branche cassa et il fut précipité dans le vide, d'une hauteur de 40 pied. Ses amis volèrent à son secours : il était sans connaissance. On le transporta à sa résidence, et le médecin fut appelé. M. Beauregard en sera quitte pour quelques jours de repos forcé.

—Un incendie qui aurait pu avoir de vastes proportions, s'est déclaré l'autre matin dans le magasin de M. J. O. Dumais, entrepreneur de pompes funèbres, rue Fairmount. Les dommages se montent à 200 dollars, et sont couverts par une assurance.

WARE. — La filature Otis a repris ses opérations après environ trois semaines de chômage, les tisserands ayant accepté la réduction de salaire proposée.

SALEM. — Elections de la société St Jean-Baptiste. — Les personnes dont les noms suivent ont été élues officiers pour le prochain semestre :

Chapelain, révérend J. O. Gadoury, réélu ; président, Nazaire Chouinard; vice président, Paul Lévesque ; secrétaire archiviste, Arémice Gagnon, réélu ; assistant secrétaire archiviste, Adélard Fraser, réélu ; secrétaire correspondant, Amédée Côté, réélu ; trésorier, Damase Lamontagne, réélu ; secrétaire trésorier, Auguste Brodeur, réélu ; assistant collecteur trésorier, Philias Pelletier ; commissaires ordonnateurs, J. S. Leblanc, Nap. Cassant.

Comité de visite, Eugène Larivée, J. A. Labonté, Pierre Tardif, réélu; Tibusse Desjardins, réélu; Dona Desjardins.

SPRINGFIELD — Condamnés — Joseph St Jean, accusé d'avoir pratiqué une opération criminelle sur Sophronie Beauregard, en mai dernier, a été condamné à passer de huit à dix ans en prison, mercredi dernier. Comme complices Albert St Germain séjournera cinq à sept ans, et Eugène Bernatchez, sept à neuf ans en prison.

RHODE ISLAND

WOONSOCKET. — La vieille manufacture de Jenkesville, aujourd'hui la propriété de la compagnie Guérin, se métamorphose comme par enchantement.

Les travaux dans le sous-sol avancent rapidement. Les machines à vapeur seront bientôt en place. Au premier étage, se trouvera l'atelier pour le triage de la laine. Au deuxième étage, sont déjà installées plusieurs machines importantes. Les troisième et quatrième étages serviront de magasin.

La construction neuve s'élève comme par enchantement. Plusieurs ouvriers sont en train de terminer la couverture et de finir la boiserie du corps du bâtiment.

Les accessoires de la chaudière à vapeur sont arrivés et seront mis en place incessamment.

—L'autre jour, M. Antoine Lavimodière, de la rue Social, No 280, a reçu une blessure assez grave.

Il travaillait dans la fabrique de bobines lorsqu'un fuseau le frappa au sourcil, lui infligeant une forte entaille.

Le docteur Laferrière lui pansa sa blessure et dans quelques jours, le blessé se portera bien.

—Il y a quelques jours, M. Richard Monty, tisseur à la manufacture Social, se sentit tout à coup indisposé. Il quitta l'ouvrage et se rendit à sa pension, à la Social Boarding House. M. Raoul Monty fut averti de l'indisposition de son frère et l'emmena chez lui, avenue Gaulin, No 12.

Le soir, un médecin constata que M. Monty était dans le "delirium tremens" et lui donna les premiers soins.

Le lendemain après-midi, samedi, Richard Monty était dans la cuisine, avec son frère et sa belle-soeur, lorsqu'il lui prit envie de sortir. Il était dans un tel délire qu'il prit la fenêtre ouverte pour la porte. Il s'élança du deuxième étage et tomba sur le sol. M. Nazaire Péloquin, qui se trouvait chez M. Phaneuf, au premier étage, entendit du bruit et sortit pour voir ce qui venait de tomber. Il trouva Monty étendu par terre. Il avertit M. Raoul Monty et tous deux constatèrent avec surprise que M. Richard ne s'était pas fait mal. Celui-ci se releva et remonta au deuxième pour reprendre complètement ses sens dans le repos. Le soir venu, un autre médecin fut mandé, qui lui administra de nouveaux soins. Mais le délire semblait encore être maître du sujet.

Le lendemain, dimanche, les docteurs Laferrière et Bissonnette tinrent consultation et le premier se chargea des soins du malade.

Depuis lors, plusieurs visites ont été faites, et le médecin constate déjà que ses soins produisent leurs bons effets.

—L'Harmonie du Gymnase. — Au dernier exercice de l'Harmonie du Gymnase, MM. l'abbé Bourgeois a fait connaître aux membres de ce magnifique corps de musique, qu'à son voyage en Europe, il avait fait l'acquisition de vingt-trois nouveaux instruments de musique qui seraient tous arrivés en cette ville dans les derniers jours du mois de novembre. Quelques-uns de ces instruments sont déjà arrivés.

En voici l'énumération : une grande flûte, un hautbois, un contre-basson, un cor anglais, une petite clarinette en mi-bémol, deux clarinettes en si-bémol, un saxophone-alto en mi-bémol, un saxophone ténor en si-bémol, un saxophone basse en si-bémol (le seul probablement en usage dans ce pays), un bugle en si-bémol, cinq altos en mi-bémol, deux trompettes en si-bémol, un trombone contre-basse, un euphonium à quatre pistons (cadeau de M. Thibouville Lamy à M. l'abbé J. R. Bourgeois, estimé à $150), deux contre-basses à cordes et une trompette en si-bémol.

Quand ces instruments seront arrivés, l'Harmonie du Gymnase Ste Anne comprendra quatre-vingts instruments et sera l'un des meilleurs corps de musique du pays.

Pour faire ressortir le mérite du directeur de l'Harmonie, nous ferons remarquer que des cinquante-sept membres actuels du corps de musique, onze seulement connaissaient la musique avant de faire partie de l'Harmonie. Les progrès ont été des plus rapides. Il y a moins d'un an que l'on pratique et déjà tous s'y connaissent assez en musique pour jouer un morceau à première vue. C'est ce qui a été prouvé à la dernière réunion, alors que M. l'abbé Bourgeois distribua aux membres un morceau de musique composé spécialement pour l'arrivée du tsar à Paris et intitulé "Salut à l'aigle Russe." C'est la première fois que ce morceau est joué en Amérique et les membres de l'Harmonie du Gymnase peuvent se vanter d'avoir eu un succès éclatant pour le premier exercice.

On jouera ce morceau publiquement au prochain concert.

M. l'abbé Bourgeois a donné à chacun des membres de l'Harmonie du Gymnase, une médaille de Ste Cécile, qui a touché au tombeau de la sainte qui est placé près de celui du pape Calixte, dans les catacombes de Rome. Sur cette médaille on lit cette inscription en latin : "Que mon coeur soit immaculé afin qu'il soit acceptable aux yeux de Dieu."

Ce sera un souvenir précieux pour les membres de l'Harmonie.

—Mardi, un événement assez remarquable, du reste, a fait le sujet de toutes les conversations à Manville. Il s'agissait du mariage d'un Canadien-français âgé de plus de soixante ans, avec une fillette de quatorze.

—La garde Richelieu a eu son assemblée régulière, mardi soir. La Garde est à organiser un grand bal pour la fête d'Actions de Grâces, où toutes les gardes militaires canadiennes-françaises de l'Etat sont invitées d'assister.

—Le choeur de chant de l'église Ste-Anne qui comprend une trentaine de voix au moins, a commencé à répéter la messe de St-Louis harmonisée, de Théodore La Hache. Cette messe sera exécutée le 22 novembre prochain, fête de Ste-Cécile, où l'on fera l'inauguration d'un nouvel orgue pour l'église Sainte-Anne.

Cet orgue qui a été commandé l'hiver dernier, arrivera en cette ville le mois prochain. Il a été fabriqué chez Casavant et Frères, de St-Hyacinthe, P. Q., d'après les plans fournis par M. l'abbé Bourgeois. Cet orgue sera très puissant et le soufflet sera mu par l'eau.

MANVILLE. — Lundi soir, les républicains se sont réunis en assemblée et ont nommé le Dr Larivière, président, et M. David Beausoleil, secrétaire du club républicain.

Un comité de réception a été organisé et il se compose de MM. Charles Savage, président ; David Beausoleil, William Drayson, Chs. Pepler et le Dr Mailhot, assistants.

NEW-HAMPSHIRE

MANCHESTER. — Les candidats.— Au caucus républicain du quartier un soir, M. Jos. B. Baril a été nommé candidat au poste de représentant.

Les républicains du quartier 3 ont choisi M. le Dr Sylvain comme un de leurs candidats à la législature. M. Edmond Pinard a été mis en nomination au poste de conseiller.

Les jeunes républicains du quartier quatre ont choisi M. Désiré Laneville comme un de leurs candidats à la législature.

Les républicains du quartier neuf ont mis en nomination les messieurs dont les noms suivent :

Echevin Albert Montgomery ; représentants, Herman Granger, Méléric Ménard, Horace P. Simpson, O. G. Trudeau ; conseillers, Patrick D. Lynch, John E. Herring, Auguste Filion ; comité des écoles, Henry I. Lemay, William K. Robbins ; évaluateur, Julius Weisner ; selectmen, James Nuttall, Eugène Quirin, Trefflé Raiche ; greffier de quartier, J. B. Archambeault ; reviseur des listes, Louis Paré ; modérateur, Norbert Descoteaux ; surveillant des pauvres, Thomas C. Stewart. M. Horace P. Simpson ne veut pas accepter la nomination qui lui a été donnée.

Dans le quartier six, M. O. H. A. Chamberlen sera le candidat des démocrates au poste d'échevin.

M. Moïse Verrette a reçu la nomination de candidat à la législature ; M. A. J. Précourt, celle de selectmen, et M. Noé Verrette, celle de surintendant des pauvres.

—M. Théodore Lagacé s'est cassé un bras, mardi, dans une chute qu'il a faite, étant à son ouvrage, dans la cour d'un moulin à papier de cette ville. M. le Dr Laberge a été appelé à lui donner ses soins et l'on espère que le blessé se rétablira avant longtemps.

—La cour Montcalm, des Forestiers, à sa dernière assemblée régulière, dans sa salle au coin des rues Main et Granite, a admis encore plusieurs nouveaux membres et bon nombre de citoyens ont donné leur nom pour la prochaine assemblée.

NEW-YORK

COHOES. — Suicide. — Une dame Adams, de Lansingburgh, N. Y., s'est donnée la mort, mardi matin, en se jetant dans la rivière Hudson. Ce n'est que quelques heures après son départ que l'on trouva une note sur un bureau, informant ses proches parents qu'on la retrouverait noyée au pied de la sixième avenue.

Son corps fut trouvé à l'endroit indiqué. Elle avait les pieds attachés ensemble. Mme Adams demeurait avec l'une de ses soeurs, Mme Vain.

Elle semblait jouir de toutes ses facultés mentales et l'on est à se demander ce qui a pu la pousser à s'ôter la vie.

Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

—Le docteur Archibald a fait la patrouille, lundi soir, pour voir si les officiers qui ont été nommés voient à ce que personne n'entre dans les maisons qui sont à la quarantaine à cause de la diphtérie. Il a fait la patrouille de dix heures du soir à deux heures du matin. Tout à coup, trois des officiers apparurent. Ils déclarèrent qu'ils avaient passé la nuit dans une grange, à dormir et furent congédiés à l'instant.

—Les membres du conseil Montcalm C. B. L., ont mis en loterie un magnifique service de vaisselle en porcelaine, évalué à $40.

Les billets, qui ne sont que de dix centins, sont en vente.

—Mardi soir, les "Free Silver Democrats," des quatrième et cinquième quartiers, ont eu une assemblée où l'on a traité les questions du jour. Plusieurs orateurs étrangers se sont fait entendre.

—M. J. I. Tellier, gérant du magasin de W. J. McMahon, No 51 rue Mohawk, remercie ses compatriotes de l'encouragement qu'on lui a donné.

ETATS-UNIS ET TURQUIE

Le "Bancroft" aurait pour mission de passer les Dardanelles

Washington, 16 — Depuis quelque temps on s'occupe beaucoup, dans le Cabinet, de la nécessité de mettre un navire de guerre à la disposition du ministre des Etats-Unis à Constantinople, M. Terrell, et, après maintes consultations, on a décidé de lui envoyer le Bancroft.

En janvier dernier, après que la Turquie eut refusé de laisser entrer dans le Bosphore aucun navire de guerre, M. Terrell avait promis de trouver le moyen d'y faire passer le Bancroft si l'on consentait à le lui envoyer. Ce navire est parti de Gibraltor en compagnie du Cincinnati et est aujourd'hui à Smyrne.

On dit que le gouvernement a l'intention de faire percevoir les indemnités de Harpoot, de Marash et autres avant la réunion du Congrès. Il se peut que l'amiral Selfridge saisisse la douane de Smyrne dans ce but, si les indemnités ne lui sont pas remises de bonne volonté.

Londres, 16 — La rumeur selon laquelle le cabinet du président Cleveland aurait donné l'ordre au commandant du Bancroft de passer les Dardanelles cause ici une grande sensation ; mais certaines personnes y ajoutent peu de foi. Une dépêche de Rome au "Daily News" dit que les puissances ne prêteraient pas leur appui aux Etats-Unis dans leur tentative d'entrer dans les Dardanelles.

Washington, 16 — Il est probable que M. Terrell demandera au gouvernement turc un firman qui permettrait au Bancroft de passer les Dardanelles. M. Terrell a demandé $40,000 d'indemnité au nom de Mme Lenz, la mère du bicycliste de Pitetsburg qui a été tuée par les Kurdes en 1895.

Londres, 16 — Le "Chronicle" publie une dépêche de Constantinople disant que les soldats turcs qui n'ont touché aucune paye depuis longtemps, demandent l'aumône aux étrangers.

P. J. TYNAN

Le prétendu dynamiteur remis en liberté par le gouvernement français

Boulogne-sur-Mer, 16 — Patrick J. Tynan, le prétendu dynamiteur dont le gouvernement français a refusé l'extradition en Angleterre, a été remis en liberté hier matin. Il se rendra à Paris en compagnie de deux amis américains. Tynan dit qu'il est satisfait du traitement qu'il a reçu en prison. On lui permettait les cigares et autres douceurs. Tynan refuse de parler de ses relations avec ses prétendus compagnons conspirateurs, Bell, en prison, à Londres, et Kearney et Haines, qui ont été arrêtés à Rotterdam, puis remis en liberté. Tout ce qu'il dit à leur sujet c'est qu'ils avaient une mission à remplir et qu'ils l'ont accomplie.

Après avoir visité Paris, Tynan ira à Cherbourg d'où on croit qu'il partira pour New-York.

Londres, 16 — Le "Daily News" publie aujourd'hui une dépêche de Boulogne-sur-Mer, qui établit la différence de traitement accordé à Tynan et celui d'un sujet anglais qui était tombé entre les mains de la police française. L'Anglais fut conduit avant-hier, les menottes aux mains, au navire "Folkestone" et chassé du pays parce qu'on le soupçonnait d'être anarchiste. Il avait été détenu 96 jours en prison, mais les autorités n'ont pu réussir à rien prouver contre lui.

Le "Daily Mail" publie aujourd'hui une dépêche de Boulogne-sur-Mer, racontant une entrevue avec Tynan. Celui-ci proclame avec indignation qu'il n'a jamais été mêlé à un complot de dynamiteurs. Il se propose de retourner en Amérique et de reprendre sa vie ordinaire. Bien qu'il s'attendait à être libéré, sa mise en liberté l'a grandement réjoui. Pendant qu'il se rendait au café, en voiture, il criait sans cesse: "Vive la France !" et les passants répondaient par le même cri.

Paris, 16 — Le "Soir" publie une entrevue avec M. Lagassé, l'avocat de Tynan, dans laquelle l'homme de loi déclare que le seul obstacle sérieux à la mise en liberté de Tynan était l'extraordinaire obstination de la Grande Bretagne à demander son extradition. Elle a montré dans cette affaire la même détermination dont elle a fait preuve lorsqu'elle a refusé d'accorder l'extradition de personnes que la France a en vain réclamées pendant des années. Le procureur de la reine est venu expressément à Paris et a fait son possible pour obtenir l'extradition du prisonnier, mais le gouvernement a été ferme, et a refusé de livrer Tynan aux autorités anglaises. M. Lagassé déclare en outre que Tynan avait un autre avocat plus puissant que lui-même, M. Eustis, l'ambassadeur américain, qui a menacé de réclamer Tynan comme citoyen américain.

LES LIBERAUX ANGLAIS

Lord Rosebery et Sir W. Harcourt

Londres, 16—Le comité exécutif de la fédération libérale nationale, a publié un manifeste dans lequel il dit qu'il regrette profondément la résignation de lord Rosebery, comme chef du parti libéral. Il reconnaît en même temps les grands services rendus par ce dernier au parti et déclare que lord Rosebery ne s'est retiré que pour assurer l'unité du parti libéral.

M. Henry Labouchère, rédacteur du "Truth", écrit, dans un article de ce journal, se faisant l'interprète des sentiments des députés radicaux de la Chambre des Communes et des partisans de sir Wm. Harcourt : "Personne ne se soucie de ce que dit ou fait la fédération libérale nationale. La Fédération est éteinte comme facteur dans le parti libéral".

La déclaration faite, hier, par sir Wm Vernon Harcourt, qu'il n'avait pas l'intention de résigner, a causé un grand soulagement dans les cercles libéraux. S'il avait résigné la position du parti eut été des plus critiques.

La lutte de sir Wm. Harcourt contre le projet de loi de l'éducation lui a gagné la reconnaissance du parti et le ferait beaucoup regretter s'il se retirait. Le sentiment grandissant dans le parti est qu'il vaut mieux, pour le présent, laisser vacante la place de lord Rosebery. Lord Rosebery explique que son allusion à M. Asquith, dans son discours d'Edimbourg, n'indique pas qu'il doive être choisi comme chef du parti.

Erudition coloniale. Un professeur de géographie interroge le candidat :

—Partez-moi de Madagascar ?

—Oui, monsieur.

—Dites-moi ce que vous savez des Sakalaves ?

Le candidat, après une longue minute de réflexion :

—Ce sont d'anciens volcans.

NOUVELLES DE WINNIPEG

Un sauvage dangereux — Un agent qui lève le pied — Le prix du blé — Feux de prairie.

Winnipeg, 16 — Le sauvage de McLeod, Territoires du Nord-Ouest, qui a tué récemment un homme de sa tribu et blessé M. McNeil, au aussi, paraît-il, assassiné sa femme et son enfant. Il est maintenant dans les bois, armé jusqu'aux dents, mais cerné par un détachement de police montée. Il sera sans doute très difficile de le prendre en vie.

—L'agent de la "Dominion Express Co.", à Oak Lake, qui a levé le pied, a emporté, dit-on, $4,000. On pense qu'il s'est rendu aux Etats-Unis.

—Les meuniers de l'Est se disputent le blé du Manitoba et, en conséquence, les prix de ce grain sont si élevés que les exportateurs ne peuvent s'en procurer.

—Les feux de prairies font des ravages considérables dans la province. A Bagot, MM. Richardson et Stephens ont éprouvé des pertes énormes. Toutes leurs récoltes et leurs propriétés ont été détruites par les flammes qui menacent plusieurs villages. Des rapports reçus de divers points annoncent que les dommages sont considérables partout.

ELECTION D'OFFICIERS

Les agents pour la vente des billets de chemins de fer

St Jean, N. B., 16 — Les membres de l'Association des agents pour la vente des billets de chemins de fer ont élu hier les officiers suivants : Président, J. A. McKenzie, Woodstock, Ont. ; 1er vice-président, W. E. Rispin, Chatham, Ont. ; 2e vice-président, L. Lavergne, Arthabaskaville, Qué. ; 3e vice-président, S. Burrows, Belleville, Ont.; secrétaire-trésorier, E. De la Hooke, London, Ont.; auditeur, W. Jackson, Chatham, Ont.; comité exécutif, Geo. Duncan, Qué.; W. R. Harper, Chatham ; A. M. Stewart, Windsor ; W. Long, Port Hoge, et M. Weatherston, Toronto.

La prochaine réunion aura lieu à Windsor, Ont., le deuxième mercredi d'octobre. Il y a eu, hier soir, un grand banquet à l'hôtel Aberdeen. Les agents partiront de Halifax, où ils se rendent aujourd'hui, dimanche prochain, pour aller à Boston, puis à Niagara.

LES SOCIALISTES

Ils discutent sur la fermeture de bonne heure

Gotha, 16 — A l'assemblée d'hier du Congrès des socialistes allemands, à Sieblichan, M. Wurm a recommandé l'adoption de la journée de travail de huit heures et la fermeture des magasins à 8 heures du soir au plus tard. M. Stadshagen s'est opposé à la dernière proposition, prétendant qu'il y a impossibilité pour toutes les classes des commerçants de fermer leurs magasins à la même heure.

On parle beaucoup en ce moment, à Paris, des cadeaux que l'on doit ou l'on ne doit pas faire à l'empereur et à l'impératrice de Russie. Ceci remet en mémoire un très joli mot d'une grande maîtresse du palais.

On parlait devant elle d'un cadeau royal qu'un gentilhomme avait cru devoir faire à son souverain en remerciement d'une faveur accordée.

—Aux rois, dit-elle, on ne peut donner qu'une fleur... et encore lorsque celle-ci vient de leur jardin.

POUMONS MALADES

Guéris par l'usage du

Pectoral-Cerise d'AYER

"J'avais contracté un fort rhume qui se porta aux poumons. Je consultai un docteur qui trouva, en examinant mes poumons, que la partie supérieure gauche était fortement affectée. Il me donna de la médecine, mais elle ne semblait me faire aucun bien, et je résolus de fair l'essai du Pectoral-Cerise d'Ayer. Après en avoir pris quelques doses, je me trouvai soulagé et avant d'avoir fini la bouteille, j'étais guéri."—A. LEFLAN, horloger, Ongeville, Ont.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

La plus haute Récompense à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer guérissent l'Indigestion.

Cie. de Nav. Richelieu & Ontario

$2.00 Québec et Retour

Billets bons pour aller samedi et pour revenir dimanche. Ceci clôture service du dimanche entre les deux ports. $2.00. 291—1

Crédit d'Escompte

ARGENT PRETE SUR BILLET ET SUR HYPOTHEQUE

Conditions faciles.

R. D. LATULIPPE

21 Avenue de l'Hotel de ville.

Heures du Bureau, de 8 à 10 hrs a.m et 6 à 8 hrs p.m. 290—n

Union Artistique Royale Canadienne

incorporée en vertu de lettres patentes : 14 Février 1894

238 et 240 rue ST-JACQUES

DISTRIBUTION D'OEUVRES D'ART

Les classes commenceront le 1er octobre. L'enseignement gratis. On demande des élèves. 59—a

J. B. BOIVIN,

1378 Rue Notre-Dame

Fabrication et

EMPLOI DEMANDE

COUTURIER—Un bon couturier demande situation, maison anglaise préférée. Adresse 11 Sorfo d. 294—1

DEMANDE D'EMPLOI—Les dames qui désirent avoir une dame veuve française dans une famille privée (de préférence) comme première modiste en robes, chapeaux et manteaux de cour, habits d'enfants de tous genres à la Parisienne. Le plus décorations de maisons en la manière désirée. Elle donne aussi aux dames l'avantage d'avoir leurs étoffes directement importées de Paris, Londres, New-York et Boston, ainsi que journaux de modes. S'adresser à Dame Stafford (née de Gaslon). 589 Lagauchetière, Téléphone 1412. De très bonnes réf. rence à offrir. 294—1

EMPLOI QUELCONQUE—Un homme demande place pour prendre soin des chevaux dans une écurie de louage ou emploi quelconque. S'adresser No 30 rue Payette. 294—3

EMPLOI DEMANDE—Une cuisinière française, de première classe, demande à faire des extras, pour grands dîners, soirées et repas de noces. Donne aussi des leçons de cuisine. S'adresser 43 rue Labelle. 293—3

EMPLOI DEMANDÉ—Un ingénieur ayant des certificats de 3e classe, demande place comme ingénieur ou chauffeur. S'adresser au No 33 rue Grant. 293—3

EMPLOI DEMANDÉ—Un homme marié demande place comme gardien de nuit ou homme de cour, etc.; peut fournir des références. S'adresser par lettre à C. M., LA PRESSE. 292—3

EMPLOI DEMANDE—Un jeune homme fiable, vif et travaillant, demande un emploi soit comme commis d'hôtel ou d'épicerie, "waiter", conducteur d'express, gardien de nuit, cocher, etc. S'adresser de suite par lettre à C.A.P., LA PRESSE. 290-6

MODISTE—Une bonne modiste, sachant tailler et ajuster, demande de la couture dans les familles privées. S'adresser No 42 rue Sanguinet. 294—2

TENEUR DE LIVRES—Un jeune homme de 18 ans ayant de l'expérience dans la tenue des livres et pouvant fournir toutes les références exigées, demande un emploi comme assistant teneur de livres. Ecrire à J. G., LA PRESSE. 294—2

UN JEUNE HOMME de 23 ans, sachant le français et l'anglais, sobre et honnête, désire une place de voyageur pour une bonne maison. S'adresser par lettre à B. K., bureau de LA PRESSE. 291-5

UN JEUNE HOMME ayant cinq années d'expérience désire une place dans une Cie de téléphone comme inspecteur; connaît l'anglais et le français. S'adresser par lettre à G. Z., bureau de LA PRESSE 291—5

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES—F. Dresser, professeur de coupe, 179 rue Bleury. Méthodes modernes, instruction complète. Prix très modique. Références des meilleurs tailleurs. Patrons et vêtements taillés sur commande. 291—6

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE 200 hommes pour travailler sur la ligne de tramways du Parc et de l'Ile, entre Lachine et St Henri. S'adresser au contre maître des travaux. 293—2

ON DEMANDE une servante générale au No 586 rue Sherbrooke. 293—3

ON DEMANDE deux demoiselles de comptoir; l'une pour prendre soin du département des chapeaux; l'autre pour s'occuper de celui des marchandises de fantaisie. Inutile de se presenter si on n'a pas l'expérience voulue. Des personnes expérimentées et sachant bien tenir les stocks doivent seules se présenter. Kensington Millinery Parlors 2350 rue Ste Catherine. 293—3

ON DEMANDE une servante générale accomplie, pas de lavage—gages $10. Se présenter à l'ancien numero 1369 ou au Nouveau numero 4147 rue Dorchester. 293—3

ON DEMANDE un jeune homme actif pour vendre des articles dont toutes les familles ont besoin; pas nécessaire qu'il ait de l'expérience. Se présenter au No 1675 rue Notre-Dame. 294—1

ON DEMANDE une fille forte pour la cuisine, une fille sachant faire la cuisine et parler anglais,—pas d'ouvrage le dimanche, 1796 rue Notre-Dame. 294—1

ON DEMANDE une servante générale, qui peut faire la cuisine, bons gages à une fille compétente. Se présenter au No 183 rue St-Denis. 294—2

ON DEMANDE deux bons barbiers pour demain. Se présenter immédiatement au No 90 rue St-Laurent. 294—1

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre au No 350 rue St Denis. 294—1

ON DEMANDE un peintre de voiture d'expérience, ouvrage à l'année. S'adresser à Ovide Boileau, Blue Bonnet, près Lachine. 294—1

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. S'adresser au No 93 rue de la Montagne. 294—1

ON DEMANDE une fille de 14 à 15 ans, pour aider au ménage, au No 24 rue St-Antoine. 294—1

ON DEMANDE à l'Hôtel Forest, Lachine Locks, un jeune homme pour prendre soin d'un cheval, une vache, etc., connaissant l'ouvrage d'hôtel demande sur les lieux. 294-1

ON DEMANDE un bon barbier au No 168 rue Ottawa. 294-1

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 794 rue Sherbrooke. Une fille entre 25 à 30 ans préférée. 294-2

ON DEMANDE une servante au No 446 rue St Hubert. 294-1

ON DEMANDE deux bonnes filles de salle, au No 46 rue St Jacques. 294-1

ON DEMANDE un jeune plombier-couvreur, No 23 Casgrain, Mile-End. 294-1

ON DEMANDE un apprenti boucher. S'adresser J. Bruno, coin des rues des Jurés et Hermine. 294-1

ON DEMANDE un barbier au No 2 Côte de la Place d'Armes. 294-1

ON DEMANDE une servante générale, No 1115a rue St Denis. 294-2

ON DEMANDE deux barbiers au No 1480 rue Notre-Dame. 294-1

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille, pas de lavage. Se présenter au No 118 avenue Laval. 294-1

ON DEMANDE une bonne servante générale, une qui peut faire la cuisine ordinaire préférée. Se présenter au No 376 rue Dorchester. 294—1

ON DEMANDE une servante générale, au No 185 rue Panet; références exigées; pas d'enfants, bons gages. 294—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un agent de ville pour vendre à commission des sous-vêtements de dames. S'adresser à M. J. Crystal, 2512 rue Notre-Dame 294—1

ON DEMANDE des trieurs à The Whitham Shoe Co., Ltd, 45 rue St Maurice. 294—2

MAISONS A LOUER

A LOUER—Cottage en brique avec rallonge, 348 rue St André, 8 appartements, en parfait ordre. Loyer $17. S'adresser au notaire Levy, 56 rue St Vincent. 294—2

A LOUER—277½ St Laurent, joli petit magasin. Loyer bas. Place centrale. S'adresser 195 St Dominique. 294—1

A LOUER—Un magasin et logement très bon marché, No 163 et 169 avenue Duluth. 291—3

A LOUER—Au centre, logements de 3 et 6 appartements; bonnes conditions. S'adresser au No 179 rue St Dominique. 293-6

A LOUER—Plusieurs logements de quatre appartements et w.c., situés au village St Jean-Baptiste. Loyer $5 par mois. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours. 291—6

A LOUER—Magasin et logement, Nos 1558 et 1560 rue Ste Catherine, les deux tout récemment réparés. S'adresser à Coutlée et Lamarche, notaires, Imperial Building, 107 rue St Jacques. 289-7

HAUT DE MAISON A LOUER — Sept appartements, en parfait ordre—possession immédiate—loyer bas. No 18 rue Rousseau, près de la gare du C.P.R., gare Dalhousie. S'adresser à M. Fraser, 211 rue St Jacque 293—4

MAISON A LOUER à bon marché, possession immédiate. No 49 rue Ernest, carré St Louis. La plus belle localité de la ville. S'adresser sur les lieux. 294-2

MAISONS A LOUER — Magnifique cottage détaché dix chambres, très bien décoré, toutes les améliorations modernes, No 256 avenue Laval. Loyer bas à un bon locataire. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 292—3

CHAMBRES A LOUER

BONNE CHAMBRE et pension, aussi excellente pension de table, au mois, à la semaine ou au repas, (7 repas pour $1) No 61 avenue de l'Hôtel de Ville. 15 16 17 19 22 24

CHAMBRE A LOUER—Bonne chambre à louer, convenable pour deux messieurs, avec ou sans pension, au No 161 Sanguinet, près Ste Catherine. 294—2

CHAMBRES—Deux magnifiques chambres sur étage du bain, au No 389 rue Dorchester. 294—2

CHAMBRES ET PENSION—Magnifiques chambres doubles ou simples, avec ou sans pension, 57 avenue Hôtel de Ville. 293—3

CHAMBRES—Chambres meublées ou non avec usage du piano. 320 rue St Laurent. 294—2

CHAMBRE ET PENSION—Chambre et pension pour $2.00 pension seule; repas à toute heure; chambre chauffée à l'eau chaude, grande chambre pour couple, 1428 rue Notre-Dame. 294-3

CHAMBRES A LOUER—On trouvera trois belles grandes chambres meublées ou non, sur le même plancher. 49 rue Ste Elizabeth. 294—3

CHAMBRE ET PENSION—Une chambre et pension sont offertes gratis à une personne âgée; elle devra en échange, aider quelques jours par semaine au ménage, 382½ rue Jacques-Cartier. 293—3

MAGNIFIQUES CHAMBRES à louer, avec ou sans pension, au No 99 avenue de l'Hôtel de Ville. 289—8

A VENDRE

A VENDRE—Imprimerie: montant requis $2,000 comptant, balance à termes. Conditions faciles. Ecrire Boîte Postale No 926. 292—3

A VENDRE—Bois pour allumer le poêle. $1.50 le voyage; érable et merisier coupés, $1.75; rognures de moulin $1.25; chez J. Dansereau & Cie, 676 rue Dorchester. Téléphone 2425. 88—a

A VENDRE—Magnifique hôtel, à Ste Anne de Sorel. Conditions très faciles. S'adresser à L. P. Tremblay, Sorel, ou à N. Quintal & Fils, 274 rue St Paul, Montreal. 280—26

A VENDRE—Commerce de chaussures clairant $2,500 par année, situé dans le centre du commerce de chaussures, commerce comptant, clientèle grandissante. Petite fortune toute faite ici pour celui qui veut s'établir avec $1800 de capital. Allez-vous en profiter? Adressez "V.S.O.P." LA PRESSE. 12 14 16

A VENDRE—Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353 168—n

A VENDRE—$100 achètent tout un bel ameublement de salle à manger en noyer noir, a coûté $350, comprenant un splendide buffet sculpté avec grand miroir, belles chaises et table.—Une couchette en acajou solide est aussi offerte. S'adresser à Dresdor, ébéniste, en arrière du No 123 rue Mansfield. 294—2

A VENDRE—Restaurants, hôtels, épiceries et tous autres commerces, et aussi maisons à louer. L. Harris, 118 rue St Jacques, le soir 419 rue St-Laurent. 289—6

A VENDRE à bon marché, un magasin de cigares et bonbons, fixtures tout compris. S'adresser 324 rue Amherst. 290—6

A VENDRE—A St Gabriel de Brandon, l'Hôtel "Coutu", situé au terminus des chars, à conditions faciles. S'adresser pour informations à Louis Coutu, 1264 De Montigny, ou sur les lieux. 290-6

A VENDRE—Sans réserve, 5 express, charrettes, traînes de toutes sortes; d'ici au 1er novembre, 63 Dufresne. 294—6

A VENDRE—Un cheval pesant 1050 livres, âgé de 4 ans, sain. S'adresser au No 35 rue Labelle. 294—1

A VENDRE, un magnifique hôtel, dans la paroisse de St Henri de Mascouche. Pour informations, s'adresser No 1602 rue Ste Catherine, ou à l'hôtel même. 289-6

A VENDRE—$1 le voyage de bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vallancourt, 274 rue Beaudry. Téléphone des Marchands 231. 290—6

A VENDRE—Une épicerie licenciée, dans un coin. Conditions comptant. Bonne raison pour vendre. Pour informations, s'adresser à L. O. U. "La Presse." 289-7

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Belle petite maison neuve, en pierre et brique, très bon marché et à conditions faciles. S'adresser 169 avenue Duluth. 294—3

A VENDRE—Une propriété, rue Albert, No 390. S'adresser No 14 rue Quesnel. 292-4

A VENDRE, à Westmount, sur l'avenue Greene, en bas de la rue Dorchester, 4 cottages de première classe, 5 chambres à coucher, cuisine à rallonge. S'adresser G. H. Massy, 4224 rue Dorchester. 291—6

A VENDRE—A Ste Rose, comté de Laval, l'emplacement de feu F. X. Lanthier, écuyer, situé au centre du village, à proximité de la Rivière Jésus, de soixante pieds de largeur sur environ un arpent et demi de profondeur, avec un hangar à bois et une magnifique maison en bois de 25 x 35 pieds, contenant cinq appartements dans le bas, trois dans le haut, deux bonnes caves munies des améliorations modernes, celles que chauffage à l'eau chaude, "water closet," etc. De plus, il existe en faveur de ce terrain un droit de passage en droite ligne pour communiquer à la Rivière Jésus. Le terrain est en bon état de culture et garni d'arbres fruitiers de toutes sortes, etc. Le tout sera vendu à des conditions très avantageuses. S'adresser à M. C. Galarneau, écr., No 268 rue St Paul, Montréal, ou à P. A. Longpré, notaire, Ste Rose, comté Laval. 289—7

PERDU

PERDU—Hier soir, un porte-monnaie contenant $43 en billets de $10, $5 et $1, à partir du coin de la rue Visitation et Ste-Catherine, passant par les rues Wolfe et Robin. Récompense en retour. Révd Adam, église du Sacré-Cœur. 294—1

PERDU—Le 13 octobre, $39 en argent de papier, aussi un chèque de la Canadian Produce Co. Prière de rapporter à la dite Cie et recevoir une généreuse récompense. 3833 rue Notre-Dame. 294—1

PERDU—Le 12 octobre, un portefeuille en cuir noir, contenant des listes de comptes. Récompense promise en retour au No 240 rue Gain, W Ferrault. 291—6

PERDU—Le 14 octobre, une chienne jaune et blanche portant collier en acier; a une grosse bosse dans le poitrail, une tache sur le dos, porte le nom de "La Fine." Récompense promise en retour au No 234 rue Amherst. Quiconque la détiendra sera poursuivi Philias David. 294—1

PERDU—Dimanche, le 11, un tour de gorge, en ours, avec agrafe à ressort, au cimetière, en faisant le chemin de la croix. Récompense. 134 rue St Chs Borromée. 294—1

DIVERS

ARGENT A PRETER — Nous avons plusieurs milliers de piastres à prêter sur hypothèque ou sur toute autre garantie. S'adresser à Osw. Chaput & Cie, chambres 16 et 17, 16 St Jacques. 236—n

AVIS—Est par le présent donné que M. E. H. Henrichon désire ouvrir un étal de viandes au No 254 rue Rachel. 294—6

J'AI DES ACQUÉREURS pour petites propriétés. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 181-n

ON DÉSIRE acheter une propriété au centre. S'adresser No 11 rue Gosford. 294—1

ON DEMANDE un associé pouvant disposer d'un capital de $1,000, pour affaire bien établie. Ecrire à V. H. LA PRESSE. 292-3

PENSION—Pension pour dames, sous la direction d'un médecin strictement privé et à des prix modérés. Pour plus amples informations, s'adresser au No 163 rue Amherst. 294-2

Le Docteur Le Sage
DE LA FACULTE DE PARIS
Heures de consultations: 1½ à 3 et 7½ à 9 p.m.
Telephone, 6568. 341 RUE ST-DENIS.
283—n

DENTIER GARANTI - $10.00
Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCŒUR, L.C.D.,
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St-Hubert.

ARTHUR GAREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
117 RUE ST-DENIS (Coin Dorchester)
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tel. Bell 6849. Bureau du soir, 7 à 8. 130—imxjv—n

PERPETUS GAGNIER Successeur de H. A. Miller
Peintres de Maisons et d'Enseignes, Tapissiers et Décorateurs, Bouteurs, Vitriers, Imitateurs, Blanchisseurs, etc.
1996 Rue Ste Catherine, Montréal
139—n

UNE SESSION
— DE LA —
Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

Lundi, le deuxième jour de Novembre prochain, à dix heures du matin

EN CONSEQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

Bureau du Shérif
Montreal, 14 octobre 1896. 293—15

L'EGLISE AMERICAINE

Réceptions au cardinal Satolli avant son départ

LE DIOCESE DE MGR CORRIGAN NE SERA PAS DIVISE

L'archevêque de New-York ne sera pas fait cardinal

LE CLERGE ALLEMAND CONTRE LE CLERGE NATIONAL

Un collège Allemand à Rome

New-York, 16 — Le cardinal Satolli a continué ses visites mercredi après-midi. Il a assisté à une assemblée des évêques de la province de New-York, a pris part à un banquet qu'ils lui ont offert, a serré la main à plusieurs millionnaires du Métropolitain club, et enfin a été l'objet d'une réception que lui a donné le Catholic Club et à laquelle étaient présentes 1,000 personnes, prêtres ou laïques.

Hier, il a été reçu à Brooklyn où il a rencontré Mgr Martinelli, son successeur et l'archevêque Ireland. L'ex-délégué papal n'a pas visité le collège de St Jean à Fordham, contrairement à ce qui avait été d'abord convenu. Au palais de l'archevêque Corrigan le conseil des évêques réunis comprenait Mgr Farley, de New-York; McQuaid, de Rochester; Wigger, de Newark; McFaul, de Trenton; Gabriels, d'Ogdensburg; McDonnell, de Brooklyn; Burke, d'Albany, et Ludden, de Syracuse. Ils ont nommé un comité pour reviser le catéchisme catholique. On disait qu'il avait été question dans ce concile de diviser le diocèse de Mgr Corrigan, mais cette nouvelle était sans fondement.

La seule question importante qui doit être résolue, a dit l'évêque Farley, est la nomination d'un successeur à Mgr Keane, comme recteur de l'université de Washington. Le bureau de direction de cette institution doit se réunir le 23 courant. L'on choisira trois noms parmi les prêtres et non les évêques. Ces noms seront ensuite envoyés à Rome où le Saint Père fera son choix.

La réception du cardinal Satolli au club catholique a été splendide. Le juge Daly lui a présenté une foule de résolutions exprimant des regrets à l'occasion de son départ.

Mgr Ireland, de St Paul, est arrivé à New-York hier. Il s'est rendu ici en attendant le cardinal Satolli à qui il désire présenter ses hommages avant son départ et avoir une conférence avec lui ainsi qu'avec le cardinal Gibbons.

Mgr Farley, interrogé au sujet de la rumeur annonçant que le chapeau de cardinal serait probablement donné à Mgr Corrigan, a déclaré que cette nouvelle était sans aucun fondement.

Washington, 16 — L'on vient d'obtenir à l'université catholique des détails intéressants au sujet du mouvement du clergé allemand contre Mgr Keane.

La destitution de ce dernier ne serait que le commencement d'une série d'autres. Le plan des chefs Allemands est d'établir un collège allemand à Rome et de constituer aux Etats-Unis parmi le clergé un corps séparé et reconnu par les autorités. Mgr Keane, dit-on, dirigeait l'université au point de vue américain, de là, les efforts entrepris par la faction allemande pour le faire remplacer.

Monseigneur Schroeder et Mgr Jessing, qui sont à la tête du mouvement allemand ont conspiré, dit-on, contre Mgr Keane.

Le clergé national des Etats-Unis croit que l'établissement allemand à Rome signifierait la ruine de celui qu'il possède là, ainsi que celle de l'université de Washington.

Comme on le voit deux factions sont en présence ayant chacune des intérêts nationaux divers et l'on peut s'attendre à des complications sérieuses dans l'Eglise de la république voisine.

EST-CE UN CRIME?

Un homme trouvé noyé

St-Thomas, 16—David Gibson, de Dunwich a, avant-hier, été trouvé mort dans un fossé à deux milles au nord de West Lorne. Plusieurs personnes de la localité croient que Gibson s'est noyé accidentellement dans le fossé, mais d'autres prétendent qu'il a été assassiné.

Le coroner fera une enquête dans cette affaire. Le défunt était un journalier, âgé de 47 ans, et il vivait depuis quelque temps dans la localité. Il était adonné à la boisson et s'enivrait fréquemment. Mardi, M. Hugh McColl l'avait engagé pour égrener du maïs. Après sa première journée, il prit plusieurs verres de boisson dans divers hôtels de la ville et partit pour retourner chez lui en emportant une certaine quantité de whiskey.

SUICIDE D'UN CHIEN FIDELE

Désespoir de ne pouvoir revoir son petit maître

Navrante histoire de la vie réelle

New-York, 16—"Dépossédés", tel était le mot brutalement écrit sur un écriteau cloué sur la porte de trois misérables chambres du cinquième étage d'une maison portant le numéro 400, 48e rue Est, à New-York.

Voici, en quelques mots, la navrante histoire qui a donné lieu à l'affichage de l'écriteau. C'est l'histoire d'une vieille tante pauvre, de son neveu et d'un chien.

Une dame Kelly, venant du comté de Mayo, arrivait, il y a quelques mois, chez sa fille, pour y passer le reste de ses jours. Celle-ci, peu de temps après, mourait de la variole. C'est à cette époque que Jim Leahy, son neveu, vint la rejoindre. Madame Kelly était âgée de 60 ans, Jim était âgé de deux ans. Dépourvus de toutes ressources, sans parents, sans amis, tous deux commencèrent alors leur vie de souffrances et d'angoisses, sans murmures, courageusement. Mme Kelly obtint, moyennant $5 par mois, un pauvre sombre logis où elle s'installa avec l'enfant. Mme Kelly se fit marchande ambulante de fruits, et ce petit négoce lui rapportait juste assez pour les empêcher de mourir de faim. Dans les jours de froid, la courageuse tante portait l'enfant sous son châle et l'emportait avec elle.

L'an dernier, Jim qui avait grandit, jouant dans la rue, vit tout à coup un chien jaune accourir auprès de lui. L'enfant, d'abord effrayé, se rassura bientôt quand il vit que l'animal le caressait avec des démonstrations d'une joie folle. On lui donna le nom de Jack. Jack et Jim furent bientôt les meilleurs amis du monde. L'enfant, les jours de froid, se couchait près de Jack et celui-ci semblait, par ses poses, vouloir lui donner toute la chaleur qui manquait si tristement au logis.

Cependant, la santé de Mme Kelly faiblissait de jour en jour et bientôt elle fut forcée de se faire conduire à l'hôpital. Ceci se passait au commencement du mois d'octobre courant. Trop fier pour mendier, Jim, qui avait appris à lire, consacrait ses jours à la lecture; une dame voisine lui donnait un bol de café et un petit morceau de pain, pour ration de toute sa journée.

Toujours attentif, toujours caressant, le chien fidèle ne quittait plus son jeune ami, qu'il enveloppait de tous les soins dont il était capable.

Finalement, un inspecteur de la société Gerry fit une visite au logis de l'enfant. Un spectacle des plus tristes l'attendait. Jim et Jack, couchés côte à côte, mourraient de faim. Ils étaient tous deux si faibles qu'ils ne pouvaient faire un mouvement. Dans la chambre, il n'y avait qu'une table et deux chaises boîteuses.

L'enfant a été conduit dans une maison de charité, mais c'est en vain qu'il a demandé en pleurant, d'être accompagné de son chien. Celui-ci attendit une journée à la porte du logis abandonné; puis ne voyant pas revenir Jim, Jack pénétra dans la chambre, se coucha sous le poêle et refusa toute nourriture que la voisine voulut lui présenter. Il est mort de faim ou d'ennui.

BRULES VIFS

Terrible mort de six enfants

New Whatcom, Wash., 16 — La maison de M. et Mme J. S. Miller, de Linden, a été détruite par le feu, hier, pendant l'absence de ces derniers, et leurs six enfants ont péri dans les flammes.

Un autre enfant et un homme ont reçu de graves brûlures.

MERE

Votre jeune fille est pâle, ses yeux cernent, elle manque d'appétit, triste, courbée, toujours fatiguée et irrégulière. Ne tardez pas, il est grandement temps de lui acheter une bouteille de "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière. Ce remède est le seul recommandé par des médecins éminents, des prêtres et des religieuses qui ont été témoins de ses effets curatifs. C'est le remède par excellence pour guérir le "Beau mal." A vendre dans toute bonne pharmacie ou écrivez pour renseignements au Dr LARIVIERE,
293—8 Manville, R. I.

PERE DENATURE

Cruauté revoltante envers ses enfants

L'UN D'EUX ENCHAINE PAR LE COU ET ENFERME

Une enquête va être faite

New-York, 16 — Comme on le sait, la loi de New-Jersey, donne à un père de famille des pouvoirs très étendus sur ses enfants; il en est le maître absolu et peut les envoyer en prison, s'il le désire. Or, on ne parle, ici, que d'un cas de cruauté révoltante, et d'abus d'autorité incroyable. C'est à tel point que l'on croit à un cas d'insanité, de la part du père dénaturé. Un nommé Conrad, a fait incarcérer son enfant, Frank, âgé de 10 ans, dans la géôle de la rue Ste Elisabeth, sous prétexte qu'il lui avait volé $5. Or, ce fait a soulevé l'indignation générale et l'on a découvert que cet enfant, ainsi que ses deux jeunes frères et sa soeur, sont de véritables martyrs de leur père, qui est veuf. On rapporte que Frank a été enfermé dans le grenier et dans la grange, enchaîné à un poteau avec une chaîne à chien, pendant des journées entières; que son père le bat à coups de fouet, avec des gourdins, le renverse par terre, le frappe à coups de pieds et lui fait subir, en un mot, tous les mauvais traitements possibles.

Ces petits malheureux sont tenus enfermés sans manger, depuis le départ du père, le matin, à 7 heures, jusqu'à 6 heures du soir, et cela même en hiver, lorsqu'il n'y a pas de feu dans la maison. Les voisins, souvent, les ont empêchés de périr de froid et de misère.

Ce qu'il y a de plus pénible, c'est que ces enfants sont d'un excellent caractère, bons et inoffensifs. C'est du moins le témoignage que leur rendent ceux qui les connaissent. Ces faits ont été portés à la connaissance du tribunal et l'on s'attend à ce que la justice va demander compte à Conrad de sa conduite.

IVRE A TROIS ANS

Conduite odieuse de parents alcoolisés

New-York, 16 — Tommy Murphy, un enfant de trois ans, a passé la nuit dernière à l'hôpital de la rue Hudson, en état d'ébriété, pendant que ses parents étaient enfermés dans la prison de la rue Ludlow.

Dans l'après-midi, un constable a fait rapport au poste de police que Thomas Murphy, père, et sa femme, étaient ivres dans leur domicile, rue Laight, 47. La voiture de la patrouille les a transportés tous deux au poste pendant que l'ambulance amenait l'enfant à l'hôpital. Le petit Tommy était nu-pids, et son état indiquait clairement qu'il n'avait pas pris de nourriture depuis un certain temps. On lui fit prendre un bain, et, dépouillé de ses sales habits, on le mit au lit où il fut bientôt plongé dans un sommeil de plomb.

Les recherches faites par la police ont fait découvrir que le couple Murphy avait honorablement vécu de son travail jusqu'à ces derniers mois, alors que la femme se mit à boire. Bientôt, le mari l'imita et pendant les jours de "fêtes", le petit Tommy était naturellement négligé. La dernière de ces "fêtes" durait depuis une semaine, quand la police l'a interrompue.

Les autorités sont à la recherche d'un nommé Thomas Gerrity, qui allait boire chez Murphy et espèrent savoir par lui si les parents donnaient des liqueurs alcooliques à l'enfant ou si celui-ci en prenait de lui-même. Aussitôt qu'on l'aura trouvé, Gerrity sera arrêté sur l'accusation d'avoir mis en danger la vie de l'enfant. La même accusation est portée contre les parents.

Aujourd'hui, le jeune Tommy sera confié à une société de bienfaisance, afin de le soustraire à l'influence de la mauvaise conduite de ses parents. Le médecin de l'hôpital dit que l'enfant était simplement ivre et que son état n'offrait pas de danger plus grand que les autres cas d'ébriété.

LA REINE VICTORIA

Elle devient aveugle

Londres, 16—Une consultation médicale a eu lieu, ces jours derniers, à Balmoral. Les termes mystérieux dans lesquels le "Morning Post" a annoncé la chose ont donné à penser que l'état de santé de la reine s'était subitement aggravé. Le "Truth", mieux renseigné, réduit les rumeurs alarmantes à leurs proportions véritables.

La reine Victoria est menacée de cécité. Sa vue s'affaiblit avec une inquiétante rapidité. Elle ne peut plus lire. Jusqu'ici on écrivait pour elle, en caractères énormes, ce qu'on voulait soumettre à son examen. Aujourd'hui, il faut lui lire tout ce qu'on présente à sa signature. Cette faiblesse de la vue chez la reine est incurable, disent les spécialistes.

On rappelle que, sur ses vieux jours, le roi Georges III, grand-père de la reine Victoria, était aveugle.

COMTE ET DEPUTE AU POSTE

A propos de feu d'artifice

Les policemen font un sale métier

Nimes, 16—Hier soir, à la suite d'explications très vives avec un commissaire de police, M. le comte de Bernis, député de Nimes, a été arrêté et a dû passer la nuit au poste. Voici dans quelles circonstances a eu lieu cette arrestation qui a fait grand bruit ce matin en ville.

A l'occasion du retour des musiques et des sociétés chorales du concours d'Alais, une petite manifestation comprenant des feux de Bengale avait été préparée par les amis de ces sociétés pour célébrer leur succès.

On avait placé devant la gare plusieurs fusées reliées entre elles par un fil devant les allumer instantanément, lorsque des agents de service intimèrent l'ordre d'avoir à enlever ces pièces d'artifice, un arrêté municipal interdisant leur usage sur la voie publique. M. Gouvernet, qui avait été chargé de cette besogne par M. de Bernis, passa outre, disant qu'il avait reçu des ordres et qu'il les exécuterait. M. Laroux, commissaire de police de permanence, intervint et fit bientôt respecter l'arrêté municipal.

Lorsque la musique des Enfants de Nimes arriva d'Alais, accompagnée de M. de Bernis, il n'y eut pas naturellement de feu d'artifice tiré. M. Gouvernet expliqua pourquoi au député de Nimes. M. de Bernis entra alors dans une grande colère: "C'est idiot, stupide, s'écriait-il; je vais savoir qui a donné des ordres aussi bêtes"; et en effet, il se fit conduire aussitôt en fiacre au bureau de police.

Arrivé sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il rencontra justement M. Laroux, auquel il demanda des explications en public sur un ton agressif. M. Laroux lui répondit qu'il s'était borné à faire respecter l'arrêté municipal visant l'usage des fusées sur la voie publique.

—Je m'en moque, dit M. de Bernis, de votre arrêté; vous avez fait une besogne idiote, bête.

—Je vous rappelle aux convenances, dit M. Laroux.

—Je n'ai pas de convenances à garder avec vous, répondit M. de Bernis. Vous êtes stupide, vous faites un sale métier!

Le commissaire Laroux appela alors deux agents qui enfermèrent au poste le député de Nimes, lequel a été conduit au parquet du procureur de la République et remis en liberté après avoir été interrogé.

TROIS MORTS ET UN BLESSE

Pénible accident du travail

Limoges, 16 — Un terrible accident, dû à l'imprudence d'un ouvrier, est arrivé à l'usine de matières tannantes et colorantes appartenant à MM. Tourret et Cie, et située à Saillat, canton de St Junien, France.

L'ouvrier chargé de faire opérer un transvasement ne s'est pas assuré du fonctionnement de l'appareil qu'il employait. Un obturateur a été déboulonné par lui au moment où la pression était la plus forte, ce qui a occasionné un jet formidable d'extrait de châtaignier en ébullition, qui l'a atteint au visage, ainsi que trois de ses camarades, se trouvant près de lui.

Les malheureux ouvriers, brûlés par le liquide, ont été transportés dans une salle de l'usine où des soins leur ont été prodigués par un docteur appelé de St Junien.

Néanmoins, trois d'entre eux sont morts et le quatrième est dans un état des plus graves. Il a la figure et tout le côté gauche du corps brûlés et ne formant qu'une plaie.

Les victimes de ce déplorable accident n'avaient d'autres ressources que leurs salaires.

Le sous-préfet de Rochechouart s'est rendu sur les lieux et a visité les blessés aux familles desquels il a promis, au nom du gouvernement, de faire envoyer immédiatement des secours.

Les ouvriers décédés se nomment Jean Marceau, Jean Izaret et François Lamarche. L'ouvrier blessé se nomme Pierre Sansonnet. Tous étaient mariés. Le premier laisse trois enfants en bas âge, le second et le troisième, un seul.

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St-Laurent. 177—n

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'AVEUGLE

(83)

DEUXIEME PARTIE

(SUITE)

—Donc, il y avait deux hommes, et la balle qui vous a frappée ne sortait point de la même arme que celle qui a tué Richard Vernière... Nous en avions déjà la preuve...—Mais, ce second assassin, le complice du gredin contre lequel vous luttiez, vous ne l'avez pas vu?

—Non, monsieur.

—Pas même entrevu?

—Non.

Pendant quelques instants Daniel Savanne s'absorba dans ses réflexions.

Véronique, bien résolue à ne point s'écarter de la ligne de conduite qu'elle s'était tracée, attendait que le magistrat l'interrogeât de nouveau.

Un profond silence régnait dans le cabinet.

Robert et Claude conservaient l'apparence d'un calme qui n'était pas au fond de leur âme.

Ils avaient échangé un regard furtif, devinant qu'un danger inconnu et indéfinissable planait sur eux.

VIII

Daniel Savanne releva la tête, et abordant un autre ordre d'idées, posa cette question à Véronique:

—Saviez-vous que, le 31 décembre au soir, le coffre-fort placé dans le cabinet de M. Vernière contenait une somme extrêmement importante dont le caissier, M. Prieur, nous a fait connaître très exactement le chiffre?

—Non, monsieur, je l'ignorais absolument...—répondit Véronique,—je ne savais d'ailleurs jamais rien de ce qui avait rapport à la comptabilité de M. Richard.

Mme Sollier, tout en répondant ainsi, pensait au dépôt fait par le père de Marthe à son ami le grand industriel.

Mais le moment venu de parler de ce dépôt ne lui semblait pas venu, et en tout cas ce n'était point devant des étrangers qu'elle pouvait s'expliquer à cet égard et dire au juge d'instruction qu'elle comptait sur son appui pour reconquérir la fortune de Marthe, malgré les obstacles sans nombre qui semblaient rendre l'entreprise impossible.

Daniel Savanne reprit:

—Dans les trois jours qui ont suivi la visite du prétendu Fritz Leymann à l'usine de Saint-Ouen, n'avez-vous introduit auprès de M. Vernière personne qui ait pu surprendre le chiffre de la somme considérable que contenait ou qu'allait contenir la caisse?

Cette fois le magistrat tendait à l'aveugle la perche sur laquelle elle comptait pour en arriver à parler de la fortune de la petite Marthe.

—Si, monsieur,—répondit-elle—j'ai introduit quelqu'un auprès de M. Vernière, le samedi 30 décembre à sept heures du soir, après la fermeture des bureaux et des ateliers.

—Ah! — Et vous connaissez la personne introduite par vous?

—Oui, monsieur... et lorsque je serai seule avec vous—(Véronique souligna en quelque sorte ces derniers mots par l'accentuation) — je vous apprendrai la raison qui amenait cette personne auprès de M. Vernière...

Les témoins de cette scène éprouvèrent une surprise qui fut partagée par Daniel Savanne lui-même et se peignit sur son visage.

—Pourquoi faut-il que nous soyons seuls?—demanda-t-il.

—Parce que j'ai à vous confier des choses que vous seul devez entendre, si toutefois vous voulez bien prendre vis-à-vis de moi l'engagement de garder le secret...

—Je ne pourrai prendre un pareil engagement si vos révélations se rattachent d'une façon quelconque à l'assassinat de Richard

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 17 octobre 1896.

Quelques lignes de commerce sont actives, d'autres sont tranquilles ; les rapports en ce qui concerne les remises varient également, de sorte que l'on est forcé de conclure que tout ne va pas absolument pour le mieux, dans le commerce, et que l'activité qui existe n'est due qu'à l'approche de l'hiver, de la hausse des frets et de la clôture de la navigation.

A la campagne, le foin ne se vend pas, les marchés étrangers étant plus bas que les nôtres ; les grains ne sont pas offerts en quantité considérable ; par contre le beurre et le fromage donnent actuellement des résultats très satisfaisants. Les remises de la campagne sont restreintes ; mais c'est probablement en attendant la Toussaint.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Le marché des abattoirs de l'Est était encore encombré hier ; il y avait là 750 bœufs, 500 moutons, autant d'agneaux, 100 veaux et 50 porcs pour l'engrais.

Les bœufs se sont vendus de 3 à 3¼c pour le choix et de 1½ à 2½c pour le reste. Les moutons ont fait $2.50 à $2.60 par 100 livres pour l'exportation ; les agneaux ont été vendus de 2½ à 3½c la livre, suivant qualité ; les veaux, de $2.50 à $8.00 la tête et les porcs maigres de $3.50 à $7.00.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS

Le beurre d'octobre trouve aujourd'hui acquéreur à 18¾c à Montréal et même, pour quelque chose d'extra, à 19c ; pour le beurre de septembre, 18½c est le prix régulier, pour les fabricants.

Les exportateurs se tiennent moins dans le marché, ce sont les commerçants de provisions qui sont les principaux acheteurs pour leurs stocks d'hiver. Les épiciers paient de 19 à 20c, suivant qualité et quelquefois même 20½ à 21c. Les beurres des townships de choix se détaillent à la tinette entre 17 et 18c la livre.

Les oeufs sont en demande satisfaisante à 13½ ou 14c la douzaine, mirés; les oeufs strictement frais se vendent 18c.

En fromage, le marché est assez ferme, mais la demande est irrégulière ; certains exportateurs ont des ordres qui leur permettent d'acheter aux prix du marché ; d'autres ne peuvent faire des affaires qu'en fromage à bon marché, c'est-à-dire de qualité secondaire. On peut coter comme prix du marché pour le bon fromage de Québec, 10½c.

BOIS DE CONSTRUCTION

Nos exportations du port de Montréal achèvent ; il n'y a plus de fret disponible pour le bois et les maisons qui peuvent encore charger sont celles qui ont pris du fret pour toute la saison. A Québec, les expéditions sont encore assez actives, le fret est devenu très cher, même pour les voiliers. Rien de nouveau à signaler aux scieries. Le commerce local est nul.

CUIRS ET PEAUX

Il y a beaucoup d'excitation dans les cuirs, ici comme aux Etats-Unis; les tanneurs ont haussé leurs prix de deux cents au moins pour tous les cuirs légers ; les cuirs lourds ont haussé presque dans la même proportion ; les marchands s'empressent d'assortir leurs stocks et ils font des achats à livrer autant qu'ils peuvent. Les cordonniers achètent libéralement et la fabrique de chaussures a donné signe de vie. Cependant, cette dernière n'y met pas encore la vigueur habituelle. Les tanneurs disent que,aux prix qu'ils paient les peaux, il n'y a rien à faire aux prix actuels ; et il est facile de prévoir que la hausse va continuer pour peu que la demande augmente ou même se maintienne.

Les peaux vertes ont aussi haussé de 1 cent; les commerçants paient aujourd'hui à la boucherie 7 cents pour les peaux No 1, 6 cents pour No 2, et 5 cents pour No 3. Les peaux d'agneaux sont à 50 cents et les peaux de veaux de 4 à 6 cents.

DRAPS ET NOUVEAUTES

Le premier mouvement d'activité de l'automne est passé et nous sommes revenus à la tranquillité. La ville est tranquille, la campagne n'achète plus que fort peu ; les voyageurs qui sont sur la route ne font pas leurs frais de voyage. On ne sait trop s'il faut espérer une reprise, le mois prochain, lorsque les cultivateurs auront réalisé quelque argent sur leurs récoltes.

La ligne de flanellettes de 32 pouces qui se vendait à prix réduit, a été retirée du marché. Pour le reste des articles courants, les prix n'ont pas varié.

EPICERIES

Le marché de gros est passablement excité; le détail donne aussi de nombreuses commandes et comme il y a un mouvement général vers la hausse dans les prix — sauf pour les sucres — les épiciers en gros sont satisfaits de l'état des affaires dans leur branche de commerce.

Les sucres sont toujours faibles ; le sucre granulé a baissé de ⅛c et se vend 4c en quarts, 4⅛c en demi-quarts. Les jaunes sont stationnaires aux prix de 3 à 3¾c. Les sirops et les mélasses sont en demande modérée à des prix fermes.

Les fruits secs sont excités ; les importations régulières de raisins de Valence ne sont pas encore sur le marché ; et comme il y a eu hausse à Valence, depuis le départ de ces marchandises, les importateurs ne savent plus ce qu'ils doivent en demander ici, et personne n'ose encore coter un prix à livrer. Ce qu'il y a de Valence frais sur place se vend 6c la livre. Il n'y aura certainement pas de sultanas nouveaux à moins de 7c la livre. Il y en a quelques petits lots arrivés par Liverpool qui se vendent de 8½ à 10c. Les Corinthe sont dans la même situation que les Valence. Les Malagas sont plus faciles.

Il y a une hausse de ⅜ à ½c sur les riz importés ; on cote le Patna à 4½c la livre.

Le marché des conserves est actif et à la hausse ; les pois et les tomates du Haut-Canada sont placés en gros à 65c et ne se vendront bientôt plus que 70c au plus bas, pour les détailleurs. Les homards en boîtes sont toujours fermes. Les Windsor ne s'offrent pas en dessous de $9 la caisse pour les boîtes longues et de $11 pour les boîtes plates.

FERS, FERRONNERIES, ETC.

Marché un peu plus actif, mais encore en dessous des années précédentes. Pas de changement dans les prix de la ferronnerie ni de la quincaillerie. Les fontes sont faibles.

GRAINS ET FARINES

Malgré la liquidation des bénéfices des acheteurs à Chicago, les cours ont repris la hausse, hier, et le blé sur décembre a clôturé à 70½c. Le maïs suit le blé, mais l'avoine a été faible.

Les marchés d'Europe sont moins raides ; la hausse s'arrête de temps à autre et les cours paraissent chercher un niveau un peu plus bas. Cependant il y a encore dans ces cours une marge pour l'exportation de nos blés d'Amérique.

Dans l'Inde, le blé a doublé de prix ; en Australie, la récolte paraît bien compromise faute de pluies.

A Montréal il se fait des affaires considérables en blés de Duluth et de Manitoba ; un lot de 25,000 minots de No 3 dur, du Manitoba, a été placé hier à 75c ; le No 2 est coté à 80c et le No 1 83c. L'avoine continue à hausser ; on a vendu, hier, pour l'exportation à 27c et 27¼c à flot. On offrait, hier, 43½c pour l'orge à malter, mais les détenteurs demandent 45c. Les pois valent de 53 à 53½c ; le sarrasin de 38 à 39c, et le seigle de 42 à 42½c.

Les farines de blé sont toujours très fermes et en bonne demande ; les farines d'avoine sont bien tenues et en demande modérée. Les issues de blé sont calmes.

HUILES, PEINTURES, ETC.

L'huile de graine de lin est en hausse en Angleterre, et plus ferme ici ; les prix en ont été haussés de 1c par gallon. L'huile de loup-marin est très ferme ; il n'y a que très peu de stock ici, et il n'y a plus rien à Terreneuve, à expédier ; on demande ici une avance de 2½c par gallon. L'huile de ricin a haussé de 6 louis par tonne, en Angleterre, et de ½c ici. L'huile de pétrole est stationnaire. La demande pour tous ces articles est bonne. Les peintures et les verres à vitres sont soutenus et sans changement.

POISSON

Le marché est peu approvisionné de morue, que l'on vend aux prix suivants : No 1, moyenne, 2¼c la livre ; No 1, grande, 2½c ; No 1, draft, 2¾c ; morue sèche, 4 à 4½c. Les harengs sont très rares en ce moment et se vendent couramment $3 en demi-quarts. Il y a du saumon de la Colombie-Anglaise en quarts à $16.50. Ces prix sont sujets à réduction au fur et à mesure que l'approvisionnement se complètera.

SALAISONS

Le lard est en hausse, avec une demande active. On cote le Clear Pork d'Armour $14.50 ; le Morgan, do., $14; le Short Cut canadien, de $13 à $15, et le Clear Pork de $11 à $12.50. Le saindoux Fairbank est à $1.20 et $1.22½ le seau ; le saindoux Anchor, à $1.10 ; la graisse pure, de $1.50 à $1.80, et le lard fumé à 10c.

HARDI POMPIER

Un acte de bravoure digne d'éloge

New-York, 16 — Le pompier Beggin était en congé mardi et il était assis dans sa chambre lorsqu'il aperçut de la fumée s'échapper des fenêtres d'une maison à cinq étages de la cinquantième rue Ouest. Parce qu'il était en congé, il descendit l'escalier quatre à quatre et s'élança dans la maison voisine de celle d'où s'échappait la fumée parce que son expérience de pompier lui disait que c'était le meilleur moyen de pénétrer dans la bâtisse en feu. Il arriva au second étage, traversa un salon en courant, sortit par la fenêtre donnant sur la rue et, en se retenant aux travaux de revêtement extérieur parvint à arriver à la maison en feu. Il trouva là une dame Louise Button qui se lamentait, craignant d'être rôtie vive. Beggin la prit sous son bras et la transporta dans la maison voisine par le chemin qu'il avait pris en revenant.

Laissant Mme Button en sûreté, Beggin s'élança de nouveau dans la bâtisse en flammes et trouva un homme et une femme qui se croyaient perdus. Beggin prit la femme dans ses bras et, aux applaudissements de la foule assemblée dans la rue, la transporta encore à la maison voisine, il revint encore chercher l'homme et le mit en sûreté. A ce moment, les pompiers arrivaient avec leurs pompes à vapeur, mais déjà Beggin, qui était en congé avait sauvé trois personnes, ce qui ne l'empêcha pas de se joindre à ses compagnons pour leur aider à éteindre le feu.

Ce fut là la journée de congé du pompier Beggin.

VOL AVEC EFFRACTION

De bonne heure, hier matin, la demeure de M. Robert Cowans, coin des rues Dorchester et Guy, a été envahie par des cambrioleurs qui ont enlevé plusieurs douzaines de couteaux et de fourchettes d'argent. Le vol a été découvert à 6 heures hier matin par les serviteurs qui ont trouvé l'une des fenêtres de la salle à dîner ouverte. Les voleurs s'étaient introduits dans la maison par une ouverture donnant sur une ruelle qui débouche sur la rue Mackay. On a trouvé dans la ruelle des morceaux de gâteaux et des cigares venant de la maison.

La fenêtre qui a donné accès aux voleurs dans la maison donne sur la cour et les articles enlevés occupaient les tiroirs d'un buffet. Il y avait là plusieurs douzaines de couteaux et fourchettes d'argent, des cuillers pour la crême à la glace, pour les bombons, l'huile d'olive, des fourchettes à dessert, des cuillers à thé, et différents autres ustensiles. L'un des tiroirs vides a été trouvé sous les marches de la porte d'arrière, et un autre a été ramassé plus loin près de l'écurie. Tous les articles volés portent la lettre C. La police a reçu avis du vol immédiatement.

On pensait que les voleurs avaient aussi enlevé pour un millier de piastres de cadeaux de noces de toutes sortes, envoyés à Miss Anny Cowans à l'occasion de son mariage, célébré la veille avec M. George L. Cains. Tous les cadeaux de noces, cependant, se trouvaient placés à un étage supérieur et ont échappé aux voleurs. Les objets volés étaient assurés à la Dominion Burglary Guarantee Company, qui prétend être sur la piste des voleurs.

FURIE ALCOOLIQUE

Drame épouvantable

Un ivrogne fracasse le crane de son enfant sur le plancher

New-York, 16 — Un drame épouvantable, causé encore par l'ivrognerie, s'est déroulé pendant l'après-midi, à Newark. Un israélite polonais, J. Warga, dans un accès de furie alcoolique, a tué sa fille âgée de dix-huit mois, dans des circonstances des plus émouvantes.

Warga, qui est un ouvrier sellier, ayant perdu récemment sa place, s'est mis à boire, et était ivre, dit-on, depuis quatre jours. Afin de subvenir aux besoins du ménage, sa femme est allée travailler à la journée, laissant les deux enfants, Frank, âgé de cinq ans, et Sadie, âgée de dix-huit mois, à la garde de leur père. Celui-ci, pendant que sa femme travaillait, s'est mis à boire avec des amis qui étaient allés le voir, et s'est pris ensuite de querelle avec eux.

Au bruit de la querelle, une voisine, Rose Harber, a voulu aller prendre les enfants pour les garder afin qu'il ne leur arrivât pas de mal. Mais, au moment où elle emportait la petite Sadie, Warga la lui a arrachée des bras. Saisissant l'enfant par les jambes, Warga l'a jetée sur le plancher, avec une telle violence qu'elle a eu la tête littéralement fracassée.

Le meurtrier s'est enfui aussitôt emmenant avec lui son fils Frank, et l'on craint qu'il ne l'ait tué aussi. En dépit des plus actives recherches, on n'était pas encore parvenu, aux dernières avis, à retrouver la trace de Warga.

Une dépêche de la dernière heure annonce que Warga a été arrêté pendant la nuit.

L'HEREDITE DES PENCHANTS CRIMINELS

Le père et le fils meurtriers

New-York, 16 — Il vient de se produire un exemple qui semble démontrer l'hérédité des penchants criminels.

Quimbo Appo est le premier Chinois qui se soit établi à New-York. Né à Chu Fi, dans l'intérieur de la Chine, il y a 75 ans, il quitta le Céleste Empire pour fuir le châtiment d'un crime qu'il avait commis et vint en Californie en 1844. Après s'être amassé une fortune dans le commerce de thé, il s'en vint à New-York.

C'était un homme d'un commerce agréable et il se créa une popularité extraordinaire par ses qualités véritablement brillantes. Mais Quimbo buvait, et lorsqu'il était ivre, il devenait une brute altérée de sang.

Malheureusement, on ne connaît rien des parents de Quimbo Appo et on ne peut savoir si c'est d'eux qu'il tenait ses instincts sanguinaires.

Il épousa une femme des ruelles, et, dans un accès de rage, il lui coupa la gorge. Condamné à être pendu, il allégua que son acte était justifiable et obtint un second procès qui se termina par une condamnation de 10 ans.

En 1863, il obtint son pardon. Un an plus tard, il fut condamné à 5 ans de détention pour avoir tué un Polonais au cours d'une querelle. En sortant de prison, il convola en secondes noces avec une femme de son caractère. Un jour que le couple était ivre, une querelle s'éleva et la femme jeta son mari sur le poêle ; l'homme irrité lui lança un poignard dans le corps. La malheureuse se rétablit et Appo fut condamné à un an de prison.

En 1875, Quimbo fut condamné à 7 ans de détention pour un meurtre au second degré. Mais au bout de trois ans de séjour à la prison, il perdit la raison et les médecins le déclarèrent incurable. Il fut interné à l'hôpital de l'Etat pour les aliénés criminels où il va couler le reste de ses jours.

Du second mariage de Quimbo, naquit, en 1858, un fils qui fut nommé George. Enfant, il était extrêmement intelligent et possédait un physique agréable.

A l'âge de 10 ans, il se fit pickpocket. Pour son début, il parvint à extraire $65 de la poche d'un passant. Ce succès le décida pour le métier.

Lorsque George n'avait pas encore 12 ans, son père, en sa présence, poignarda un homme et le sang jaillit sur la main de l'enfant.

Cette marque sanglante porta ses fruits. Avant qu'il eut atteint sa vingtième année, George poignarda lui-même un homme.

Surpris un jour en train de soulager les poches d'un passant, il fut condamné à 14 mois de détentions sur le navire "Mercury" qui servait de prison. C'est là que George Appo apprit à lancer un couteau, à tricher aux dés et aux cartes et à enfoncer une serrure.

En 1894, il avait purgé sa cinquième condamnation lorsqu'il apprit qu'il était trahi par ses compagnons. L'avocat lui révéla des faits qu'il ne pouvait tenir que de ses associés les plus intimes. Appo pour se venger, se fit dénonciateur. Il raconta à la cour sa vie avec un cynisme incroyable, décrivant avec emphase, le sourire aux lèvres et de sa belle voix vibrante les crimes épouvantables qu'il avait commis au cours de sa vie aventureuse. Trois fois il avait tenté de se suicider parce qu'il avait manqué d'opium ; six fois il avait essayé de tuer un homme et chaque fois il a été blessé lui-même.

Ses révélations brisèrent toutes les relations de George Appo. Les honnêtes gens n'avaient pas foi dans ses promesses de s'amender et ses anciens complices l'évitaient. Depuis cette époque il a mené une vie isolée jusqu'à ce qu'un jour un homme qu'il voulait dévaliser, fit feu sur lui. Quand il fut rétabli, il poignarda encore un homme. Il fut arrêté, et pendant qu'il était en prison, il devint fou comme son père.

— Méditez : " Il faut y mettre le doigt", sur la 3ème page.

PARC SOHMER

DIMANCHE, 18 OCTOBRE

Après-midi, 3 heures ; soir, 8 heures.

GRANDES ATTRACTIONS DE NEW-YORK

Le grand chanteur T. NOSIVAD. La charmante soubrette MLLE M. CLAY. — La grande cantatrice MLLE IDA ROLLINSON. — Le célèbre contorsionniste Mexicain CHS E. SUNTAGG.— Danses originales, T.WARLDOF. — Partie de boxe comique, PETER O'BRIEN et MISS JULIA.

Le pavillon du Parc sera chauffé à une température agréable. 294—2

BEAUCOUP DE PERSONNES

sans doute n'ont pu assister à notre Grande Vente du Vendredi, à cause de la pluie ; pour cette raison, nous avons décidé de vendre encore au même prix pendant la journée de demain,

SAMEDI

Nous nous attendons à avoir beaucoup de foule, vû que nous sommes à écouler la balance de notre stock de Modes de New York,

Manteaux, Gants, Bas et Rubans...

Nous donnerons au même prix qu'hier dans tous les départements, demain, samedi.

La Maison HAMILTON

Rue Ste Catherine, Coin de la Rue Peel

HOTEL DE VILLE PILLE

Les bureaux de la commission de l'aqueduc de New-York dévalisés

New-York, 15—Les employés de la commission de l'aqueduc ont passé une agréable journée mercredi, ils n'ont eu qu'à lire les journaux et à fumer le cigare, par suite d'un vol qui a été commis samedi dans leurs bureaux.

Les voleurs se sont emparés de cartes, de plans, de rapports et autres documents, d'une très grande valeur. Il est impossible d'avoir des copies de ces papiers qui sont estimés à plusieurs centaines de mille dollars.

D'habitude, les employés de la commission partent à midi le samedi. Les dessinateurs qui avaient à terminer le plan du nouveau réservoir du Parc Jérôme, dont le coût sera de sept millions, sont demeurés un peu plus tard que d'ordinaire au bureau. L'ingénieur en chef Fletely est resté jusqu'à deux heures à examiner les plans de la nouvelle digue Croton à Sing Sing qui sera la plus grande de l'Univers. Il est parti le dernier du bureau et a fermé les portes à clef lorsqu'il est sorti.

La bâtisse est alors demeurée à la charge du gardien.

On suppose que les voleurs étaient familiers avec les allées et venues du général Duane et de ses assistants et qu'ils ont saisi l'instant favorable. La police est d'opinion que les voleurs ont pénétré dans la bâtisse samedi soir ou dimanche matin de bonne heure. A ce moment, il n'y a que le gardien dans la bâtisse et il ne visite que de temps à autre l'édifice pour voir s'il n'y aurait aucun incendie.

Il y a dix coffres-forts dans les chambres de la commission de l'aqueduc qui contiennent des dossiers valant plusieurs milliers de dollars. La ville serait obligée de les remplacer à n'importe quel prix.

On croit généralement que les voleurs avaient l'intention de faire sauter les coffres-forts et qu'ils avaient apporté les outils nécessaires, mais qu'ils ont été effrayés par quelque bruit dans le corridor.

Le général Duane s'est rendu dimanche à son bureau. Il a trouvé que quelqu'un avait dérangé le contenu de son bureau dont les tiroirs avaient été ouverts, et desquels plusieurs articles de valeur avaient disparu. Le général Duane était entré dans son bureau par la porte privée et il ne put constater le désordre et la confusion qui régnait dans les autres bureaux. Au premier abord, le général crut que son bureau avait été ouvert par un employé curieux. Il n'en dit rien, mais s'était décidé à faire une enquête sur cette affaire. Lundi, lorsqu'il arriva au bureau, il trouva tout bouleversé. Les employés couraient dans les corridors tout excités, les dessinateurs plus que les autres, car ils avaient perdu tous leurs instruments dont la valeur était de plus de $200. C'était là une perte personnelle et il n'est pas probable que la ville rembourse les victimes.

Leurs bureaux avaient été ouverts et les outils et plusieurs autres articles avaient été enlevés.

A part ses instruments, Robert McKim, dessinateur, a perdu un pardessus qu'il avait laissé samedi dans le bureau.

Les voleurs l'on enlevé ainsi que quelques lettres que le propriétaire aimerait à ravoir.

Le bureau des dessinateurs était tout bouleversé et aucun objet de valeur n'avait été laissé.

Des déprédations semblables avaient été commises dans les autres bureaux, mais là, les pertes étaient pour la ville et non pour les employés.

Les voleurs étaient entrés dans les bureaux en brisant la serrure de l'une des portes et ils n'ont laissé aucune marque qui pût les faire reconnaître.

On croit que le vol a été commis en moins d'une demi heure. Le général Duane a prévenu la police et les détectives s'occupent de l'affaire. Ils ont visité les monts-de-piété de la ville mais n'ont pu retrouver aucun des instruments volés.

L'INTERCOLONIAL

Travaux importants à Lévis

Québec, 16 — Le Dr Guay, député de Lévis, fournit les renseignements suivants sur les améliorations que le gouvernement fédéral veut faire à Lévis sur l'Intercolonial.

Le gouvernement va faire faire des travaux considérables au terminus ouest de l'Intercolonial. Les plans de l'agrandissement de la gare et de quelques améliorations ont été préparés au ministère des chemins de fer et ont reçu l'approbation du ministre. Pour exécuter ces plans entièrement il faudra une somme additionnelle de pas moins de $160,000. Il s'agit de construire un édifice en face de la gare actuelle, du côté du fleuve, et ces deux constructions seront unis par le toit. Cette grande couverture mettra à l'abri les convois et le public fréquentant la gare. Il s'agit aussi de plusieurs autres améliorations très dispendieuses et qui seront d'une grande importance pour l'Intercolonial et la population de Lévis. Afin de faire commencer ces travaux au plus tôt, M. le Dr Guay s'est rendu à Ottawa ces jours derniers. Il a eu, à ce sujet, une entrevue avec M. Schrieber, le député-ministre des chemins de fer, et il a eu l'assurance qu'on se mettra à l'oeuvre prochainement.

Le Dr Guay tient à ce que la classe ouvrière de Lévis profite de ces travaux pendant la saison d'hiver. Il a vu M. Pottinger, mardi, au Frontenac, pour savoir la date précise à laquelle le gouvernement allait commencer l'agrandissement de la gare. Le gérant général de l'Intercolonial a répondu qu'il n'avait pas encore été informé officiellement de la date, mais qu'il était sous l'impression que les travaux seraient commencés dans une quinzaine de jours. On attend pour la fin du mois la visite du ministre des chemins de fer, l'honorable M. Blair.

FUNERAILLES IMPOSANTES

Londres, 16 — Les funérailles du révérend Edward White Benson,archevêque protestant de Canterbury et primat d'Angleterre, ont eu lieu ce matin. Le service a été célébré à la cathédrale de Canterbury. On remarquait dans l'assistance le duc d'York, le prince Charles de Danemark, le duc de Connaught, le duc de Cambridge et un grand nombre d'ecclésiastiques, de politiciens, etc.

CURATEUR

Par un jugement de l'honorable juge Curran, M. Charles Désmarteau,comptable de Montréal, a été nommé curateur, ce matin, à la faillite de MM. Grothé Frères, entrepreneurs menuisiers, de Montréal.

FORCATS IVRES

Bagarre sanglante et tentative de meurtre

Chicago, 16—Une bagarre, qui donne une bien singulière idée de la manière dont les prisons sont administrées dans l'Illinois, s'est produite pendant l'après-midi ans la prison du comté de Henry à Kewanee.

Treize des détenus avaient formé le complot de s'évader pendant l'absence du shérif et de délivrer en même temps les autres. Le nombre 13 n'effraye pas, comme on voit, les criminels de l'Illinois, et ce n'est certainement pas à cause de lui que le complot a échoué, mais bien à cause de la facilité que paraissent avoir eu les prisonniers de Kewanee à se procurer du whiskey. Pendant que les treize conspirateurs étaient occupés à briser les serrures, les autres célébraient par anticipation, en s'enivrant, leur prochaine délivrance et faisaient un tel vacarme que les conspirateurs, après les avoir vainement priés de se taire, se sont jetés sur eux pour les y contraindre. Il s'en est suivi une bagarre effroyable, et le délégué shérif Stiers n'a pas tardé à arriver le revolver au poing. Mais un des détenus lui a lancé une chaise qui l'a atteint au bras et lui a fait lâcher son arme.

En toute autre circonstance, quelqu'un des prisonniers n'aurait pas manqué de ramasser le revolver et de s'en servir pour faciliter l'évasion. Mais les uns étaient trop ivres, et les autres trop furieux de voir le complot avorter, pour profiter de l'occasion. Bref, Stiers ayant ramassé son revolver, et aidé par la femme du shérif, Mme Quinn, qui était accourue à son tour avec le revolver de son mari, ont fini par maîtriser les détenus et par les faire rentrer dans leurs cellules. Cinq des détenus ont été sérieusement blessés dans la bagarre.

C'est le whiskey, on le sait, et non pas le nombre 13 qui a fait échouer le complot.

AU BRESIL

Les députés veulent faire expulser un journaliste

Londres, 16—Une dépêche de Rio de Janeiro dit que la chambre des députés a adressé au président une requête demandant l'expulsion du Brésil du correspondant du "Times".

NOTES MARITIMES

Le Canada, de la compagnie Dominion est parti ce matin pour Liverpool. En outre d'un chargement très considérable, il a à son bord 70 passagers de première classe, 60 de seconde et 100 de troisième. Le Canada fera un autre voyage à Montréal cet automne et il quittera de nouveau notre port pour Liverpool, le 14 novembre prochain.

Le nouveau vapeur de la compagnie Dominion, le Canada, a été visité hier par un grand nombre de personnes. Le public y était admis moyennant la somme de dix sous, au profit des deux hôpitaux des matelots. Les recettes qui s'élèvent à plus de $600 seront divisées entre les deux institutions.

Le Warwick, de la compagnie Donaldson, est parti ce matin de bonne heure, pour Glasgow avec un chargement général et 204 têtes de bétail. Il fera un autre voyage à Montréal cet automne.

La profondeur de l'eau à Sorel était, le 14 courant, de 27 pieds et 11 pouces ; dans le port de Montréal, elle était hier de 25 pieds et 9 pouces.

Le vapeur Glenchiel, qui est parti d'Hambourg il y a quelques jours avec un chargement de sucre entrera dans le port la semaine prochaine.

Le vapeur Romulus arrivera aussi d'Hambourg dans quelques jours avec du sucre brut.

TEMPETE SUR MER

Halifax, 16—Le vapeur Lord Erue, de Londres, en route pour Baltimore, est arrivé ici ce matin, pour y prendre du charbon. Le Lord Erue est en route pour Londres avec une cargaison de 403 têtes de bétail prise à Baltimore, d'où il est parti il y a neuf jours. Il a traversé pendant trois jours une violente tempête au milieu de laquelle environ 130 têtes de bétail ont péri et une quantité d'autres bestiaux ont été tués sur le pont par les lames. D'autres ont été blessés. Le vapeur n'a été que très peu endommagé.

NAUFRAGE

St Jean, Terreneuve, 16—Le vapeur anglais Palestrina, capitaine Harder, parti de Rotterdam le 3 octobre courant, via Sunderland, octobre 5, pour Baltimore, sur lest, s'est échoué ce matin à Bay Bulls, à dix milles de cette ville, en traversant un brouillard épais et on craint que le vapeur ne soit complètement perdu. Son équipage est sauvé. Le Palestrina appartient à MM. Jameson, Taylor et Cie, de Sunderland.

MOUVEMENTS DES VAPEURS OCEANIQUES

Arrivages :

Vapeur Aachen, arrivé à New-York, parti de Brême.

Vapeur Brazilian, arrivé à la Pointe aux Pères, pour Londres.

Vapeur Christiania, arrivé à la Pointe aux Pères, parti de Hambourg.

Vapeur Circassia, arrivé à Moville, parti de New-York.

Vapeur Phoenicia, arrivé à Hambourg, parti de New-York.

Vapeur Weimar, arrivé à Brême.

Vapeur Werkendam, arrivé à New-York, parti de Rotterdam.

Vapeur Lord Gough, arrivé à la Pointe aux Pères, parti de Barrow.

PORT DE MONTREAL

Arrivages :

Vapeur Rydal Holme, Brown, Anvers, McLean, Kennedy et Cie, sur lest.

Vapeur Buenos Ayrean, Vipond, Glasgow, H. et A. Allan, cargaison général.

Vapeurs qui ont quitté le port :

Vapeur Turret Crown, McCarra, Sydney, Kingman, Brown et Cie, sur lest.

Turret Bell, Boyd, Sydney, Kingman, Brown et Cie, sur lest.

Vapeur Warwick, Kemp, Glasgow, R. Reford et Cie, cargaison générale.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Rydal Holme, Brown, McLean, Kennedy et Cie.

Buenos Ayrean, Vipond, H. et A. Allan.

Durham City, Paterson, D. Torrance et Cie.

Alladin, Schyott, Elder, Dempster et Cie.

Canada, McAuley, D. Torrance et Cie.

Laurentian, McDougall, H. et A. Allan.

Scandinavian, Pickering, H. et A. Allan.

Polino, Lachance, H. Dobell et Cie.

Aviona, Renwick, R. Reford et Cie.

GOELETTES

Mary Star of the Sea, J. Lartigue, C. A. Boucher.

W. J. B. Mabe, J. G. Brock.

BRIGANTIN

Sarah Alice, Ménard, C. A. Boucher.

PORT DE QUEBEC

Québec, 16.

Le Lake Winnipeg est arrivé hier midi. Il est reparti pour Montréal à 6 heures p.m.

L'Alcides est en route vers l'océan.

Le vapeur Bonavista a été signalé ici à 11.40 heures, en route pour Montréal.

Le Cape Breton est passé ici hier après-midi, en route pour Montréal.

Le Murcia est passé ici à trois heures hier après-midi, en route pour Montréal.

Le Canadian, parti de Montréal pour les vieux pays, a été signalé à quatre heures hier soir.

Le vapeur Caldera est arrivé de Batiscan à cinq heures hier soir, en route vers l'océan.

Le Loango est arrivé ici à 7 heures hier soir, aussi en route vers l'océan.

RAPPORTS DU GOLFE

Québec, 16

L'Islet—Temps clair ; vent violent de l'est. Arrivage du Christiana à 2.30 heures.

Grosse Isle—Arrivage du Christiana à 4.30 heures.

Rivière du Loup—Temps clair ; vent violent de l'est.

Pointe aux Pères—Nuageux ; vent de l'est. Arrivage du Brazilian.

Cap Chatte—Nuageux ; calme. Arrivage du Lord Gough.

Rivière Martin—Nuageux ; vent violent de l'est.

Cap Magdeleine—Temps clair ; calme. Départ du Sarmatian.

Fame Point—Temps clair ; vent du nord-ouest. Départ de l'Acadian.

Cap Rosier—Nuageux ; vent violent du nord-ouest. Arrivage du Campana.

Pointe St Pierre—Nuageux ; vent du nord-ouest.

North Shore—Temps clair ; vent de l'est.

Pentecôte—Arrivage à 11 heures a.m., du Lady Belleau.

Anticosti—Temps clair ; variable.

Heath Point—Pluvieux ; vent violent du sud.

Cap Ray—Pluvieux ; vent du sud-est.

Low Point—Nuageux ; pluvieux, vent du nord-est. Départ de l'Hungaria et du Turret Bay, hier. Arrivage du Pocklington.

NOUVELLES PAR CABLEGRAMME

Pernambuco, 16—Arrivage de la barque Carpasian, de St Jean, Terreneuve.

Gibraltar, 16—Arrivage de la goélette Little Secret, de St Jean, Terreneuve.

Sydney, 16—Le vapeur Miowera qui fait le service entre l'Australie et le Canada, est parti pour Vancouver.

Lu sur la boutique d'un marchand d'articles de pêche, située passage du Saumon, à Paris :

MAISON S. TURGEON

" A VICTOR HUGO "

Vers de choix

Où la réclame va-t-elle se nicher !

MAISONS D'EDUCATION

CLASSES du SOIR

Les lundis, mercredis et vendredis, à dater de lundi, 28 septembre, au

The Montreal Business College

Coin du Carré Victoria et de la rue Craig

Tenue des livres, arithmétique, calligraphie, sténographie, dactylographie, correspondance, anglais, français, service civil, etc. Les élèves choisissent les matières de leurs études et ils reçoivent séparément l'enseignement de neuf professeurs experts. Ecrivez, venez ou téléphonez 2690 et on vous enverra un prospectus et la nouvelle liste des prix. Adresse J. D. DAVIS, 42 Square Victoria, en ville. 274-n

PAR JAMES STEWART & CIE

Au Commerce

Vente importante au Commerce de Tweeds, Laines, Garnitures de tailleurs, etc., etc.

Les soussignés, par ordre de la cour et pour le compte de ceux y concernés, vendront à l'entrepôt No 10 rue Ste Hélène, dans la ville de Montréal, le

22e jour d'Octobre courant, à 11 heures de l'avant midi

Un lot de marchandises évaluées, d'après l'inventaire, à environ $13,557.27, Comprenant tweeds canadiens, lainages importés et garnitures de tailleurs, etc.

Conditions comptant : dépôt de $1000 sur adjudication. Les dites marchandises sont maintenant dans le dit entrepôt No 10 rue Ste Hélène et on peut les examiner là n'importe quand, entre 9.30 a.m. et 12.30 et 1.30 à 4.30 p.m. Le stock sera vendu en bloc ou en lots pour convenir aux acheteurs.

292—2 James STEWART & Co., encanteurs.

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour l'adoption d'un acte pour ratifier et confirmer un règlement entre certaines parties intéressées dans le trefonds et succession de feu l'honorable John Molson, et pour décharger les exécuteurs testamentaires et fidéi-commissaires nommés en vertu de son testament. Montréal, 12 octobre 1896. E. Lafleur, Abbott, Campbell & Meredith, procureurs des requérants. 291—n

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE

SPARROW & JACOBS, locataires et Gérants

UNE SEMAINE SEULEMENT

— COMMENÇANT LE —

LUNDI, 19 OCT.

LE GRAND ARTISTE ANGLAIS

ALBERT Chevalier

Et sa Troupe de première classe

Direction..... CHARLES FROHMAN

PRIX - - $1.50, $1.00, 75c, 50c, 25c

Matinées, mercredi et samedi. Prix : $1.00 75c, 50c, 25c. Bureau des billets ouvert de 9 a.m. à 10 p.m. 294—1

QUEEN'S THEATRE SPARROW & JACOBS Gérants . . .

Cette semaine, grand drame

SAVED FROM THE SEA

Matinées, mardi, jeudi et samedi. Prix 25 et 15c. Soirs, 50, 35, 25 et 15c. — Vente des billets au théâtre ; guichet toujours ouvert. Tél. 4032. Semaine prochaine, Jas. J. Corbett, pugiliste. 290—6

THEATRE ROYAL—Toute cette semaine après-midi et soir.

—THE TORNADO—

Drame. Prix : après-midi, 10 et 20c. Soir, 10, 20 et 30c. La semaine prochaine : La Cie de Vaudeville de WEBER & FIELDS. 290—6

THEATRE FRANÇAIS

W. E. Phillips, directeur et gérant.

" My Geraldine ", la belle romance irlandaise

Un beau programme de Jack et Rosa Burke vaudeville conduit par Jack et Rosa Burke

Dans leurs expositions de boxe.

Prix—10c, 20c et 25c. Téléphone 6616. 290-6

La Dernière Bataille

National vs Shamrock Srs.

TERRAINS DES NATIONALS

SAMEDI, LE 17 OCTOBRE

La Balle sera lancée à 3.00 heures précises

ENTREE, 35c et 25c

Tous les billets de faveur (passes) des membres sont suspendus.

Championnat de Football Rugby

MONTREAL vs. COLLEGE D'OTTAWA

Terrains M.A.A.A., Samedi, le 17 Octobre

La partie commencera à 2.45 hrs précises, beau ou mauvais temps.

Entrée générale, 25c. Siéges réservés, 50c. Billets en vente chez Morton Phillips & Co., 1755 rue Notre-Dame ; à la pharmacie Macmillan, place Philippe ; et au bureau de l'A.M.A.A.A.

291—4 A. CLIFFORD JACK, Sec. Hon. C. F. M.

Avis de Faillite

IN RE

OLIVIER PLACIDE ROBERT

Epicier, Lachine, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public,

LUNDI, le 9 NOVEMBRE 1896 à 11 heures a.m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal, l'immeuble ci-après désigné :

Un lot de terre portant le numéro deux cent soixante-et-onze (271) du cadastre de la ville de Lachine, avec les bâtisses sus-érigées

TEMPERATURE

Toronto, 16 — Vent modéré à frais de nord et de nord-ouest. Temps beau et plus frais.

MONTRÉAL, 16 Octobre 1896.

Bulletin d'après le thermomètre de Rearu & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	47
Même date l'an dernier	49
Aujourd'hui minimum	43
Même date l'an dernier	34

D'après le baromètre aujourd'hui : 8 hrs a.m., 29.50 ; 12 hrs a.m., 29.49 ; 2 hrs p.m., 29.49.

LA BANQUE DE MONTREAL POURSUIVIE

M. L. A. Caron, en sa qualité de liquidateur à la Montreal Silk Mills Co., réclame $37,024 de la Banque de Montréal. Il appert que la défenderesse aurait reçu cette somme alors que la compagnie représentée par M. Caron, était en liquidation, ce qui a été fait au détriment de la masse des créanciers.

LAURIER AU CLUB ST-JAMES

L'échevin E. Goff Penny, M. P., a donné hier au Club St James, un lunch à l'honorable Wilfrid Laurier et à trois de ses ministres, les honorables Fielding, Fisher et Geoffrion, ainsi qu'à MM. Robert Mackay, J. N. Greenshields, J. P. B. Casgrain et N. W. Trenholme, C. R.

LE CLUB NATIONAL

C'est ce soir qu'auront lieu, à 8 heures, au Monument National, l'élection annuelle des officiers de cette association. L'élection du président, du vice-président et du trésorier se feront sans opposition ; mais il y aura probablement lutte pour la charge de secrétaire.

PAS DE QUORUM

La commission du parc Mont-Royal était convoquée pour hier après-midi, afin de considérer l'opportunité de construire un nouvel observatoire sur la montagne, mais la séance n'a pas eu lieu, faute de quorum.

LE Dr FERNANDEZ

Le docteur Fernadez, médecin du président Porforio Diaz, du Mexique, est en cette ville depuis quelques jours, à l'occasion de son départ, ses amis lui ont donné un banquet, hier soir, chez Théotime Lanctôt.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONDAMNEE

L'honorable juge Charland a rendu un jugement important dans une cause de Dame Bernard contre la National Insurance Company of Ireland. La demanderesse réclamait $5,000, le montant d'une police d'assurance contre le feu. La défenderesse a produit un plaidoyer général niant tous les faits allégués dans la déclaration, plus un plaidoyer spécial prétendant que les meubles assurés ne sont pas la propriété de la demanderesse.

Ces plaidoyers ont été rejetés et jugement a été rendu en faveur de madame Bernard, pour $4,500, montant des dommages réellement subis.

AU BUREAU DE PLACEMENT

M. Urbain Lafontaine vient d'être nommé gérant du bureau municipal de placement, 1631 rue Notre-Dame.

JAMBE BROYEE

L'ambulance de l'hôpital Général a été appelée, la nuit dernière, aux "Montreal Rolling Mills", pour transporter un ouvrier du nom de Arthur Payette. Celui-ci, en travaillant, avait eu la jambe horriblement broyée par suite d'une lourde pièce de métal qui était tombée sur lui.

A l'hôpital, l'amputation de la jambe blessée a été jugée nécessaire et pratiquée sans retard. Payette demeure rue Vinet, 54.

PORT D'ARME ILLEGAL

Un nommé Jean Veilleux, domicilié rue Maisonneuve, a été arrêté hier soir, à 8 heures, par le constable Wilson, alors qu'il était ivre et portait sur lui un couteau-poignard.

En cour du recorder, ce matin, Veilleux s'est reconnu coupable des deux offenses. Il a été condamné à $3 ou dix jours pour ivresse, mais le recorder a suspendu la sentence sur l'accusation de port illégal d'arme offensive. Le couteau a été confisqué.

IL SE RETABLIRA

Moïse Langevin, le jeune homme qui est tombé en bas de l'église de Saint-Denis de France, avant-hier, d'une hauteur de 45 pieds, va mieux, à l'hôpital Notre-Dame. Les médecins de l'institution n'éprouvent aucun doute relativement son rétablissement.

LA ROUTE POUR MONTREAL

Les steamers de la compagnie Allan, le "Barnesmore", le "Rossmore", le "Parkmore", sont en route pour Montréal avec de fortes cargaisons de fromage et de bestiaux. Le "Numidian" est un nouveau vapeur qui est à son deuxième voyage.

POUR LIVERPOOL

Le Scandinavian et le Laurentian, de la compagnie Allan, sont partis ce matin pour Liverpoool avec des cargaisons générales et une grande quantité de bestiaux.

OUVERTURE DES COURS

Les cours réguliers de l'école expérimentale de laiterie de St Hyacinthe s'ouvriront le 4 novembre prochain. Les cours sont divisés en dix séries et le nombre d'élèves, pour chacune, est limité à 40.

L'enseignement sera gratuit pour tous les membres de la société d'industrie laitière de la province, inscrits pour 1897.

TABLETTE DES FAILLITES

M. Ernest Bouthillier a produit une demande de cession contre M. Wilfrid Lamoureux, marchand de chaussures. Ce dernier a consenti à déposer son bilan.

MM. Alphonse Demers et Cléophas Brunet, faisant affaires sous la raison sociale de "Drapeau, Savignac et Cie, ont consenti à faire cession de biens à la demande de Thomas Robertson et Cie.

CHAMBRES A LOUER --- Vous louerez vos chambres si vous les annoncez dans les petites annonces---10,000 personnes vivent dans les chambres louées.

Une fois, 10 cts.

LA GARE DE L'EST

Le rapport de M. St George

LES ECHEVINS CANADIENS-FRANÇAIS MECONTENTS

Les droits de la langue française méconnus

Les membres Canadiens-français de la commission de la voirie trouvent un peu étrange la manière dont ils sont traités par les hauts fonctionnaires du département. Avant de se prononcer sur les plans et devis du Pacifique, concernant la nouvelle gare de l'Est, il avait été convenu que le rapport de M. St-George, à ce sujet, serait transcrit et distribué à chacun des membres. Bien que sur sept, il y en ait quatre Canadiens-français, ils n'ont reçu qu'une copie anglaise. On est froissé de ce procédé peu courtois, et l'on prétend que la majorité du conseil a beaucoup plus d'égards pour la minorité que cette dernière en a pour la majorité.

On se plaint encore des retards inexplicables que l'on apporte à l'accomplissement des formalités requises, touchant la gare, formalités importantes puisqu'elles ont pour objet de sauvegarder l'intérêt public. Les plans ne sont pas encore approuvés et cependant les travaux se poussent avec activité. Il pourrait fort bien se faire que l'on s'apercevrait, mais trop tard, que l'on veut nous flouer.

D'après le rapport de l'inspecteur de la cité, la bâtisse en voie de construction ne vaudra que $309,000, et elle devait coûter $350,000. L'on croit que la différence sera employée à l'ameublement. Quoiqu'il en soit, les échevins Grothé, Reneault, Dupré et Brunet ont l'oeil ouvert et ils n'entendent pas se laisser tromper.

BONNE CAPTURE

Arrestation d'un voleur de chevaux

Le détective Trempe a fait une bonne capture, ce matin, sur la rue St-Paul, et a en même temps rendu service à son collègue, le détective Lafontaine, qui travaillait depuis une quinzaine, une affaire de vol de chevaux.

L'accusé est un nommé Arthur Paulin, de Sutton Flats. Le plaignant, M. Ovila Catudal, de Napierville, dit qu'il y a quinze jours, il s'est fait voler un attelage. On a ensuite reçu la nouvelle que le nommé Paulin avait volé un cheval et une voiture chez M. English, à Waterloo. Paulin a été reconduit ce soir par les détectives Lafontaine et Trempe à Waterloo, où il devra subir son procès.

Le prisonnier, qui est un récidiviste, avait vendu la voiture et l'attelage, sous de faux prétextes, chez M. Robert, hôtelier, de Laprairie, pour la somme de $10.

Ce matin, les maquignons de la rue St-Paul ont été avertis que l'individu était recherché par la police, et se sont empressés de communiquer la nouvelle. Paulin est en outre accusé du vol d'une montre d'or qui a été trouvée en sa possession. L'accusé se dit innocent.

DONS A L'HOPITAL

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse réception, avec reconnaissance, des dons suivants :

M. R. Chartrand, $100; M. Geo. Lightbound, $5; M. W. H. Masterman, $2, et M. J. A., $2.

SUICIDE D'UNE VACHE

Le train de Saint Jérôme, en revenant à Montréal, ce matin, a tué une vache sur la voie, à la barrière du Mile-End. La barrière était fermée, mais la vache est passée en dessous et s'est précipitée en avant de la locomotive.

UNE MARCHEUSE HEROIQUE

Mme Domithilde Denault, de Joliette, vient d'arriver en cette ville après un très heureux voyage de cinq semaines.

Elle a parcouru, cette fois, à pied, les comtés de Terrebonne, Laval, Deux Montagnes, L'Assomption et Hochelaga, rencontrant de rudes fatigues, à cause des mauvais chemins de cette saison.

Le but de ce voyage était encore pour la bonne oeuvre qu'elle a commencée, il y a quelques années, l'ornementation de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours de Joliette.

TUE PAR LES CHARS A RIGAUD

Le coroner McMahon a reçu avis, par dépêche, qu'un homme a été tué hier soir, à Rigaud, par un train de chemin de fer, sur la voie du Pacifique. Le nom de la victime est Guillaume Larochelle.

Le coroner ira ce soir à Rigaud pour tenir une enquête.

MONSEIGNEUR FABRE

Une lettre reçue de Mgr l'archevêque Fabre, à l'archevêché, annonce que Sa Grandeur, après avoir visité les parents qu'Elle a en France, est partie pour Rheims. De là, Mgr Fabre s'est rendu à Paris, en route pour Rome, où il a dû arriver ces jours-ci.

FRAISE TARDIVE

Fait très rare et digne d'être noté, un des jeunes fils de M. Joseph Lord, du Richelieu, autrefois épicier de St Jean d'Iberville, a trouvé, samedi dernier, en parcourant la ferme paternelle une fraise mûre et succulente tout comme on les cueille au printemps.

COURS DE DESSIN

Les classes de dessin industriel, du soir, sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures, s'ouvriront mardi, le 3 novembre prochain, au Monument National.

MORT IDENTIQUE

Le mari et la femme frappés de mort subite

Emérance Leduc, veuve de Godfroy Cléroux, domiciliée rue Ferdinand, 205, à St Henri, est morte subitement la nuit dernière, probablement d'une maladie de coeur. Le coroner, après avoir pris les informations nécessaires, a décidé de ne pas convoquer de jury, l'absence d'un crime étant démontrée jusqu'à l'évidence.

Triste coïncidence : Godfroi Cléroux est mort lui-même subitement il y a trois ans, d'une syncope de coeur.

LES MARCHANDS S'AGITENT

Contre la fermeture de bonne heure

Hier soir, à la salle de la Société des Marchands, un grand nombre de marchands qui sont opposés à la fermeture de bonne heure ont tenu une assemblée provisoire et ont décidé de convoquer une assemblée générale de tous les marchands qui sont opposés au règlement de la fermeture, pour mardi prochain, le 20 courant, à 8 heures et demie p.m., au Monument National. Toutes les branches du commerce ont été invitées à s'y faire représenter.

VOL SUR LE "CANADA"

Un jeune Français soupçonné

Hier soir, le détective Barrett a été appelé à bord du nouveau transatlantique le "Canada, qui a fait voile pour l'Angleterre, ce matin. Les officiers du bord se plaignaient qu'une quantité d'argenterie, consistant en couteaux, fourchettes et cuillers avait été enlevée. Les articles ont été retrouvés dans un magasin de bric-à-brac de la rue Craig et remis aux propriétaires. La personne qui a vendu les effets chez le brocanteur en question, est décrite par lui comme étant un Français qui a donné le nom de Archambault. Lors de la visite à bord du détective Barrett, l'officier en charge a fait aligner sur le pont, tous les marins. Ces derniers ont nié avoir eu connaissance du vol. Les soupçons reposent sur un individu qui a été à l'emploi de certains journaux de la ville, pendant quelque temps. On le croyait à bord du "Canada" qui a quitté notre port ce matin et une dépêche à cet effet a été envoyée par le détective Barrett aux autorités de Québec demandant son arrestation, mais on a appris depuis que la personne soupçonnée avait pris passage ce matin, munie d'un passeport signé par le consul français à Montréal, à bord du train du Vermont Central en destination de New-York, d'où il doit faire voile pour la France.

HABEAS CORPUS MAINTENU

Il y a quelques jours, une femme du nom d'Annie Wilson, était mise en état d'arrestation par le constable Bédard, du revenu. Selon la prétention du constable, cette femme avait été condamnée à l'amende et s'était enfuie sans payer, en 1891.

Condamnée à la prison, Madame Wilson demanda l'émission d'un bref d'habeas corpus, et l'hon. juge Ouimet, de la cour d'Appel, a jugé que la Dame Wilson, contre qui pèse la condamnation et la Dame Wilson mise en état d'arrestation n'était pas la même.

TRIBULATIONS D'UN IVROGNE

Cette nuit, le constable Handy patrouillait les environs de la rue Guy, lorsqu'il vit un individu ivre-mort sur la voie du Grand Tronc. Après avoir essayé en vain d'éveiller son homme, il courut à la boîte la plus rapprochée pour appeler la voiture de patrouille. Pendant son absence, des amis avaient réussi à ressusciter l'ivrogne, et lui faire prendre le chemin de son domicile.

En traversant la rue St Jacques, le malheureux, qui titubait, fut frappé par un char électrique portant le No 376. L'accident avait attiré une foule de personnes. Le constable Handy, croyant avoir affaire à un autre individu, fit mander l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame.

Lorsque la voiture de cette dernière institution arriva sur les lieux, l'individu avait déjà été recueilli par la voiture de patrouille, et conduit à l'hôpital, où les médecins internes s'aperçurent qu'il y a un dieu pour les ivrognes. Il n'avait aucun mal. Ce matin, après avoir cuvé son vin, dans les cellules du poste central, le prisonnier a donné le nom de John Davis, journalier de la rue Ste Etienne, à la Pointe St Charles. Lorsqu'on lui a appris qu'il avait failli se faire tuer à deux reprises, il a fait les promesses ordinaires de ne plus prendre un verre de trop.

LA RUE BURNSIDE

Conformément au "mandamus" accordé par la cour, au sujet de la ligne homologuée de la rue Burnside, ordre a été donné, aujourd'hui, à l'hôtel de ville, d'effacer cette ligne du rôle. La cité, faute de fonds, n'a pu procéder à l'expropriation de cette rue, le 1er octobre, comme elle y était tenue, d'après un amendement à la charte.

CLUB CARTIER

L'élection des officiers du Club Cartier, aura lieu lundi, le 19 courant, à 8 heures p. m., dans les salles du Club Libéral-Conservateur, No 132 rue St-Jacques.

On mentionne le nom de M. L. T. Maréchal comme candidat à la présidence.

UN BEAU PROGRAMME

Le programme de dimanche prochain au Parc Sohmer est composé exclusivement d'artistes de New-York.

294 — 2

DEMAIN

La nouvelle administration du "Cyclorama Universel", ayant complété ses arrangements, le numéro de la semaine sera mis en vente régulièrement demain samedi. Les illustrations de ce numéro sont très belles et portent sur tous les faits intéressants du moment. 5 cts le numéro, dans tous les dépôts.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

On veut amender le règlement

Les échevins Lefebvre et Marsolais qui s'occupent activement de la fermeture de bonne heure ont eu une entrevue, ce matin, avec l'avocat et le greffier de la cité à ce sujet. Ils ont réussi avec le consentement du maire, de faire mettre cette question sur l'ordre du jour de l'assemblée du conseil, lundi. Le président du comité de police veut faire ratifier par tout le conseil, l'ordre qui a déjà été donnée à la police de faire fermer tous les magasins après l'heure réglementaire, ce qui entraîne beaucoup de difficultés. L'on veut aussi amender le règlement de manière à le rendre plus complet, plus claire et de nature à ne pas donner lieu à des interprétations douteuses de la part des tribunaux.

Certains marchands de nouveautés, par exemple, se plaignent de ce que certains encanteurs font chaque soir quand leurs établissements sont fermés, un commerce régulier, ce qui nuit au leur.

Ce sont encore certains marchands de fruits qui vendent des épiceries et qui échappent ainsi aux exigences réglementaires. Enfin on veut faire une législation parfaite à mesure que l'expérience en montrera les défectuosités.

PLAINTE D'UN AVOCAT

Renvoyée par le Tribunal Supérieur

M. Martin Honan, avocat, ayant été suspendu par le Conseil du Barreau de Montréal, en appela de cette décision au Conseil général du Barreau. Le second jugement confirma le premier. Ce que voyant, M. Honan obtient un bref de prohibition afin de faire juger le différend par le tribunal de la cour supérieure. Au mérite, ce bref de prohibition fut jugé insuffisant en droit et renvoyé. Le Conseil du Barreau avait le pouvoir d'agir comme il a fait.

LE GERANT DU BUREAU DE PLACEMENT

Le Conseil Central des Métiers et du Travail à sa réunion d'hier soir, a approuvé le conseil de ville d'avoir choisi M. Urbain Lafontaine pour être le gérant du bureau de placement municipal.

PROFONDEUR DE L'EAU

La profondeur de l'eau à Sorel était hier de 27 pieds et 11 pouces ; dans le port de Montréal, elle était aujourd'hui de 25 pieds et 9 pouces.

Dans le canal de Barre-à-Boulard, l'eau avait hier une profondeur de 23 pieds et 7 pouces, à l'eau basse, et de 30 pieds et 5 pouces à l'eau haute.

Vent léger de l'est.

LE CARNAVAL A MONTREAL

Les grands hôtels de Montréal, comme le Windsor, le St Lawrence Hall, l'Albion, le Balmoral, etc., constatent que les beaux jours sont passé par la pénurie du nombre des voyageurs. C'est la plus mauvaise saison, aussi, que l'on puisse choisir pour voyage, au Canada.

Avec l'hiver, nous disait ce matin un haut fonctionnaire du Windsor, vont nous venir les perspectives d'une abondante récolte de voyageurs. Le projet d'un carnaval cet hiver va probablement être mis à exécution. En tout cas, s'il ne faut que l'encouragement des hôteliers, on peut être sûr que Montréal aura son carnaval, et comme il n'en a pas eu depuis quelques années, les fêtes qui seraient préparées seraient d'autant plus attrayantes.

Nos hôtels ont fait de brillantes affaires cet été. Grâce aux nombreuses excursions, aux conventions pharmaceutiques, médicales et autres qui se sont réunies en notre ville, les affaires ont été heureuses.

L'AFFAIRE-GRENIER

L'enquête dans l'affaire de M. A. W. Grenier qui avait été fixée pour ce matin, a été remise jusqu'à demain à 11 heures. Le plaignant, l'honorable M. Tarte, qui poursuit le défendeur, pour libelle criminel, a déclaré par l'entremise de ses avocats, qu'il désirait retirer la déposition qu'il a donnée. Ceci constitue presque un volume, comprenant au-delà de 100 pages, et ce n'est que ce matin que les sténographes ont pu fournir les copies désirées.

VENTE DE CLAQUES, PARDESSUS, ETC.

Hier a eu lieu chez MM. Benning et Barsalou, Nos 86 et 88 rue Saint-Pierre, une des ventes au commerce les plus considérables de l'année.

Cinq mille caisses environ de claques et de pardessus en feutre et caoutchouc pour hommes, femmes et enfants, claques doublées en laine et en coton, pardessus bontonné "carnaval" pour dames, guêtres en caoutchouc pour hommes, bottes de caoutchouc "Arctic", etc., figuraient au programme. Le commerce s'était fait représenter de toutes les parties du pays ; sur tous les lots, les enchères ont été animées et les prix obtenus satisfaisants. De fait, les prix ont été de 10 p. c. au-dessus de ceux de l'année dernière. Parmi les maisons représentées à la vente nous mentionnerons : Hally Bros., de Toronto, Pocock Bros. de London, Ont., J. A. McLaren and Co., de Toronto, R. Taylor and Co., de Halifax ; N. B. Gould, de Port Hope ; W. Jacob, Larmonth and Co., de Cornwall ; L. A. Guertin, de St-Hyacinthe ; Harris & Lockett, de Belleville ; Tibbutt Bros, de Trois-Rivières ; J. W. Gilmour, Waterloo ; John McCaffrey, White River Junction; Geo. Dickson, Huntingdon ; L. P. Lazure, St-Rémi ; O. Thibaudeau, Lévis ; L. I. Matts et J. D. Thompson, Buckingham ; R. T. Masson, St-Anicet ; A. Langlois, Sorel ; M. Bédard, Saint Hyacinthe ; Fickler Bros., Québec ; J. Smith, Sherbrooke ; Demers et McGee, Laprairie ; O. Martin, Lachine, et plusieurs autres maisons de Montréal : James Leggat, Ronayne Bros., S. Carsley and Co., Forgarty Bros., Clément Lafleur (St-Henri), J. Marcotte et Cie., J. E. Desmarais, A. Bicette, A. Corbeil, J. F. Power, S. Roman, L. Julien, F. Marcou, Coutlée Frères, W. J. Watson, T. C. O'Brien et beaucoup d'autres. Le produit de la vente atteint de $50,000 à $60,000. a

EFFROYABLE ACCIDENT

A l'incendie chez Gilmour et Cie

LES PLANCHERS S'ECROULENT

Deux pompiers tués

NEUF AUTRES BLESSES GRAVEMENT

Scène indescriptible

Un incendie considérable a éclaté vers 1.30 cet après-midi, dans l'établissement de MM. Gilmour et Cie, agents manufacturiers et fabricants de savons, huiles, parfums, essences, etc. No 31 rue St Pierre, près du marché Ste Anne.

Le feu s'est déclaré au dernier étage, le quatrième, et quand on l'a découvert, les flammes commençaient à percer le toit et à ravager l'établissement voisin appartenant à MM. B. Goldstein et Cie, manufacturiers de cigares.

Tous les autres établissements du No 27 au No 33 sont endommagés considérablement par l'eau.

L'établissement de M. Goldstein, No 29, éprouve des pertes considérables tant par l'eau que par le feu, mais les dommages éprouvés par la compagnie Gilmour sont énormes. L'établissement de la Johnston Fluid Beef, No 27 et celui de MM. Kearney et frères, No 33 sont aussi très endommagés par l'eau.

La première alarme fut sonnée à 1.35 heure et la seconde cinq minutes plus tard. Au moment où nous allons sous presse, l'incendie est sous contrôle.

La police, sous les ordres des sergents Watson, Beauchemin et Beattie, a eu beaucoup de peine à retenir la foule à distance.

Les dommages sont estimés à environ $50,000. Tout ce pâté de maison appartient aux Soeurs Grises.

Au moment où nous allons sous presse, un effroyable accident s'est produit à l'incendie chez Gilmor et Cie.

Tous les pompiers étaient au dernier étage, travaillant à éteindre l'élément destructeur, lorsque le plancher s'est écroulé et tous sont tombés avec les débris.

Le capitaine Viau a eu la présence d'esprit de se cramponner à la fenêtre et il échappa ainsi à la mort ou à des blessures graves. Tous les autres ont été blessés et deux sont morts.

Les morts sont :

Le capitaine Laporte.

Le pompier Carpentier.

Les blessés sont :

Carpentier, poste No 7.

Laporte, poste No 16.

Bennett, poste No 15.

Capitaine Guthrie, poste No 1.

Geo. Reynold, poste No 3

Charest, poste No 11.

H. Benoit, poste No 1.

King, poste No 1.

Burelle, poste No 11.

Morts et blessés ont été transportés aux hôpitaux.

UNE NOMINATION

Au Département du Trésor

POUR REMPLACER UN DEFALCATAIRE

Y aura-t-il promotion ou favoritisme ?

Une question qui promet des débats animés

La commission des finances est convoquée pour huit heures, ce soir, et l'on annonce qu'elle sera tenue à huis clos. L'on peut se dire, alors, qu'il va s'agir de choses importantes, ou du moins d'une nature telle que l'on préfère n'en rien faire savoir au public. D'après les renseignements obtenus à des sources autorisées, la question des amendements à la charte, viendra sur le tapis et celle de la situation financière formera le principal sujet de discussion. L'on veut demander à la législature l'autorisation nécessaire pour augmenter le revenu ; mais il faut bien trouver d'avance les moyens particuliers qu'il s'agit de prendre pour en arriver à créer ces nouvelles ressources. "La Presse" a déjà fait connaître les différents plans qui ont été suggérés. Il pourrait fort bien se faire que l'on taxerait le revenu de ceux qui gagnent leur vie en ville et qui demeurent en dehors. C'est du moins l'opinion de plusieurs.

Une autre question, aussi, qui promet d'amener des débats animés est celle du choix d'un remplaçant de ce fonctionnaire du bureau de perception qui a été congédié dernièrement, parce qu'on avait trouvé des erreurs dans ses livres, ce qui a fait porter contre lui, une accusation de défalcation qui a été prouvée d'ailleurs.

Le comité a résolu de se contenter de le remercier de ses services ; renonçant à le citer devant la justice. Mais il faut lui trouver un successeur, et, comme le salaire est une affaire de $1,500, certains échevins voudraient profiter de la circonstance pour donner cette aubaine à un ami de leur choix. Les échevins Reneault et Savignac qui seront présents à l'assemblée de ce soir, se proposent de combattre à outrance ce système de favoritisme qui, disent-ils, ne réussit qu'à donner à la cité la plupart du temps des incapables, des paresseux, ou des vicieux à quelque exceptions près.

Les représentants du quartier Saint-Louis vont se prononcer fortement en faveur du système équitable de promotion, parce que, selon eux, c'est le plus propre à assurer une bonne administration, car, dans ce cas, on ne choisit que les plus expérimentés et les mieux qualifiés.

—Lisez : "Il faut y mettre le doigt", sur la 3ème page.

UNE ABJURATION

Chez les Pères du St Sacrement

Une cérémonie touchante doit avoir lieu cette après-midi, à 5 heures, dans l'église des Pères du Saint Sacrement, rue Mont-Royal. Mme Louis Beauchamp, âgée de 55 ans et mère de quatre enfants, doit abjurer le protestantisme et recevoir le baptême. Demain matin, la néophyte fera sa première communion à la messe de 7 heures.

LA SESSION PROVINCIALE

Elle serait convoquée pour le 10 novembre

PAS D'ELECTIONS PARTIELLES

Québec, 16—Un haut fonctionnaire du palais législatif a déclaré, hier, que la législature serait convoquée pour le 10 novembre. Le gouvernement Flynn aurait décidé de faire ses élections pendant la prochaine session fédérale, c'est-à-dire en février ou mars.

Tous les ministres sont en ville, et tout indique qu'ils sont à se préparer activement pour l'ouverture des chambres.

Il paraît également certain qu'il n'y aura pas d'élections partielles avant la session.

HABILE FILOU A VALLEYFIELD

Un hôtelier volé au moyen d'un billet de banque majoré

—M. Joseph Vachon, propriétaire de l'hôtel Salaberry, à Valleyfield, a été la victime d'un habile escroc il y a quelques jours. Un individu bien mis arrivait à son hôtel, le 2 octobre au matin, et paya plusieurs consommations pendant la journée. Dans le cours de l'après-midi, ayant à payer une "traite" qu'il venait d'appeler, il parut surpris de ne plus avoir de monnaie dans ses poches, et s'adressant à M. Vachon : "Ne pourriez-vous pas me changer un $50 ?" dit-il.—"Mais certainement," répondit M. Vachon, qui, après avoir constaté que ce billet de $50 était de la Banque de Montréal, lui remit la monnaie de son billet. Quelques instants plus tard, l'individu sortit de l'hôtel et ne reparut plus. Le surlendemain, M. Vachon présentait le même billet à la Banque Jacques-Cartier, mais les employés de la banque concurent quelques soupçons quant à sa valeur réelle et ne l'acceptèrent qu'après avoir fait apposer la signature de M. Vachon sur le dos du billet. Mardi soir, M. Vachon ne fut pas peu surpris d'apprendre que le billet qu'il avait échangé contre cinquante belles piastres n'était qu'un billet de cinq dollars qui avait été si habilement contrefait qu'il n'eût aucune difficulté à l'échanger de nouveau à la banque d'Hochelaga le lendemain. Mais là aussi on s'aperçut plus tard que le billet était contrefait et M. Vachon en fut quitte pour la perte de $45, la banque ayant accepté le billet pour sa valeur réelle.

NOYE SOUS LES YEUX DE SON FILS

Québec, 16—Un bien triste accident est arrivé au Cap St Ignace, dimanche dernier. Un nommé Alfred Lemieux, employé comme batelier pour la compagnie Price Bros, s'embarquait pour se rendre au navire actuellement en chargement à cet endroit. Rendu en plein chenal, il fut jeté à l'eau par la vergue de la grande voile. A ses cris désespérés, son fils s'empara d'une chaloupe et malgré une trop forte brise pour une si frêle embarcation, il vola au secours de son père. Sans pitié pour ce dévouement filial, les vagues s'étaient déjà refermées sur leur victime et le tribut que cette paroisse semble leur devoir chaque année était payé. Le défunt laisse une femme et plusieurs enfants.

PAUVRE VIEILLE FEMME

Québec, 16—Une vieille femme de St Roch, a été victime avant-hier après-midi, d'un bien malencontreux accident. Elle suivait la voie du Pacifique Canadien au Palais. Pour éviter un convoi qui arrivait sur elle, elle se jeta rapidement de côté. A cet endroit la voie coure le long d'un quai, et la pauvre femme ayant mal calculé son élan tomba en bas. Heureusement la mer était basse, mais elle s'est fracturée un bras sur une roche.

Elle a été obligée de faire près d'un arpent dans la boue jusqu'aux genoux pour pouvoir remonter sur la berge.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, 77 rue St François Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p. m.:

STOCK	PRIX	OFF.	STOCK	PRIX	OFF.
Can. P. Rv.	57½	57¼	B. Nationale	80	70
Can. P. L. B.	.....	.....	B. Union	110	100
D. S. S. & A.	5	4½	B. Commerce	126	124
D. S. A. Pr.	12	9	B. V.-Marie	100	73
G.T.R. 1er Pr.	.....	.....	B. Hochelaga	125	121½
G.T.R. 2e Pr.	.....	.....	Int. Coal	.....	.....
Wabash	.....	.....	Int. Coal pr.	.....	.....
Wabash Pr.	.....	.....	N. W. Ld. Pr	.....	.....
Com. Cable	144½	143½	Can. S. Co.	.....	.....
M. Tel. Co. xd	162½	162	Can. Paper	.....	.....
R. & O. Nav.	92	84	Can. G. Bds.	.....	.....
M. St. Ry.	218½	217½	Ch. et St L.	.....	.....
Toronto St.	70	69½	Cons. Cord	.....	.....
M. Gas Co xd	178	177½	N. Cott. Co.	120	117
Bell Tel. Co	157	156	M. Cott. Bas	.....	.....
Postal Tel. xd	78	76½	C.C.C. Co.	.....	.....
R.E. Light xd	110	105	C.C.C. Co Bds	97½	90
Gas xd	.....	.....	Nat. Cord.	.....	.....
B. Montreal	225	223½	Merch. Mfg.	.....	.....
B. Ontario xd	90	80	D. Cott. Co.	90	85
St. Ry. xd.	214¾	213½	D. Cott. Bds	.. ..	...
B.N. America	.....	.....	M. L. & Mort.	.....	.....
B. du Peuple	.....	.....	G. Co of N.A.	.....	.....
B. Molson	180	174½	Acc. Ins. Co	.....	.....
B. Toronto	.....	225	Gt. E. St. R.	.....	.....
B. J.-Cartier	.....	.....	D. Glass Co.	.....	.....
Marchands	175	168½	Cons. L. & L.	.....	.....
Merc. B. Has.	164	157	Havre	.....	..
East. T. Bk	.....	142	W. & W. T. Bds	.....	.....
B. Québec	.....	117½			

VENTES A LA CLOTURE

Com. Cable—15 à 143½, 50 à 143, 35 à 143¼.
Street Railway—108 à 218, 15 à 218¼.
Gaz—40 à 177¾.
Bell Telephone—1 à 156.
Postal Tel.—20 à 77.
B. de Montréal—13 à 224.
St Rv xd—25 à 213½.
B. des Marchands—12 à 170.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Post. Tel.—5 à 77.

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par câble privé pour LA PRESSE par M. Chs D. Monk, agent de change, 16 rue St-Sacrement.

STOCK	OUV.	FER.	STOCK	OUV.	FER.
Sterl'g dem'd	...	....	C. S. Corl	.....	.....
A. T. C. pfd.	12¼	12⅛	M. O. Pac.	.....	.....
C. B. & Q.	88½	88⅝	Nor. Pac.	.....	13⅝
Can. Pac	.....	.....	Nor. Pac. pfd	20¼	20⅝
N. Y. C.	90⅛	90⅛	Nor. West.	97½	19
C. C. C.	.....	.....	Wabash pfd.	14⅝	14
Can. South.	.....	45⅝	Dist. Con.	.....	.....
Del. Hud.	.....	122½	N. A.	.....	.....
D. L. & West	.....	.....	Pacific Mail	.....	.....
Erie	.....	13⅝	Reading	22⅞	23
C. Gas	60	60⅛	St Paul	69½	69⅞
N. Y. & N. E.	.....	.....	Tex. Pac.	.....	.....
N. J. Cen.	.....	.....	Union Pac.	7	7¼
Lead	.....	.....	W. U. Tel. xd	82	83
Louis & Nash	42⅝	42⅝	Wab. Com.	.....	.....
L. Shore	.....	.....	R. I.	59⅝	59⅞
M. C.	.....	.....	Sugar	106⅛	107⅛
D. C. F.	.....	.....	Tabac	.....	.....
Distil. Cat. F.	.....	.....	B. T.	.....	.....
Am. Spts.	.....	.....			

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

		Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	Fermeture.
Blé	Déc.	71⅝	72⅛	71⅛	72⅛
	Mai	75⅞	76⅝	75⅛	75⅝
Blé-d'Inde	Déc.	25⅝	25⅝	25	25⅛
	Mai	28⅛	28⅝	28⅛	28⅝
Avoine	Déc.	18⅝	18⅝	18⅝	18⅝
	Mai	21⅛	21⅛	20⅞	21⅛
Lard	Janv.	7.90	7.95	7.77	7.77
	Sept.	.....	.....	.....	.....
Saindoux	Sept.	.....	.....	.....	.....
	Janv.	4.45	4.45	4.35	4.37
Côtes	Sept.	.....	.....	.....	.....
	Janv.	3.95	3.95	3.82	3.82

LA QUESTION DES ECOLES

Grande séance du conseil des ministres

ON S'ATTEND A UN REGLEMENT PROCHAIN

Autres destitutions en perspective

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 16 — La grande séance du conseil à laquelle on assure que le gouvernement va prendre une décision, relativement à la question des écoles, vient de commencer. Tous les ministres y assistent.

Avant la séance, les trois délégués du Manitoba ont eu une entrevue particulière avec l'honorable M. Laurier et sont ensuite repartis pour leur hôtel.

M. l'abbé Corbeil, de l'archevêché de St Boniface, était à Ottawa ce matin et a visité quelques bureaux publics, mais n'a pas eu d'entrevue avec M. Laurier.

L'honorable M. Larivière, qui était retenu à sa chambre depuis quelques jours, a visité ce matin quelques bureaux.

Interrogés par votre correspondant, ces deux représentants de la minorité manitobaine disent ne rien connaître de l'état dans lequel se trouve la question, aujourd'hui, et n'avoir aucune idée de ce que sera le règlement qui sera offert.

Le "Citizen," de ce matin, dit que M. Greenway ne concédera jamais l'établissement d'un système d'écoles séparées, et que M. Laurier n'obtiendra pas suffisamment pour racheter ses promesses à la province de Québec.

On croit généralement ici que le règlement consistera dans l'offre d'un système équivalant à celui qui prévaut dans la Nouvelle-Ecosse.

M. Greenway ne consentirait pas à modifier sa loi des écoles publiques, mais offrirait un "